Réhabilitation de l'école Portagnel

PERMIS DE CONSTRUIRE
JANVIER 2021

NAPOLEONS
INNOVATIVE COMMUNICATIONS SUMMITS

MYAMO

ENCORE HEUREUX architectes

BK CLUB ARCHITECTES

MAITRISE D'OUVRAGE
LES NAPOLEONS
26 RUE DE VIVIENNE 75002 PARIS

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
MYAMO

PC 1

PLAN DE SITUATION

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE
JANVIER 2021

PLANCHE

ÉCHELLE

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 1

EXTRAIT CADASTRAL

Référence cadastrale de la parcelle — 000 AH 01 / Parcelle 197
Contenance cadastrale — environ 1 161 m²
Adresse — 9 rue Augustin Tardieu - 18 Rue Portagnel - 13200 Arles

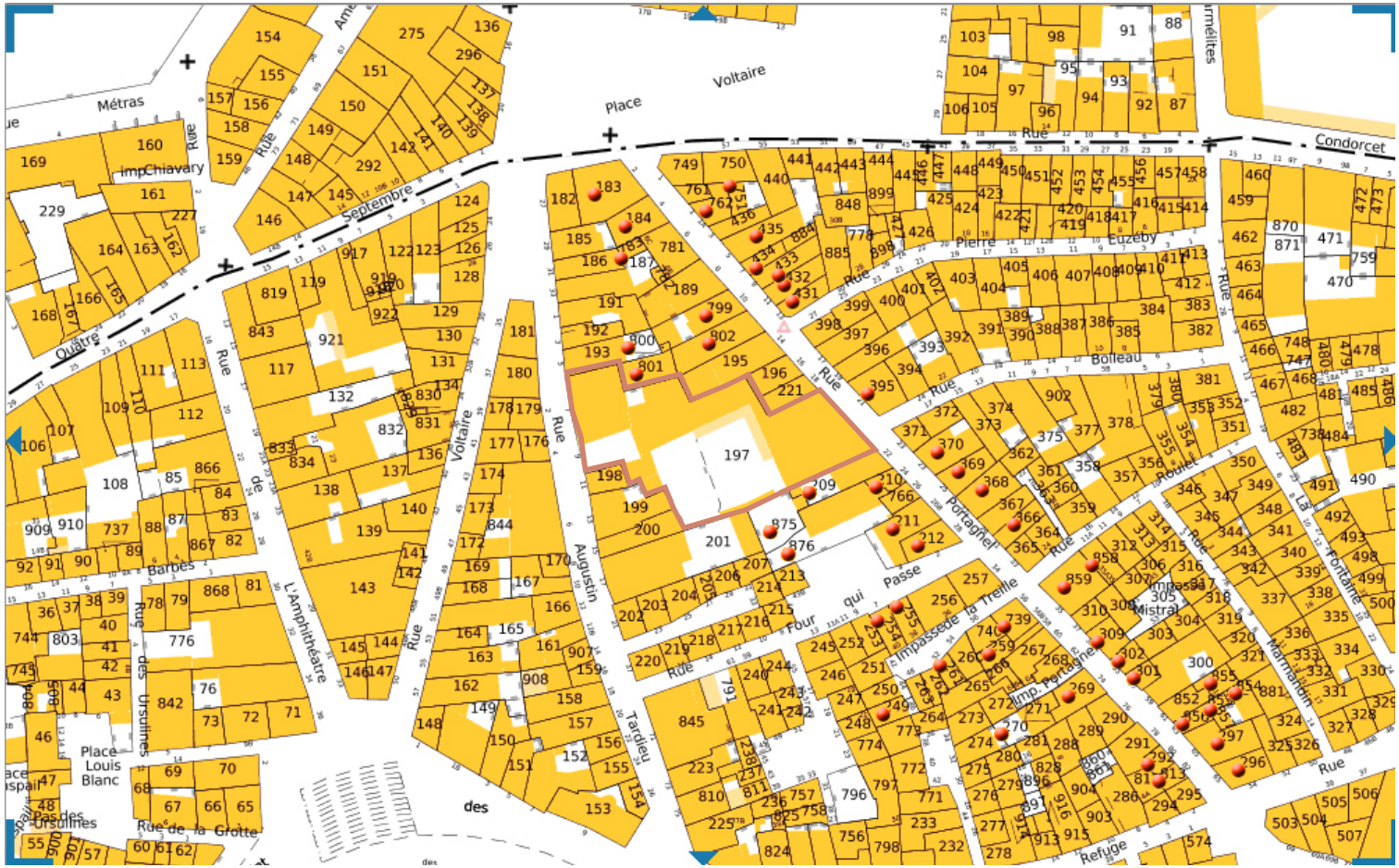

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 1

CARTE P.S.M.V.

PARCELLE

Cour
Espace libre existant à dominante minérale à conserver

Composition à conserver et renouveler

Immeule ou partie d'immeuble à conserver, dont la démolition, l'enlevemet, la modification ou l'altération sont interdit

Cour

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 1

SITUATION / AXONOMETRIE EXISTANTE

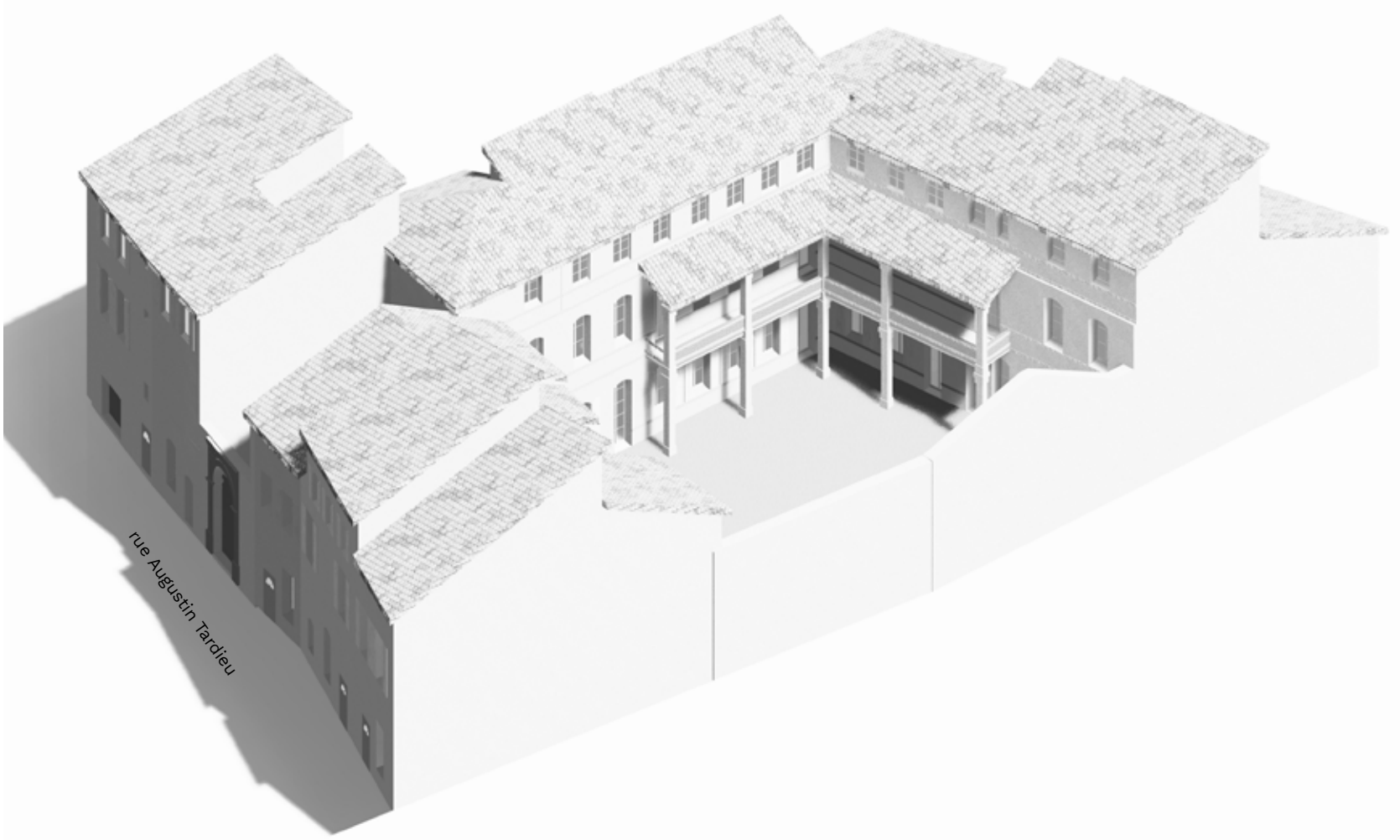

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 2

PLAN DE MASSE EXISTANT 1/500

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 2

PLAN DE MASSE PROJET 1/500

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PLAN DE MASSE EXISTANT 1/150

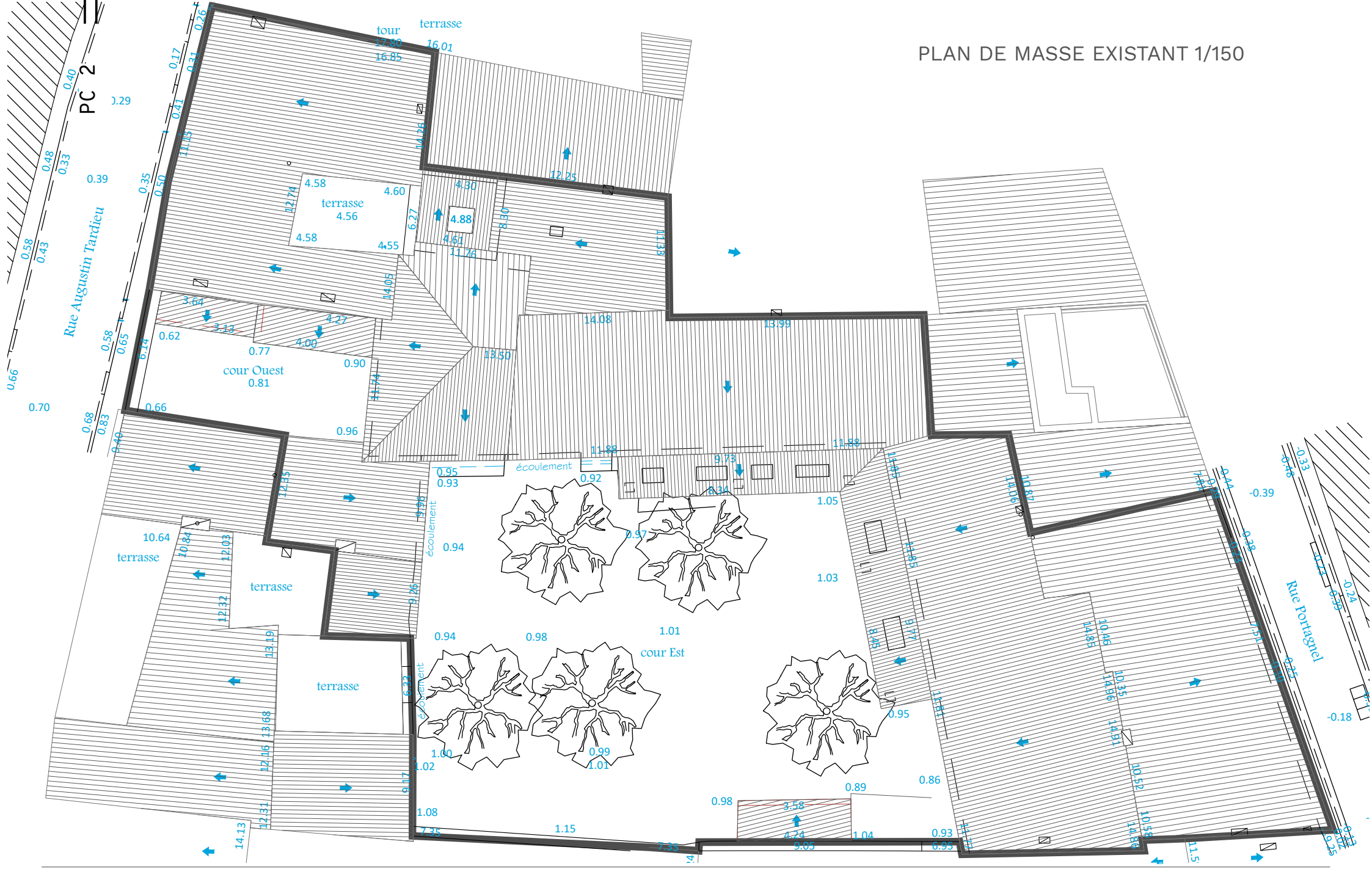

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 3

PLAN DE COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION EXISTANT
COUPE A 1/100

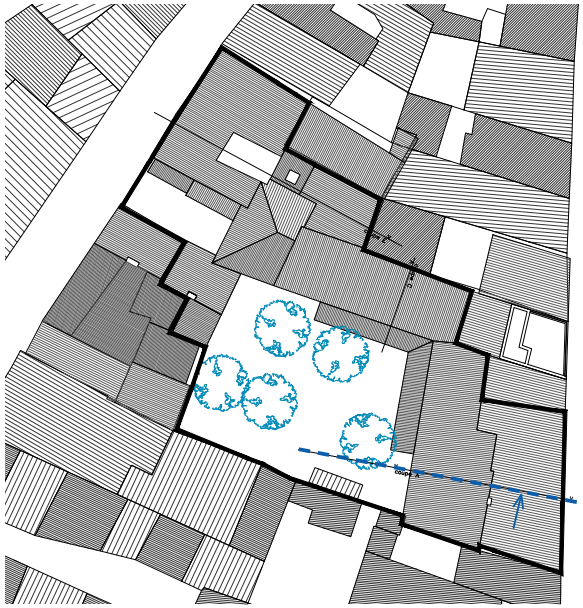

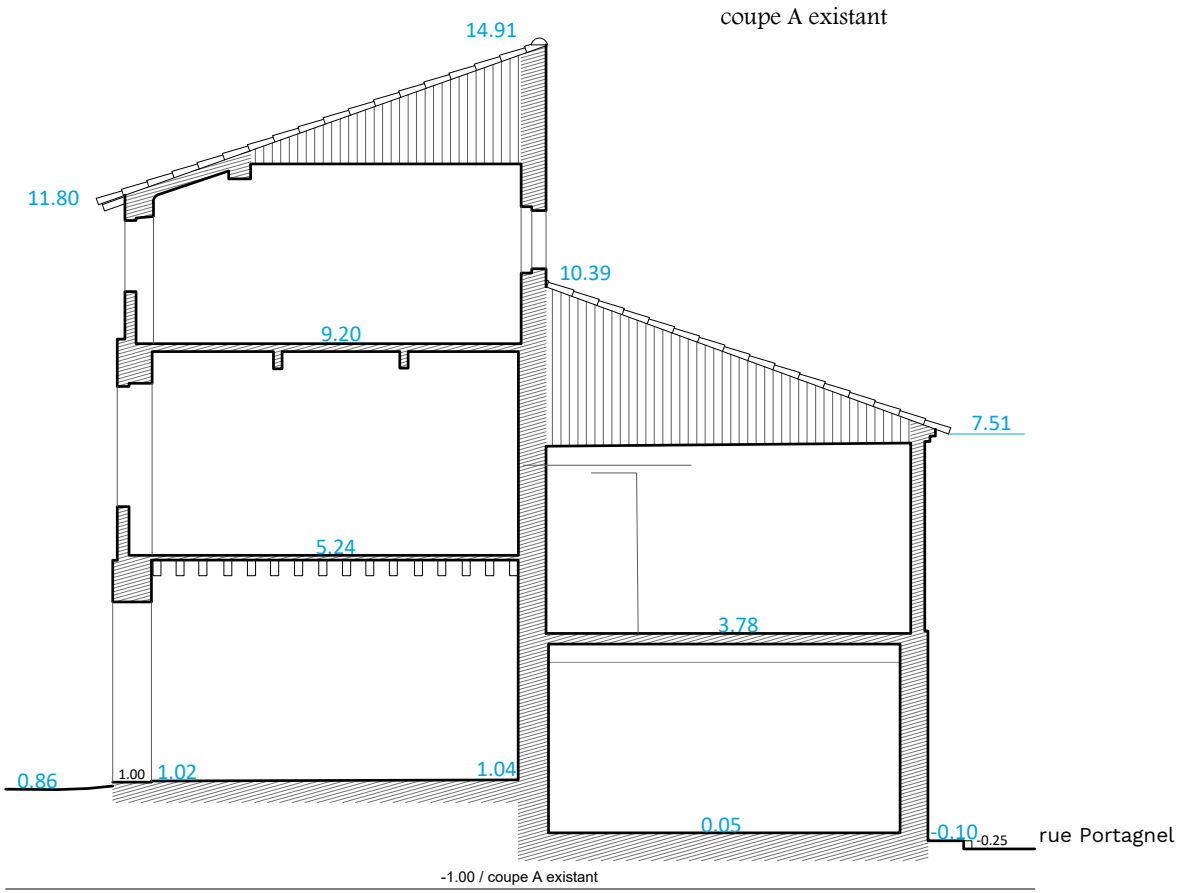

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 3

PLAN DE COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION PROJET
COUPE A 1/100

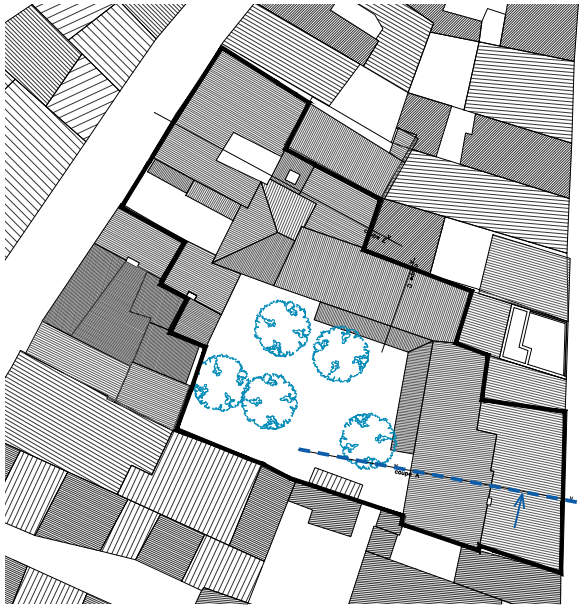

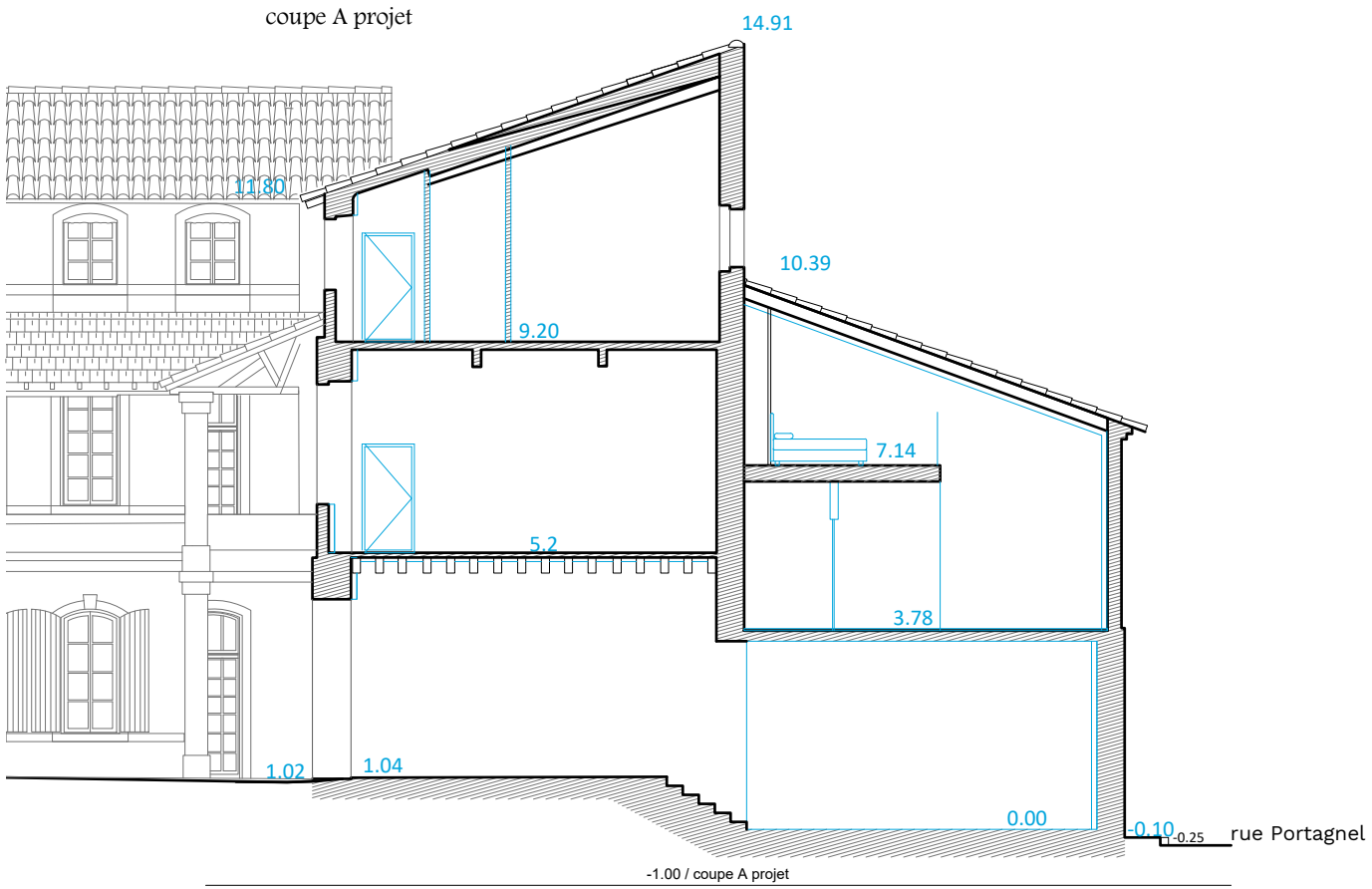

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 3

PLANS DE COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION EXISTANT ET PROJET
COUPE C 1/100

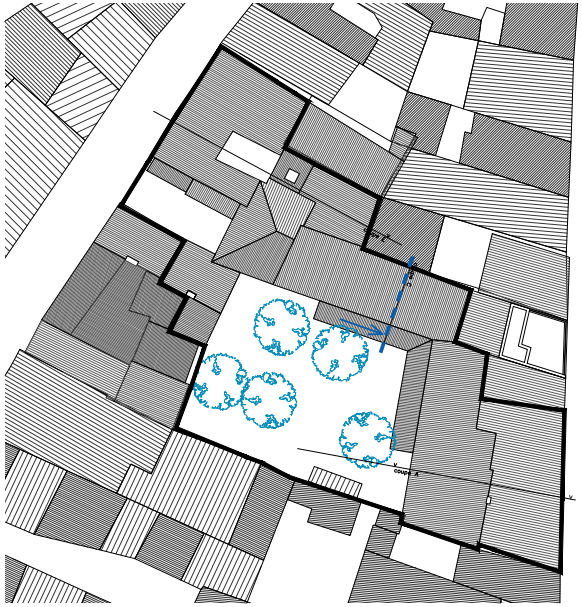

coupe C existant

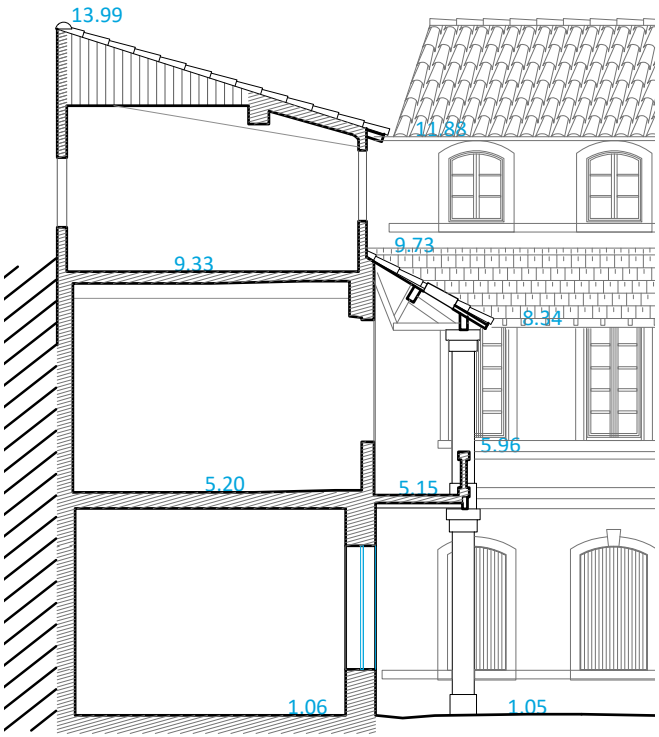

-1.00 / coupe C existant

coupe C projet

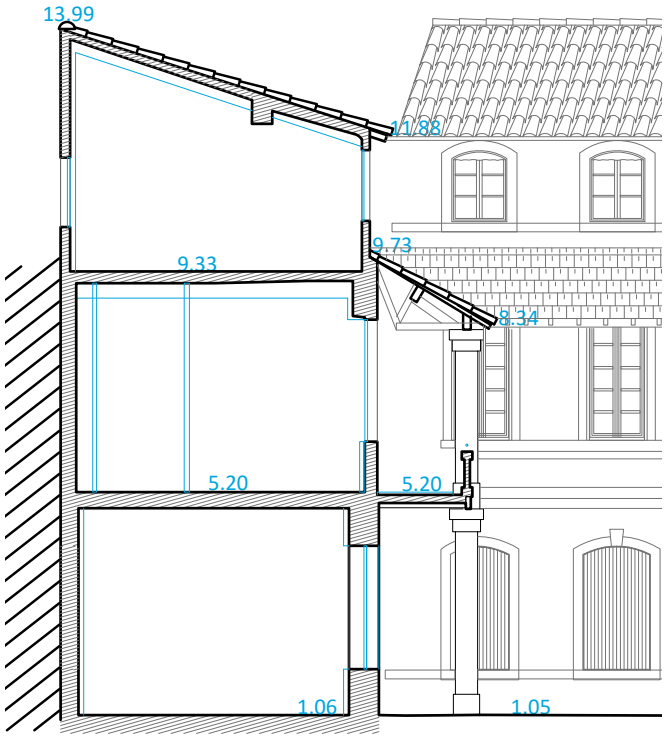

-1.00 / coupe C projet

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 3

PLAN DE COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION EXISTANT
COUPE E 1/100

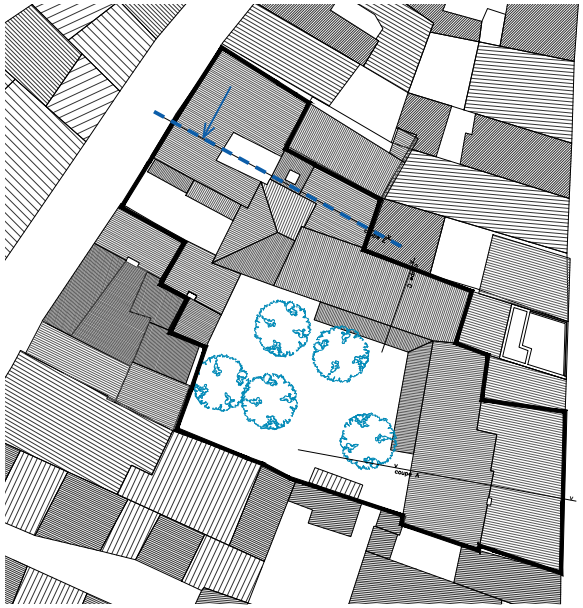

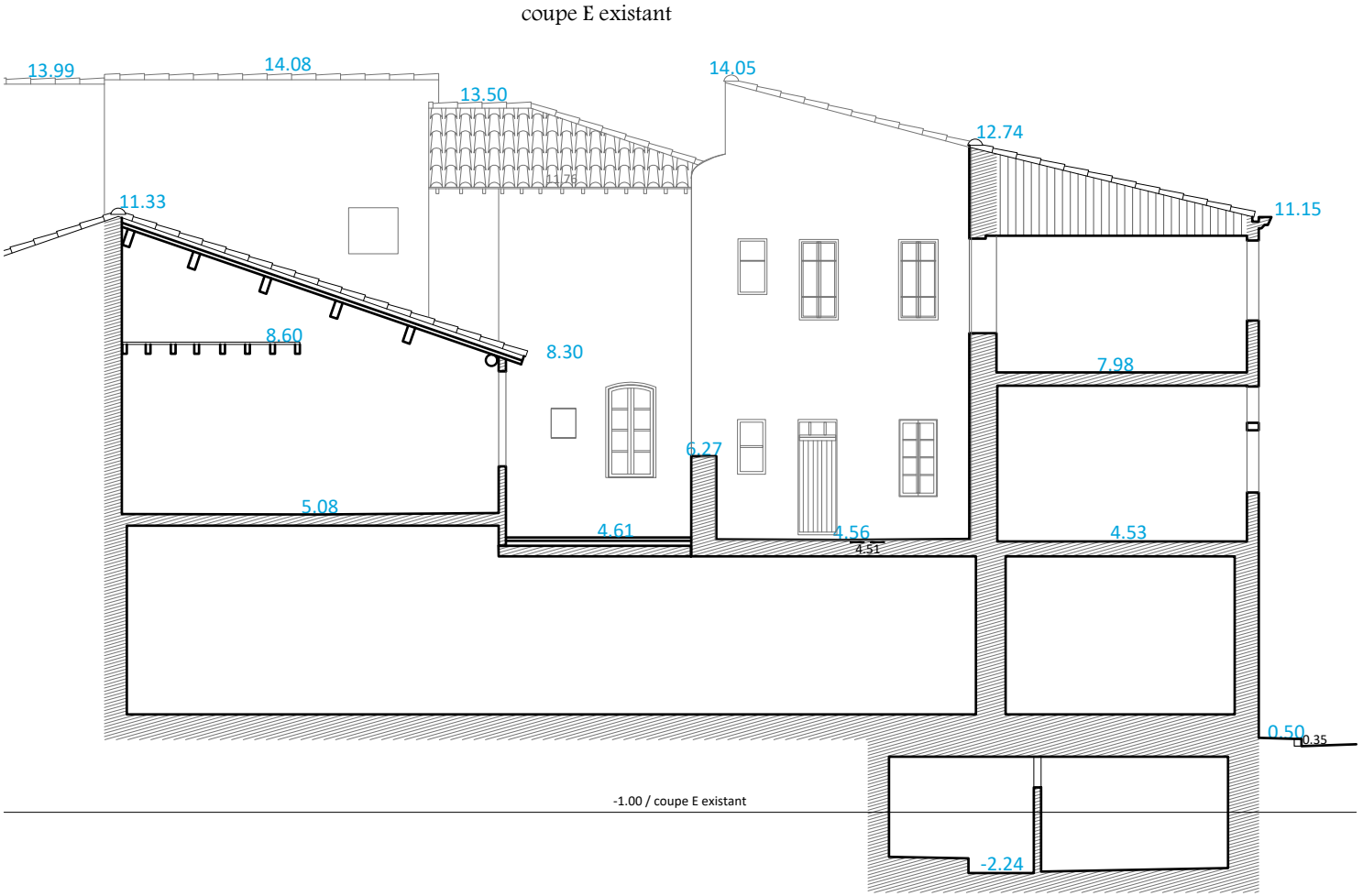

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 3

PLAN DE COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION PROJET
COUPE E 1/100

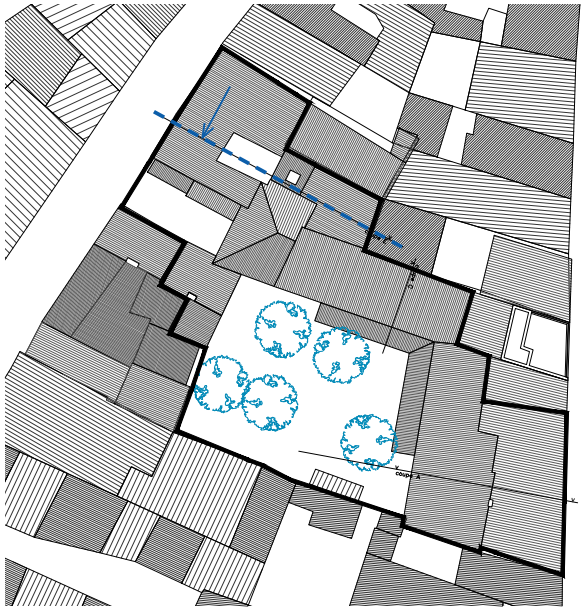

coupe E projet

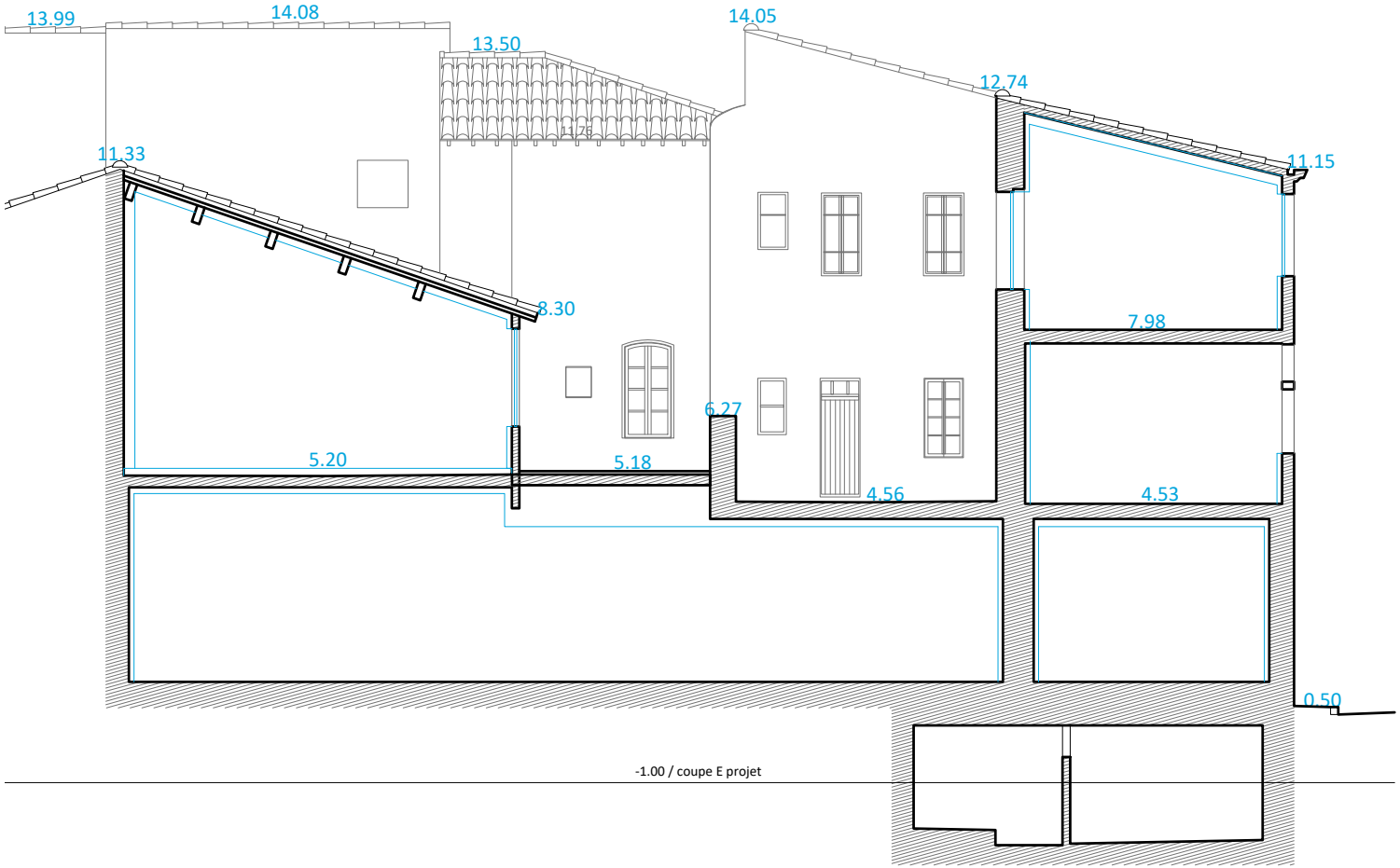

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION

1- PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS INDIQUANT S'IL Y EN A, LES CONSTRUCTIONS, LA VEGETATION ET LES ELEMENTS PAYSAGERS EXISTANTS.

L'ancienne école Portagnel se trouve en plein centre historique d'Arles. Elle se situe sur une parcelle traversante entre les rues Augustin Tardieu et la rue Portagnel.

LE TERRAIN EXISTANT ABORDS ET ETAT INITIAL

L'ancienne école est composée de plusieurs corps de bâtiments de deux ou trois niveaux ouverts sur deux cours à rez-de-chaussée et d'une petite cour à l'étage au nord. L'ensemble est hétérogène. Les toitures sont complexes.
Les étages de l'immeuble rue Augustin Tardieu sont accessibles depuis la rue, le rez-de-chaussée depuis la cour ouest.
Les bâtiments principaux s'ouvrent sur la cour principale, où se trouve 5 majestueux platanes, une coursive couverte de tuiles, formant angle au nord-est distribue le premier étage.
L'immeuble rue Portagnel est en léger contre-bas par rapport à la cour principale, accessible à travers un long porche couvert.
Quelques locaux au rez-de-chaussée sont dans un état convenable, tandis que le reste des bâtiments sont dégradés : partie de plancher effondré, diverses fuites en toiture, menuiseries abimées, vitres cassées etc.

2- CONTEXTE DE LA DEMANDE ET DESCRIPTION DU PROJET

La présente demande de permis a pour objectif de proposer la transformation et la réhabilitation des bâtiments pour recevoir une galerie, un restaurant et une salle de séminaire au rez-de-chaussée ainsi que des chambres hotellières et des ateliers dans les étages.

LE PROJET

L'ensemble des bâtiments, les toitures, la coursive, les cours et leurs platanes sont conservés. Les constructions annexes, le petit appentis de la cour ouest ainsi que les anciens sanitaires bâtis le long du mur mitoyen au sud de la cour principale sont démolis.
L'accès principal se fera par la rue Augustin Tardieu, par la cour ouest.

Le rez-de-chaussée accueillera principalement une galerie coté Augustin Tardieu, et une salle de séminaire coté Portagnel tandis quele restaurant et l'accueil principal s'ouvriront sur la cour. La calade existante de la cour actuellement couverte d'asphalte sera remise en état et complétée. Les arbres sont maintenus, un dallage pierre sur lit de sable complètera ponctuellement, sous la coursive notamment, le revêtement de la cour (cf. sondages).

Le rez de chaussée reste traversant, l'escalier actuel principal est maintenu, un nouveau sera bâti à l'articulation des deux cours, sur l'emprise d'un ancien escalier monumental détruit depuis (cf. plan de rez de chaussée 1898).

La distribution des étages est ainsi plus fluide, l'intimité des chambres et des ateliers aux étages pourra être préservée.

L'ensemble est éclairé naturellement par les ouvertures existantes. Les baies et les ouvertures sont conservées, la maçonnerie porteuse est maintenue, seul un sous œuvre au rez-de-chaussée du bâtiment rue Portagnel sera réalisé. Les sondages prospectifs effectués sur ce mur n'ont révélé aucune baie préexistante, le mur ne présente pas d'intérêt particulier

3- MATERIAUX ET COULEURS DE CONSTRUCTIONS

MACONNERIE MATIERES

Tous les mortiers ciment des façades seront purgés.
Les parties en pierre de taille : les encadrements de baies, les façades de la cour ouest, du deuxième étage des bâtiments sur cour (cf. façades et insertions) seront nettoyées par brossage doux, un complément pourra être effectué par hydrogommage si nécessaire. Les joints dégradés seront remplacés

Les enduits de façade de parties en moellons de pierre seront purgés, les joints abimés remplacés, un enduit fin à base de chaux sera réalisé sur ces parties en moellons de pierre. L'appareillage de la maçonnerie restera apparent. Un badigeon de chaux teinte pierre (dito pierre de taille de la construction) sera appliqué en finition sur l'enduit.

La maçonnerie recevra un enduit chaux sable épais (5 à 7 cm) en traitement à la fois thermique et de finition en face intérieure, les murs mitoyens seront doublés de contre cloisons briques enduites au plâtre, ce doublage permettra l'isolation du bâtiment, la ventilation des locaux et l'intégration de la plupart des réseaux techniques nécessaires aux locaux.

PLANCHERS, REVETEMENT DE SOL

L'ensemble des planchers devra être renforcé, repris ou reconstruit suivant les diagnostics structurels à faire. Les poutres et ossatures bois seront au maximum conservées ou réemployées suivant diagnostics. Si nécessaire des planchers connectés seront mis en œuvre.

Les revêtements de sol existants (principalement des parefeuilles) seront soigneusement déposés et stockés pour être réemployés.

MENUISERIES

Voir repérage des menuiseries joints. L'ensemble des menuiseries seront en bois massif peint, elles comprendront des petits bois formant des carreaux indépendants, le découpage dito existant (cf. carnet et façades). Les ferrures existantes seront soigneusement déposées et stockées pour être réemployées autant que possible.

Les menuiseries (fenêtres et portes) seront posées vingt centimètres en retrait de la façade extérieure,

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION

sauf au deuxième étage ou l'épaisseur de la maçonnerie de pierre n'excède pas quinze centimètres. Afin de préserver l'intimité des habitants et d'améliorer le confort d'été, des stores extérieurs bois peint (jalousies) seront installés sur les fenêtres donnant sur la cour principale aux étages. Des lambrequins en bois peint en retrait du linteau complète l'ensemble.
Nota : les fenêtres au rez-de-chaussée rue Portagnel seront restaurées et conservées.

Les portes pleines rue Tardieu et Portagnel seront restaurées et conservées.

Les volets existants seront restaurés et maintenus.

TOITURES

La couverture sera reprise, les tuiles canales existantes seront au maximum réemployées après nettoyage, les tuiles neuves nécessaires seront utilisées en canal.
Les débords de toit sur la cour principale seront portés à cinquante centimètres pour protéger les ouvertures en façade du deuxième étage. Le débord sera formé par les chevrons supportant un simple voligeage et la couverture.
Solins, chéneaux, gouttières larmiers et descentes seront en zinc.
Les cheminées existantes seront restaurées, les cheminées nouvelles maçonnées et enduites dito existant (cf. plan de toiture).
Une partie de la couverture nord sera traité en ventelles en terre cuite pour la ventilation des équipements (cf. plan de toiture).

TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS, CLOTURES, VEGETATION ET AMENAGEMENTS SITUES EN LIMITE DE TERRAIN

Sans objet

TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES, NOTAMMENT DES PLANTATIONS

La végétation de la cour est conservée et inchangée.
La calade existante de la cour actuellement couverte d'asphalte sera remise en état et complétée. Les arbres sont maintenus, un dallage pierre sur lit de sable complètera ponctuellement, sous la coursive notamment, le revêtement de la cour (cf. sondages).

4- AMENAGEMENT PREVU POUR LE TERRAIN, ORGANISATION ET AMENAGEMENT DES ACCES AU TERRAIN, AUX CONSTRUCTIONS ET AUX AIRES DE STATIONNEMENT

Tous les accès existants restent inchangés.
Depuis la rue pour accéder au niveau rez-de-chaussée, la légère pente pente existante de 2.9 % est maintenue.

RACCORDEMENT A L'EAU POTABLE Sur le raccordement existant

RACCORDEMENT A L'ELECTRICITE Sur le raccordement existant

RACCORDEMENT EU EV Sur les raccordements existants

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION

PLAN RDC 1898

un nouvel escalier sera bâti à l'articulation des deux cours, sur l'emprise de l'ancien escalier monumental détruit depuis

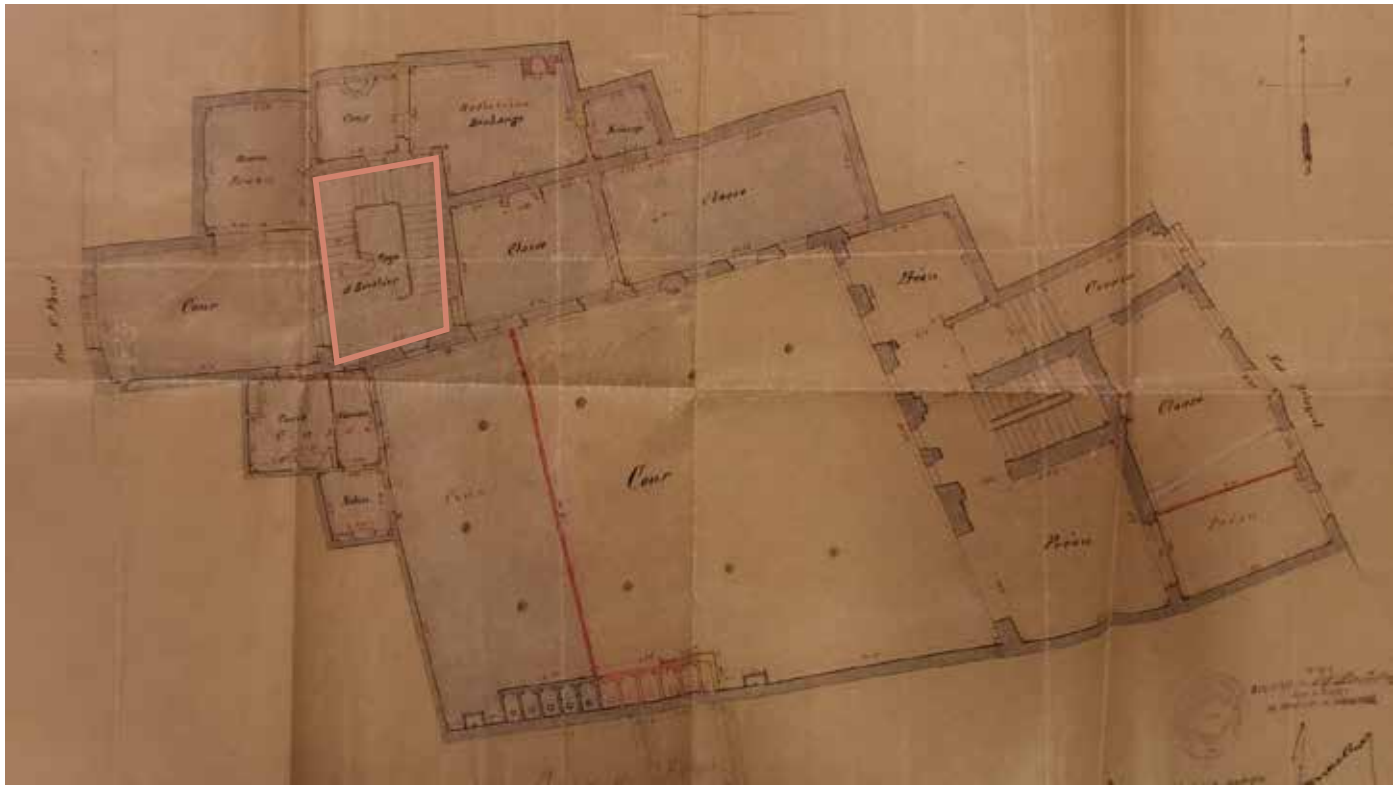

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION- REPERAGE DES MENUISERIES
RUE PORTAGNEL - RDC/R+1

1

1

2

3

4

1 - Porte rue Portagnel , largeur= 150
2 – Fenêtre 225x115, à 80cm du sol
Menuiserie à petits bois - 4 carreaux par battements
3 – Fenêtre 225x115 à 80cm du sol
Menuiserie à petits bois - 4 carreaux par battements
4 – Fenêtre 225x115 à 80cm du sol
Menuiserie à petits bois - 4 carreaux par battements

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE
JANVIER 2021

PLANCHE

ÉCHELLE

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - REPERAGE DES MENUISERIES
RUE PORTAGNEL - R+2

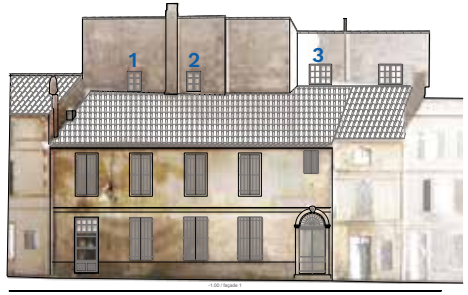

1

2

3

1 – Fenêtre 125x80, à 125 du sol
Menuiserie à petits bois - 3 carreaux par battements
Volet intérieur
2 – Fenêtre 125x80, à 125 du sol
Menuiserie à petits bois - 3 carreaux par battements
Volet intérieur
3 – Fenêtre 125x135, à 165 du sol
Menuiserie à petits bois - 6 carreaux par battements
Pas de volets

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - REPERAGE DES MENUISERIES SUR COUR - RDC / R+1

1

2

1 – Porte double avec imposte, largeur=213
Menuiserie en bois massif à petits bois
2 – Large ouverture menuisée
Menuiserie en bois massif
Divisée en 4 parties de 1m dont les 2 centrales sont des portes battantes à 6 carreaux
3 – Porte fenêtre avec imposte - largeur 140 cm
Menuiserie à petits bois
4 – Fenêtre 230x110
Menuiserie à petits bois - 4 carreaux par battements
5 – Fenêtre 140x110
Menuiserie à petits bois - 3 carreaux par battements

3

4

5

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE
JANVIER 2021

PLANCHE

ÉCHELLE

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - REPERAGE DES MENUISERIES SUR COUR - RDC / R+1

1

2

3

4

5

6

1 – Fenêtre à lambrequin
Menuiserie à petits bois
5 carreaux par battements
Volet extérieur

2 – Porte fenêtre
Ouverture battant 2/3, fixe 1/3
Menuiserie à petit bois

3 – Fenêtre 230x110
Menuiserie à petits bois
5 carreaux par battements

4 – Fenêtre 140x110
Menuiserie à petits bois
3 carreaux par battements
Volet intérieur

5 – Fenêtre 140x110
Menuiserie à petits bois
3 carreaux par battements

6 – Fenêtre 140x110
Menuiserie à petits bois
3 carreaux par battements

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - REPERAGE DES MENUISERIES RUE TARDIEU

Rue Augustin Tardieu - Façade Est

2 1

3

1 – Fenêtre 180x100
Menuiseries à petits bois
3 carreaux par battements
2 – Fenêtre 180x100
Menuiseries à petits bois
3 carreaux par battements
3 – Fenêtre 230x110
menuiserie à petits bois
Subdivisions de la fenêtre en plusieurs battements

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - ETAT DES MAÇONNERIES

PLAN RDC - REPERAGE DES SONDAGES

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - ETAT DES MAÇONNERIES
PLAN RDC - REPERAGE DES SONDAGES

M1
Grosse maçonnerie de moellons
présence de tuiles / briques

M2
Grosse maçonnerie de moellons

M2
Grosse maçonnerie de moellons
Accumulation d'enduits, certainement enduit dès l'orignine

M3
Moellons plus fins

L1
Lambrequins

M0
Pierres de taille

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - ETAT DES MAÇONNERIES
PLAN RDC - REPERAGE DES SONDAGES

S1
Calade recouverte d'enrobé l=60cm

S2
Calade recouverte d'enrobé, l= 120cm

S3
Terre de remblais
possible présence d'un dallage déposé

M5
Grosse maçonnerie de moellons
bloc épais

M4
Grosse maçonnerie de moellons
bloc épais

M4

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE			REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET	DATE / PLANCHE / ÉCHELLE
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP	JANVIER 2021

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTI

PLANS DE REPERAGE R+1

PLAN R+1 - REPERAGE DES SONDAGES

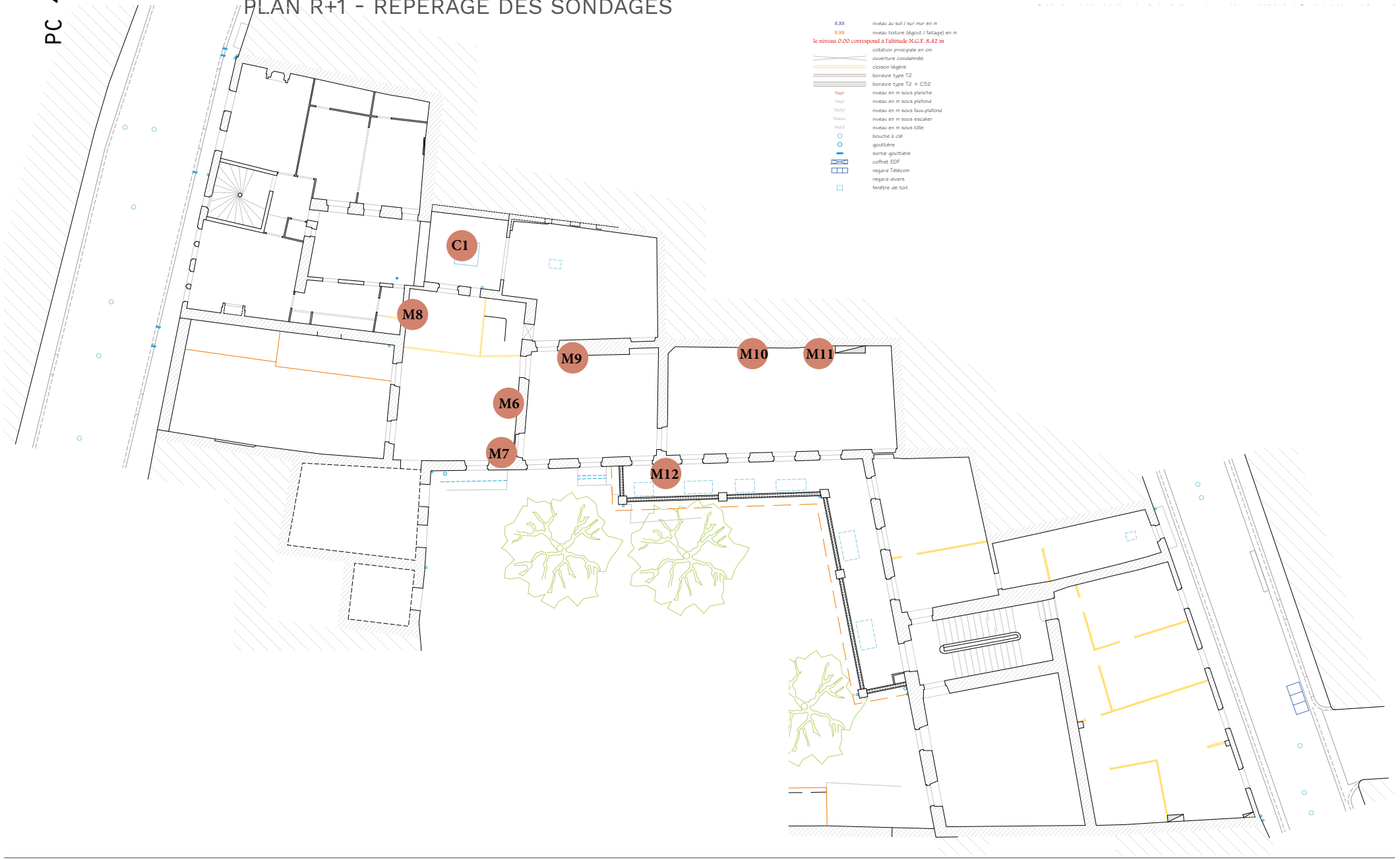

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 4

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - ETAT DES MAÇONNERIES
PLAN R+2 - REPERAGE DES SONDAGES

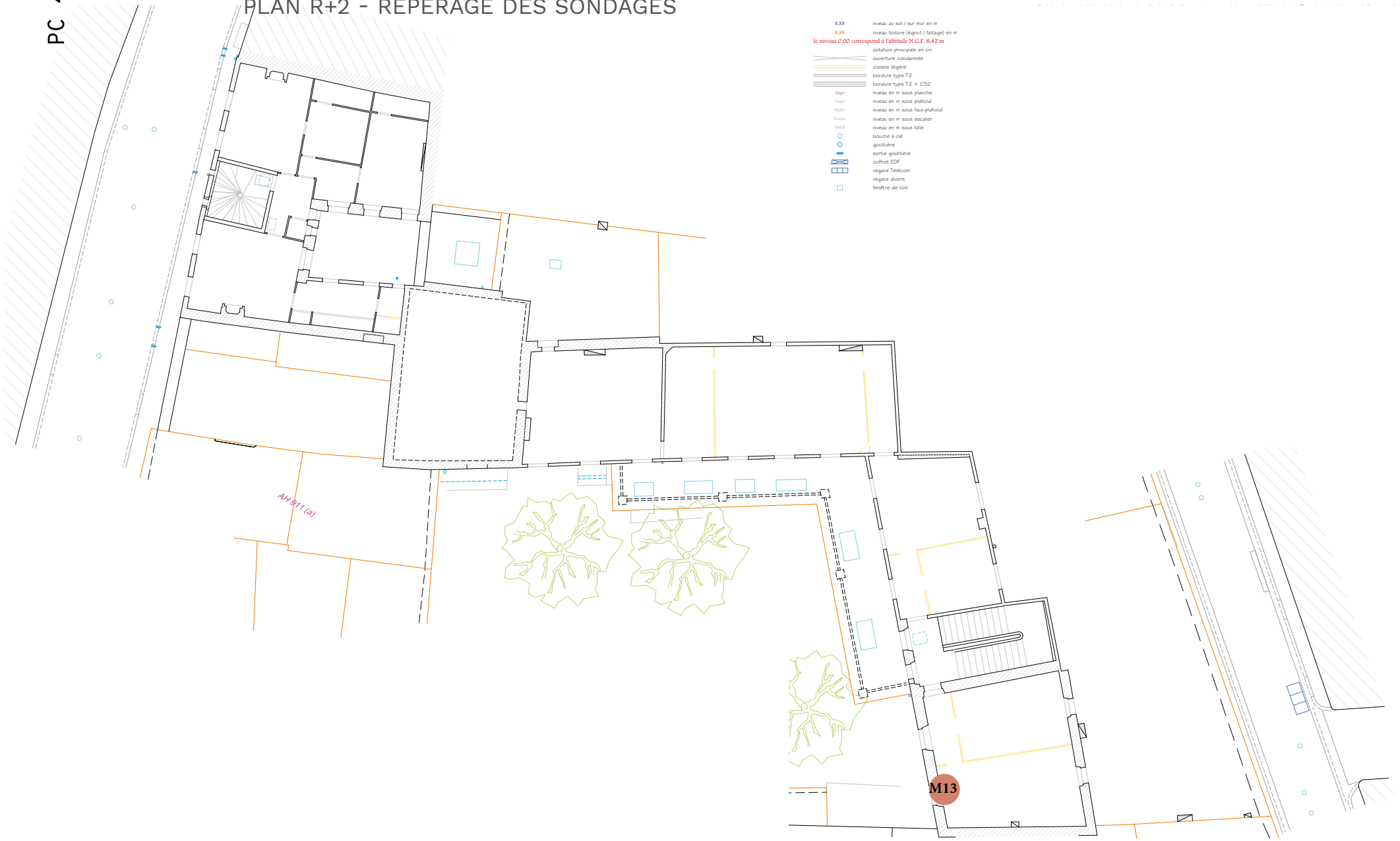

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - ETAT DES MAÇONNERIES
PLAN R+1 - REPERAGE DES SONDAGES

M12
Maçonnerie de moellons enduite

M12
Maçonnerie de moellons enduite

M6
Maçonnerie de moellons enduite

M7
Maçonnerie de moellons enduite

M9
Maçonnerie de moellons enduite, contre cloison en brique

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET LA CONSTRUCTION - ETAT DES MAÇONNERIES
PLAN R+1 - REPERAGE DES SONDAGES

M8
Pierre de taille

M8
Pierre de taille

M13
Pierre de taille

M10
Pierre de taille

M11
Moellons enduits

C1

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE
JANVIER 2021

PLANCHE

ÉCHELLE

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC 5

COUR TARDIEU FACADES EXISTANTES 1/100

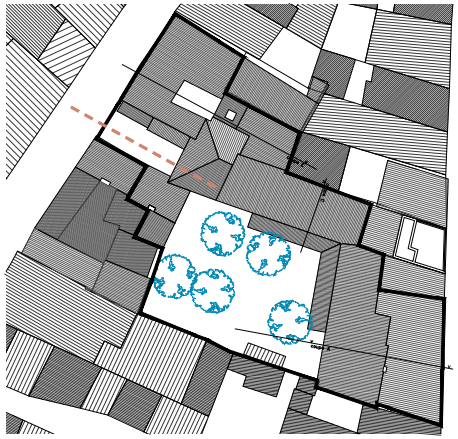

Cour Ouest - Façade Sud

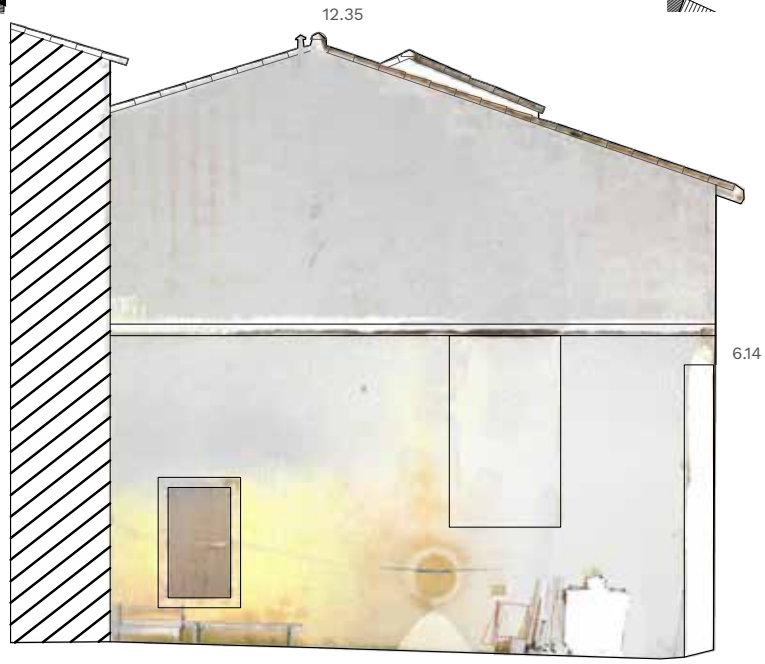

-1.00 / façade 9

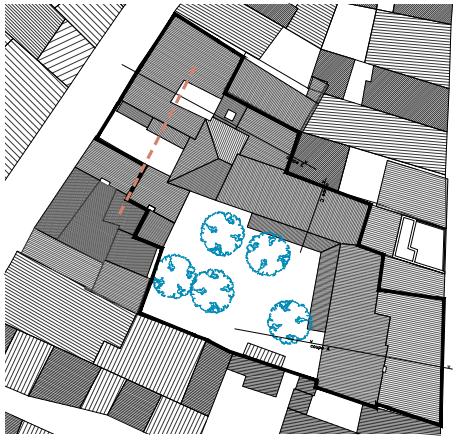

Cour Ouest - Façade Est

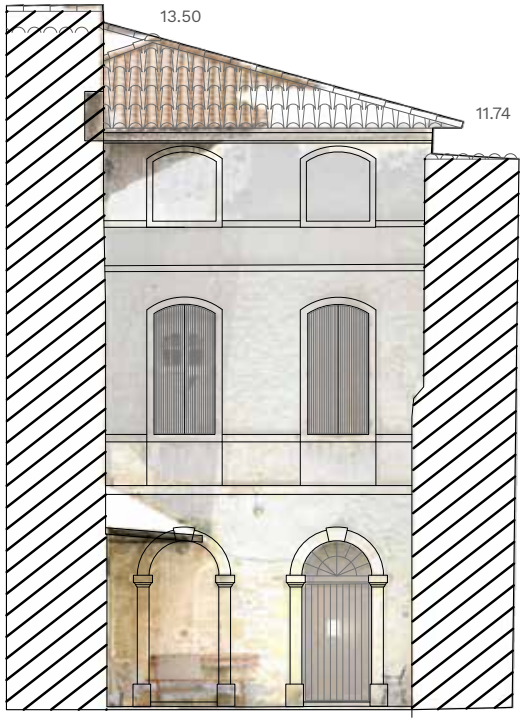

-1.00 / façade 6

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR TARDIEU FACADES PROJET 1/100

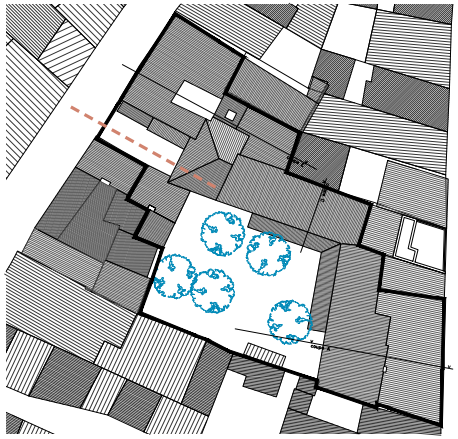

Cour Ouest - Façade Sud

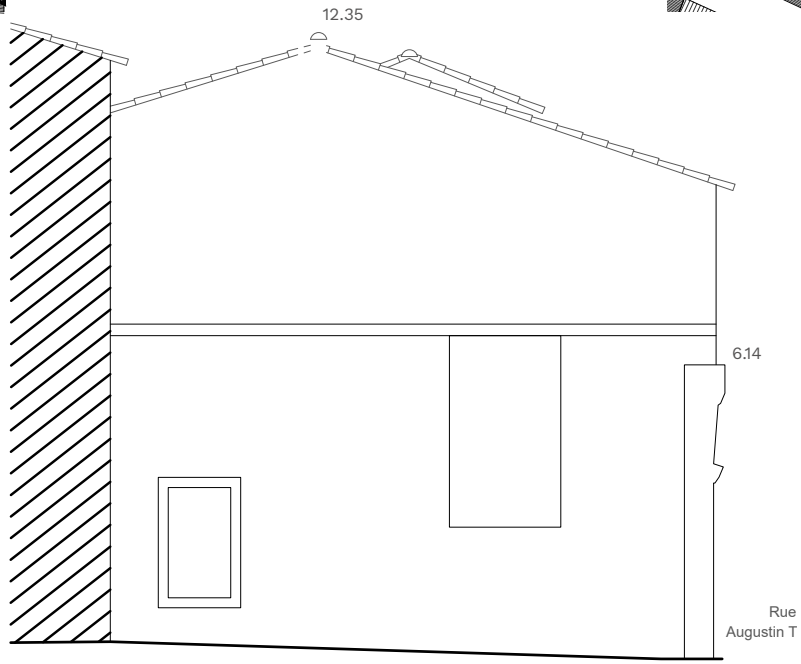

-1.00 / façade 9

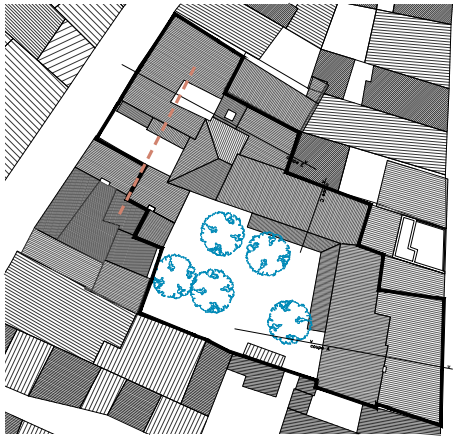

Cour Ouest - Façade Est

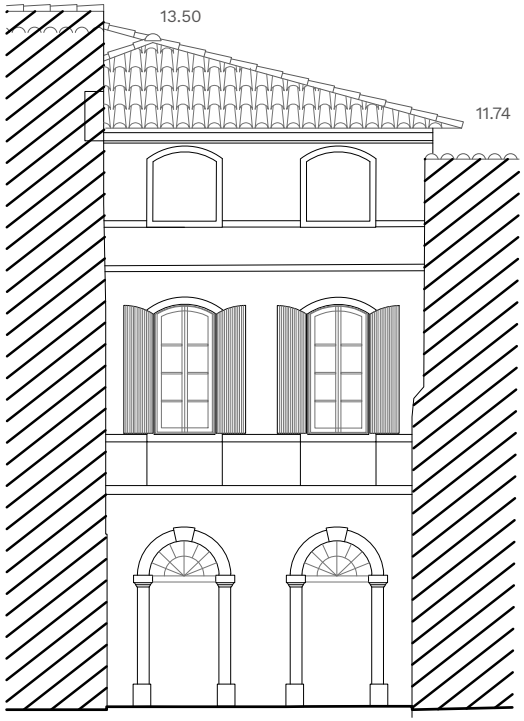

-1.00 / façade 6

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR TARDIEU FACADES EXISTANTES ET PROJET 1/100

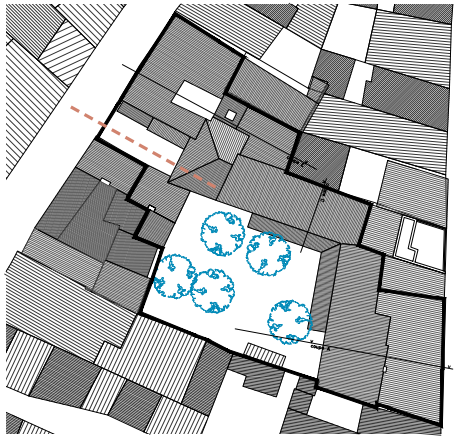

Cour Ouest - Façade Nord

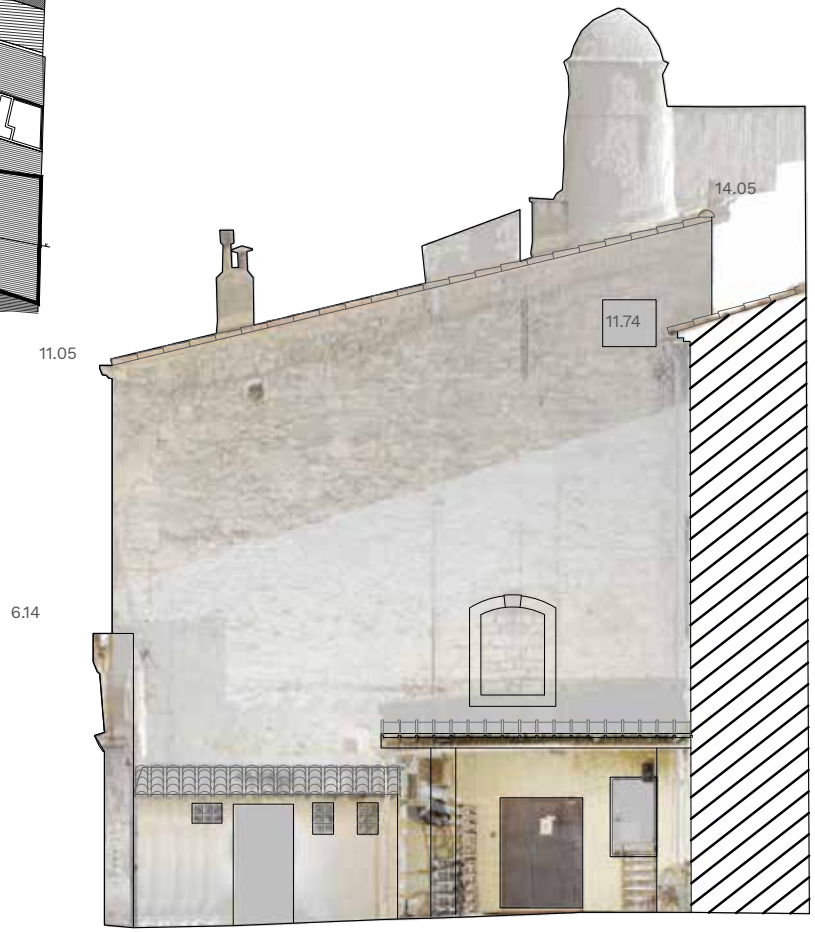

-1.00 / façade 8

Cour Ouest - Façade Nord

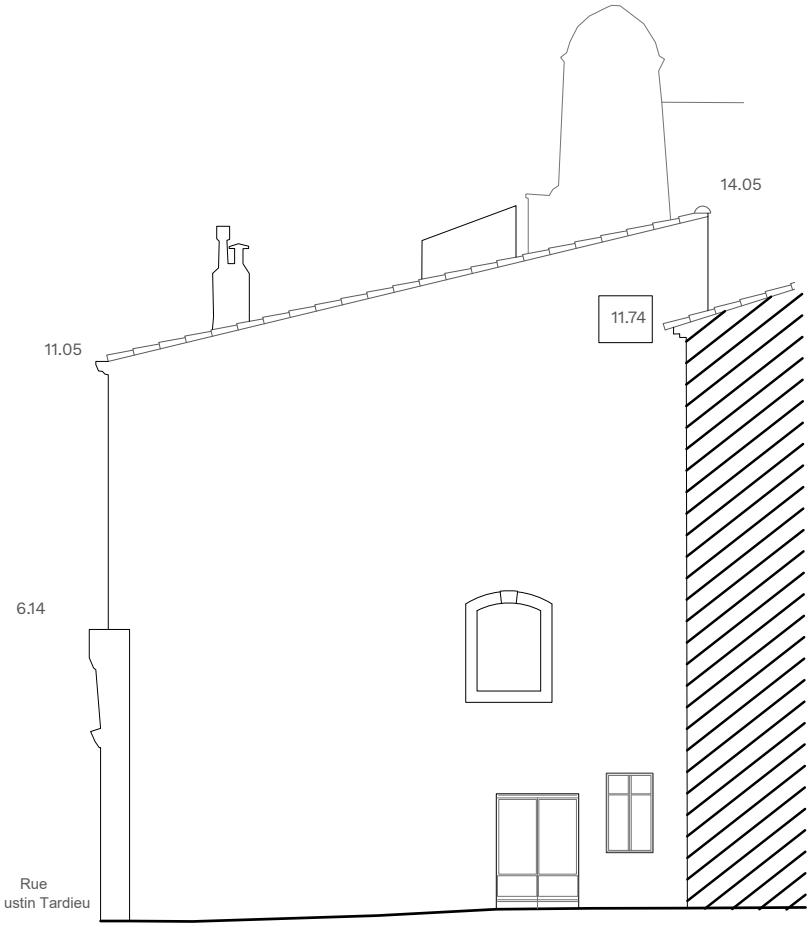

-1.00 / façade 8

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

RUE TARDIEU FACADE EXISTANTE 1/100

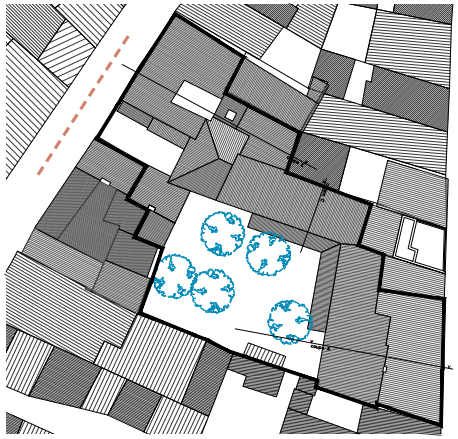

Rue Augustin Tardieu - Façade Est

-1.00 / façade 7

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

RUE TARDIEU FACADE PROJET 1/100

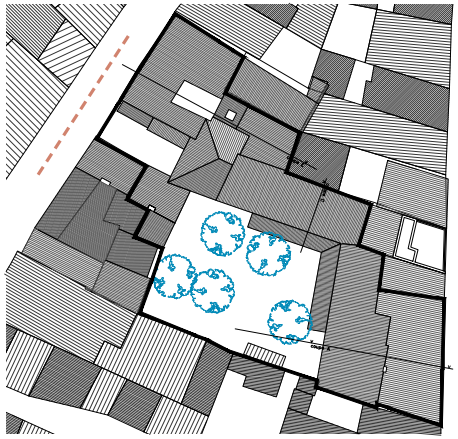

Rue Augustin Tardieu - Façade Est

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR ETAGE FACADES EXISTANTES 1/100

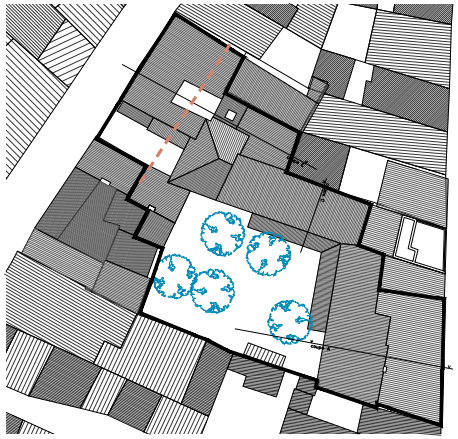

Terrasse Nord - Façade Ouest

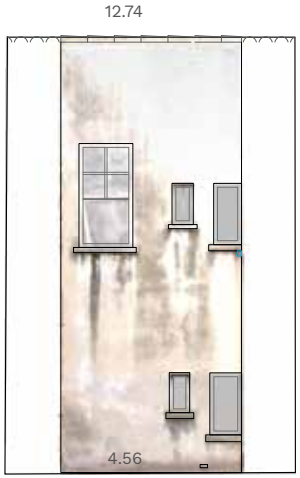

2.00 / façade 13

Terrasse Nord - Façade Sud

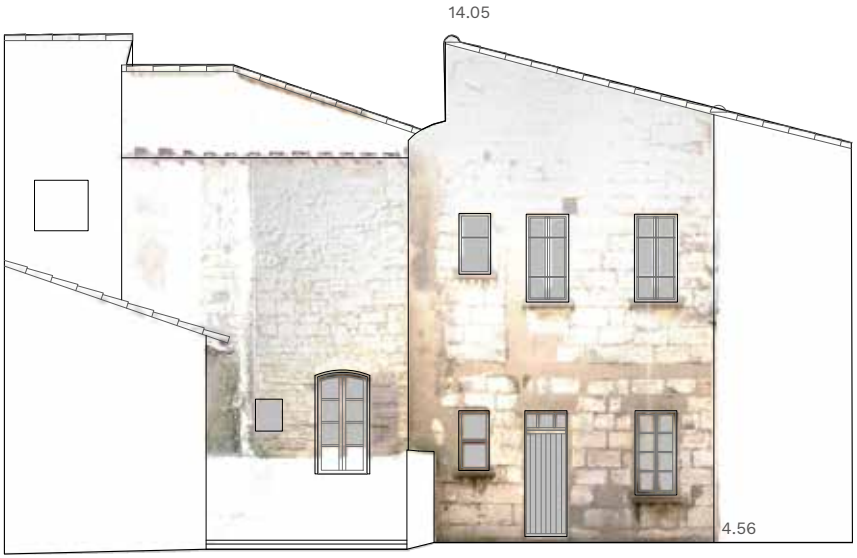

2.00 / façade 12

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR ETAGE FACADES PROJET 1/100

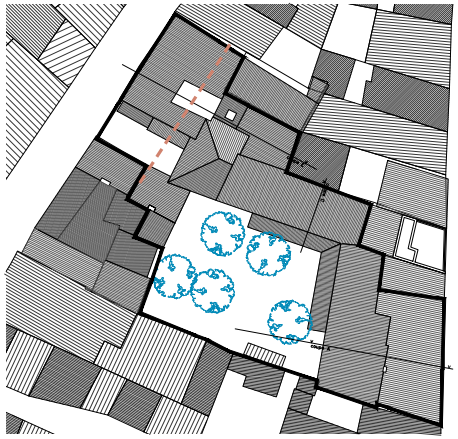

Terrasse Nord - Façade Ouest

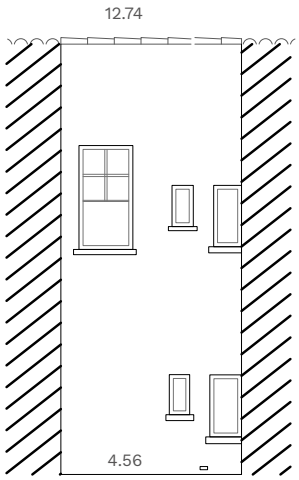

2.00 / façade 13

Terrasse Nord - Façade Sud

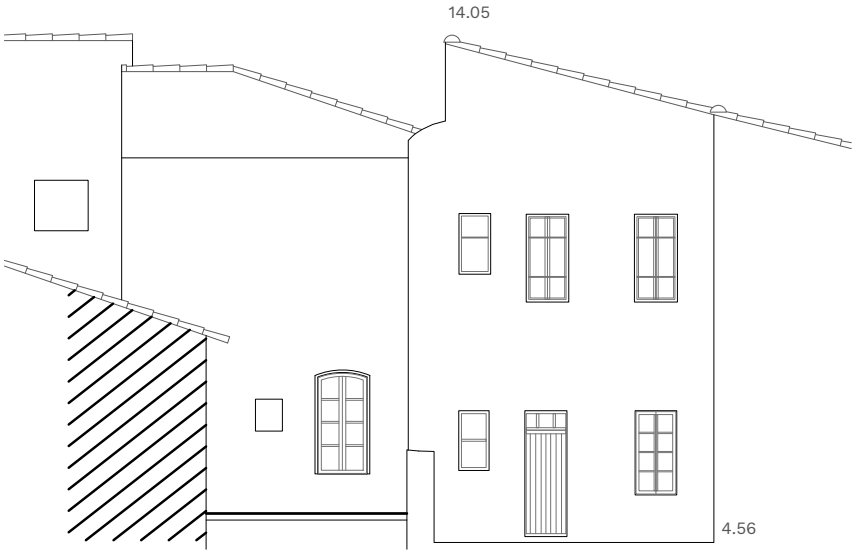

2.00 / façade 12

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR ETAGE FACADES EXISTANTES 1/100

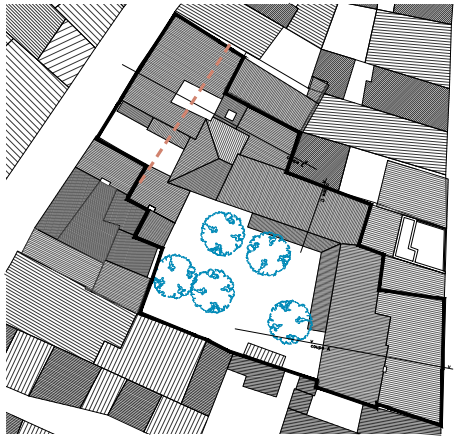

Terrasse Nord - Façade Nord

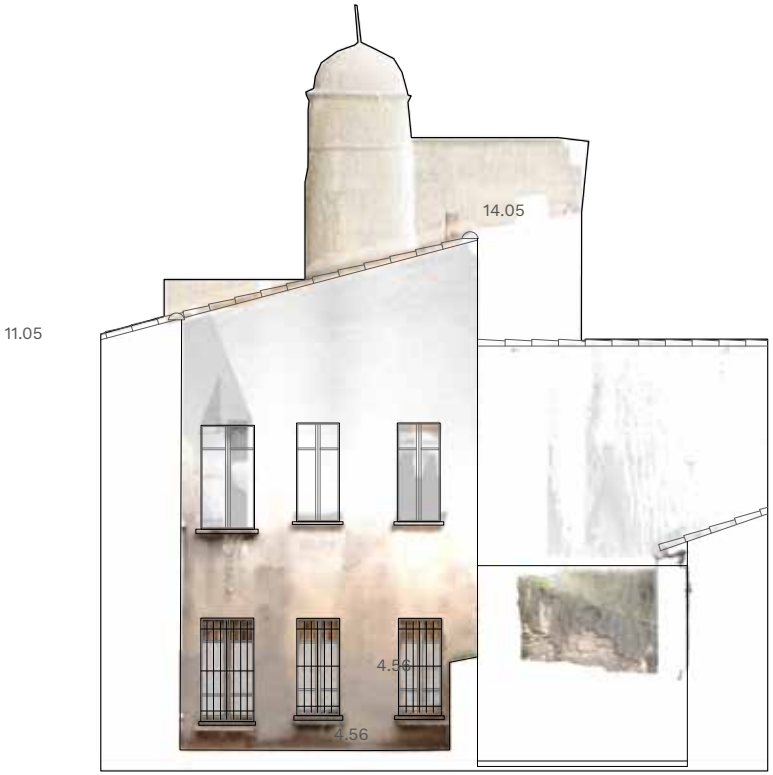

2.00 / façade 10

Terrasse Nord - Façade Est

2.00 / façade 11

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC 5

COUR ETAGE FACADES PROJET 1/100

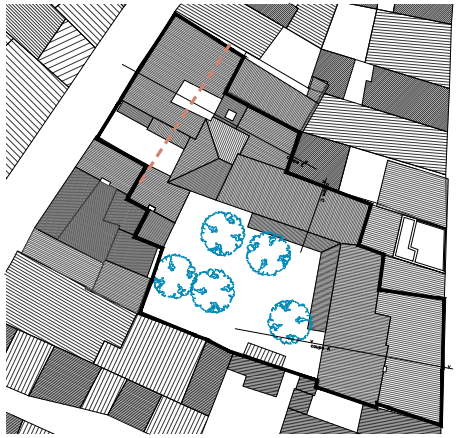

Terrasse Nord - Façade Nord

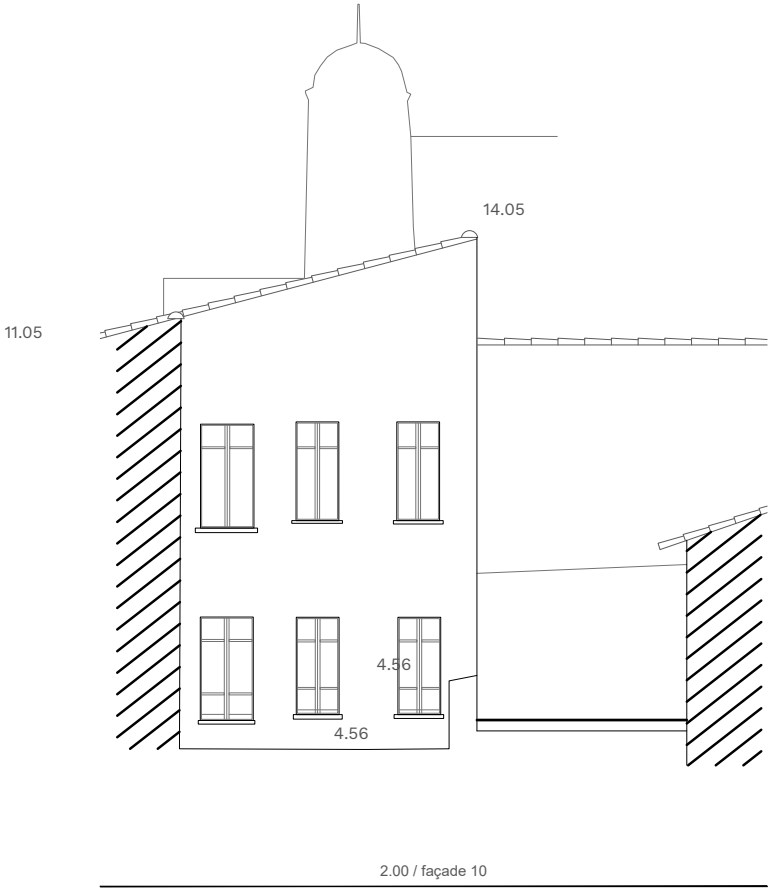

2.00 / façade 10

Terrasse Nord - Façade Est

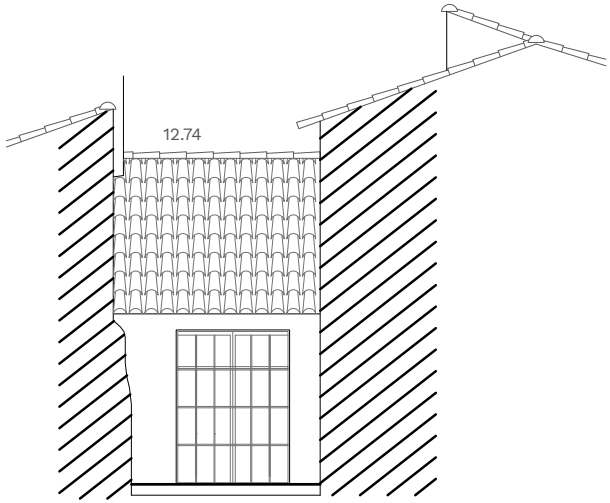

2.00 / façade 11

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

RUE PORTAGNEL FACADE EXISTANTE 1/100

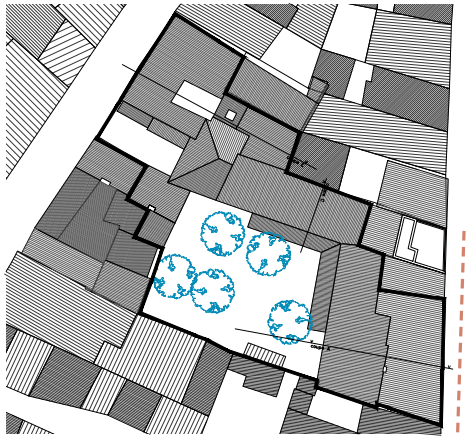

Rue Portagnel - Façade Ouest

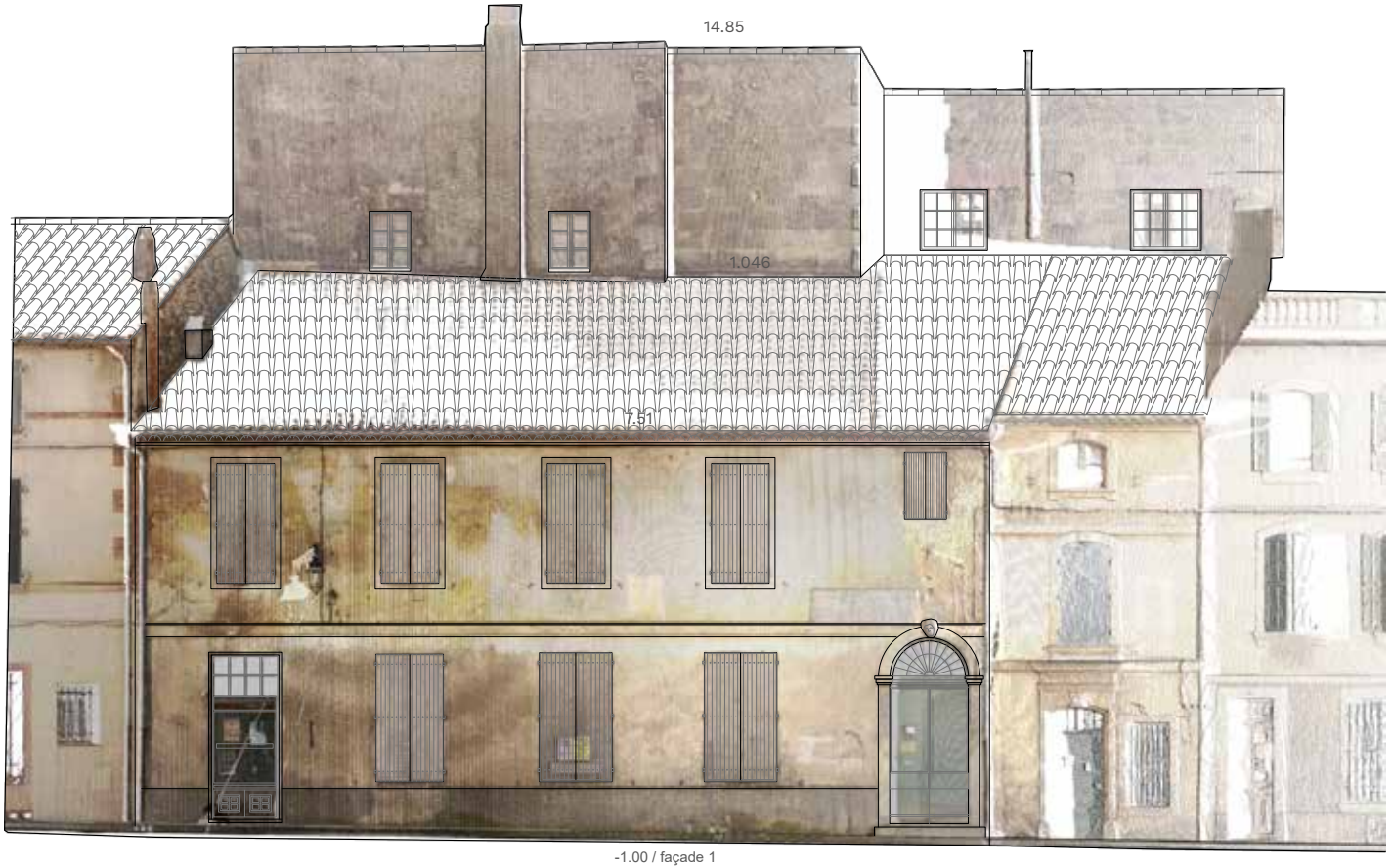

-1.00 / façade 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

RUE PORTAGNEL FACADE PROJET 1/100

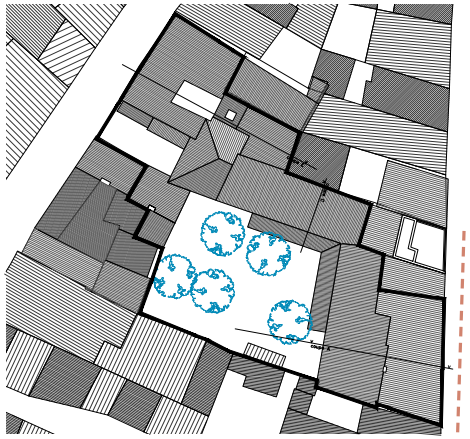

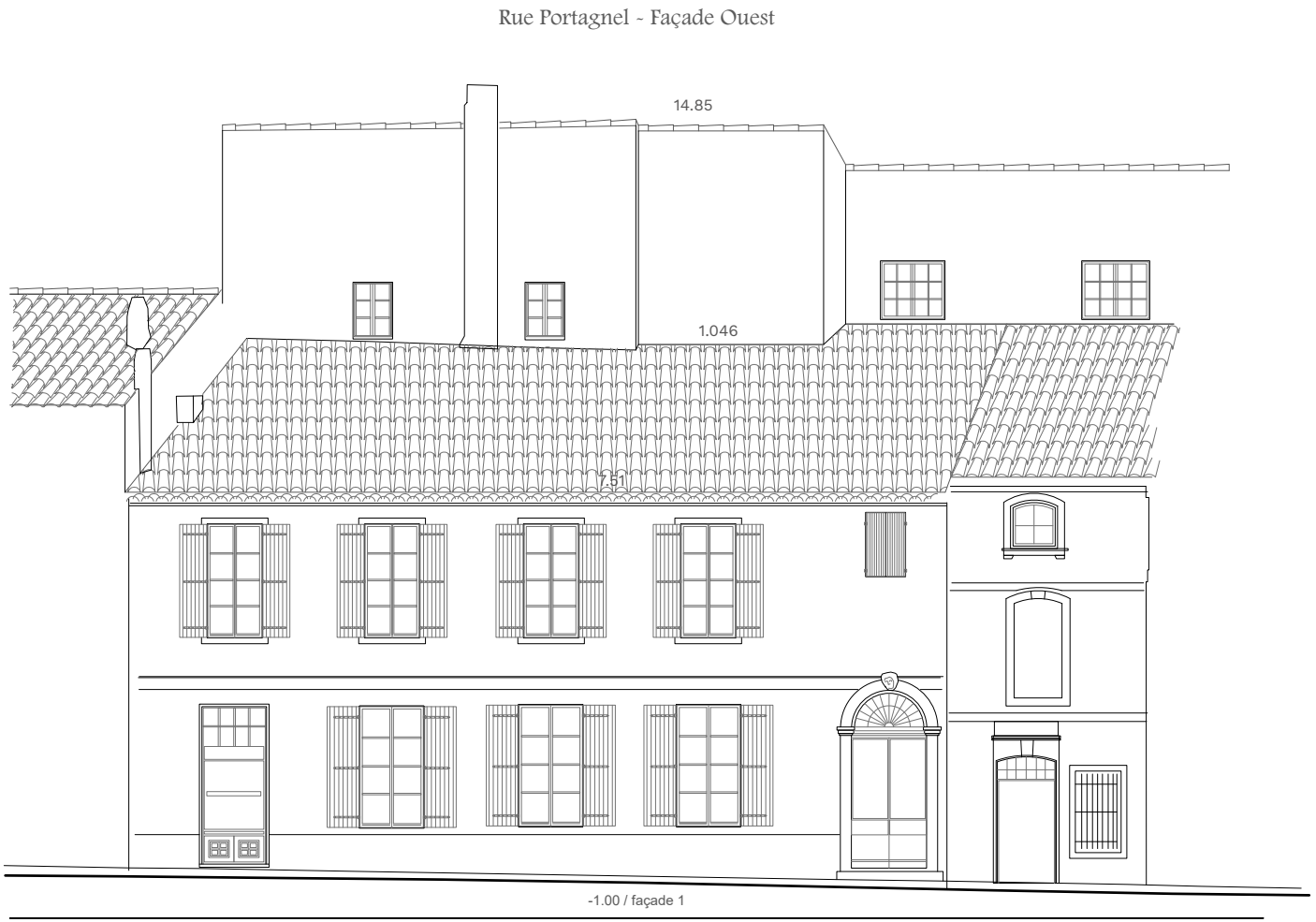

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE EXISTANTE 1/100

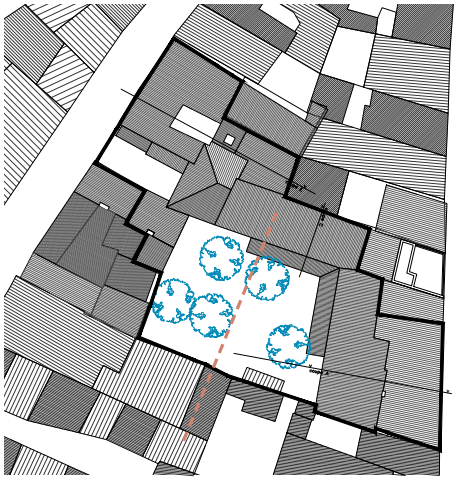

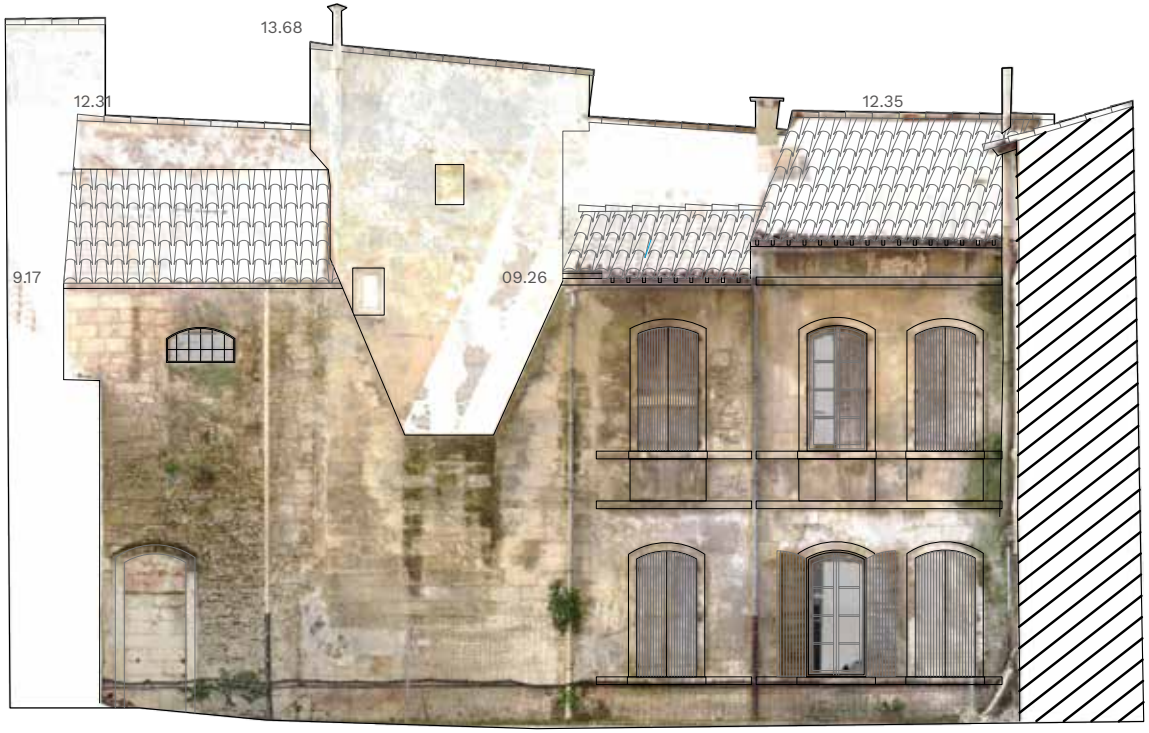

Cour Est - Façade Ouest -1.00 / façade 5

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE PROJET 1/100

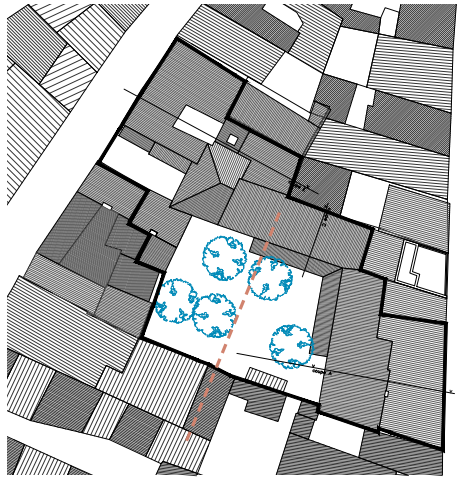

Cour Est - Façade Ouest

-1.00 / façade 5

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAITRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE EXISTANTE 1/100

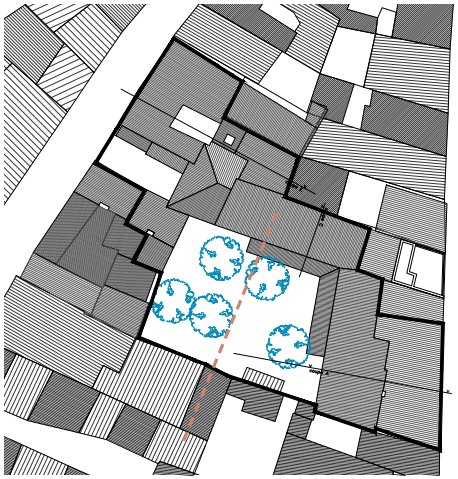

Cour Est - Façade Est

-1.00 / façade 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE PROJET 1/100

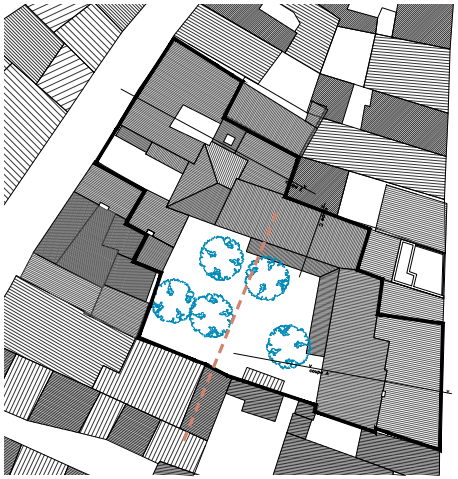

Cour Est - Façade Est

-1.00 / façade 2

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE EXISTANTE 1/100

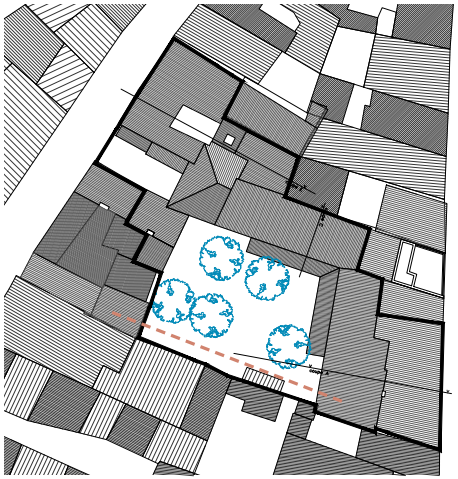

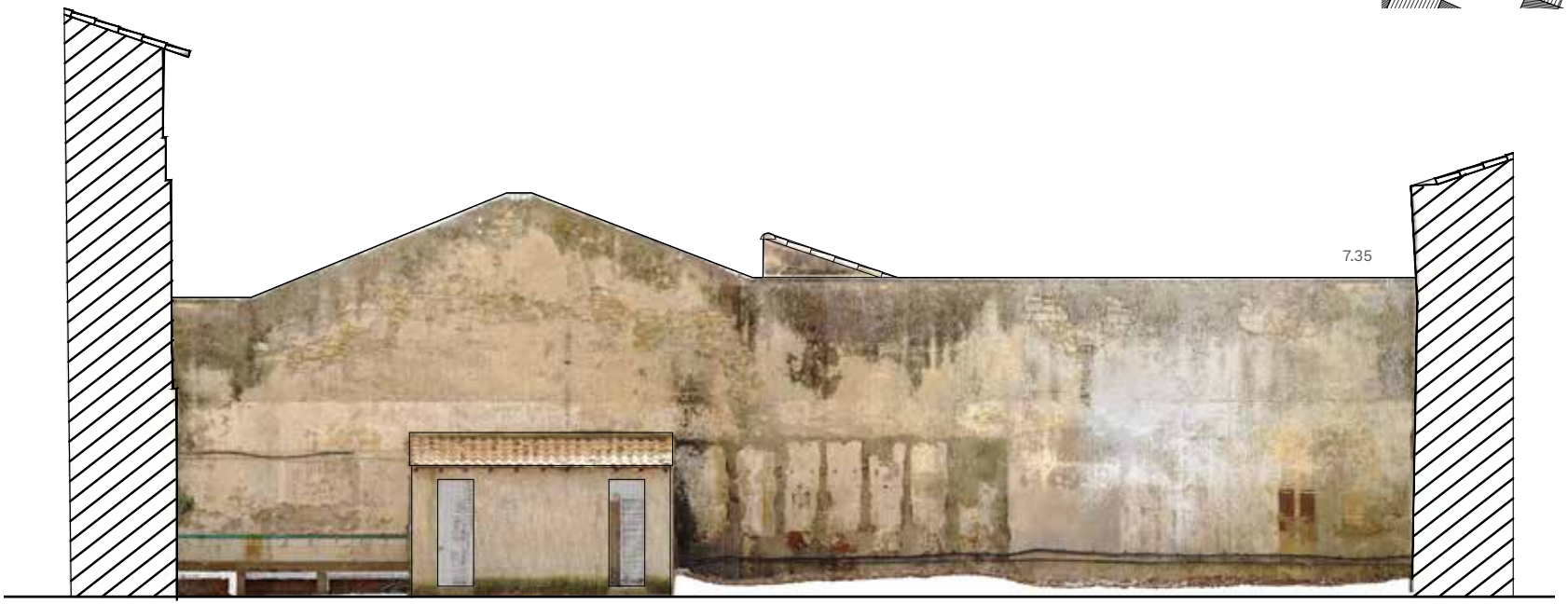

Cour Est - Façade Sud

-1.00 / façade 4

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE PROJET 1/100

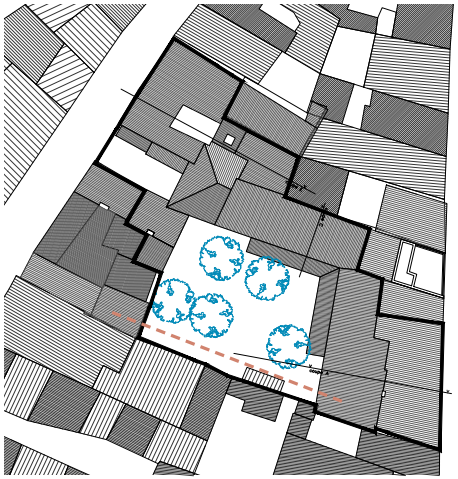

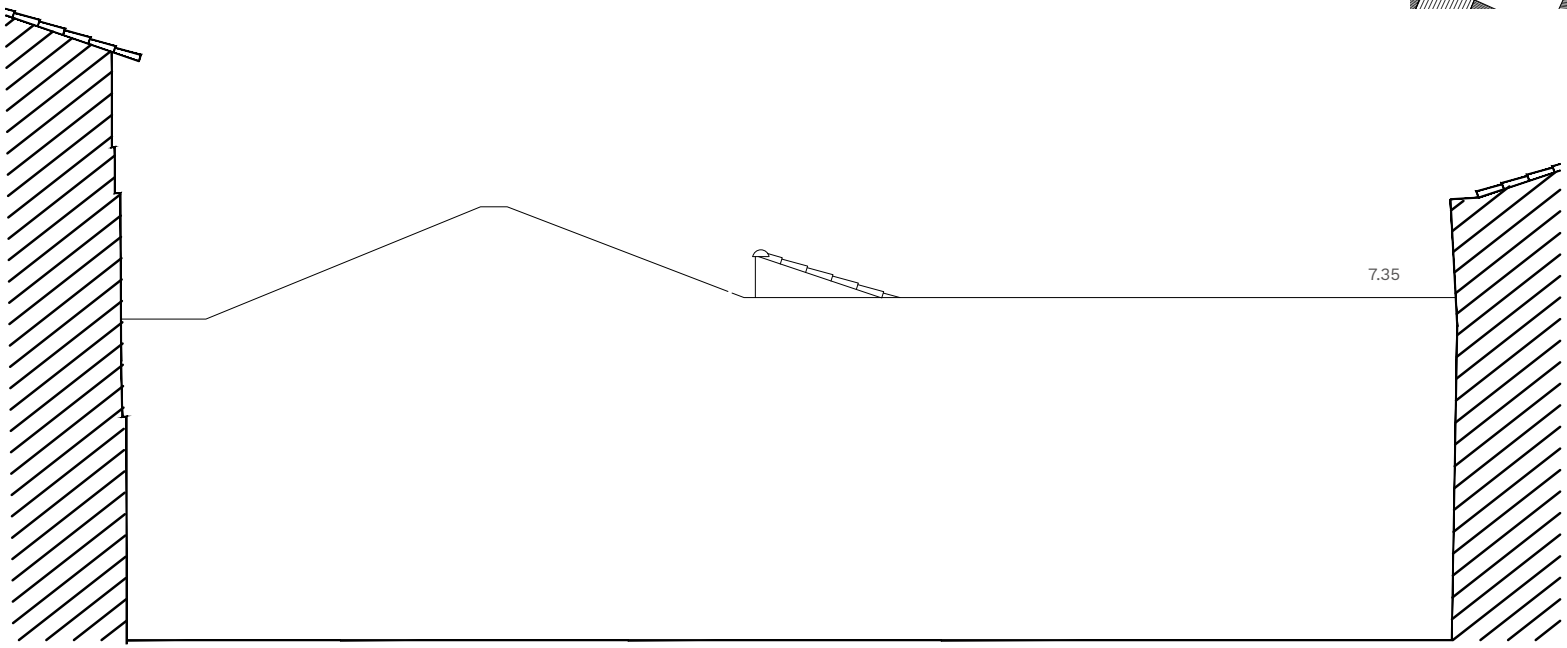

Cour Est - Façade Sud

-1.00 / façade 4

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE EXISTANTE 1/100

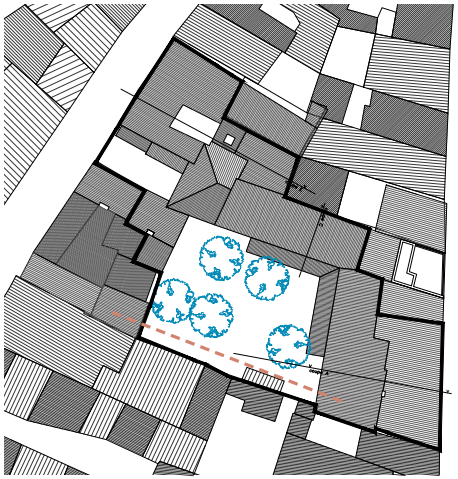

Cour Est - Façade Nord

-1.00 / façade 3

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 5

COUR FACADE PROJET 1/100

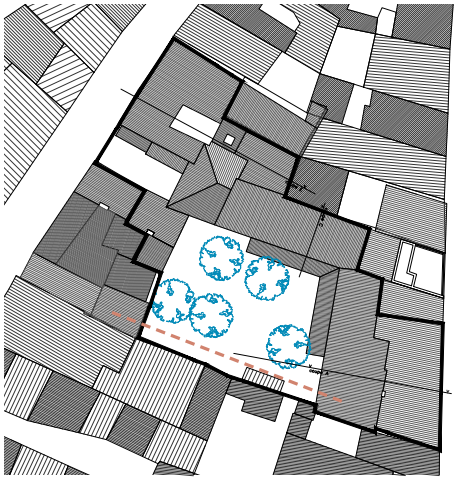

Cour Est - Façade Nord

-1.00 / façade 3

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PLAN DE TOITURES PROJET 1/150

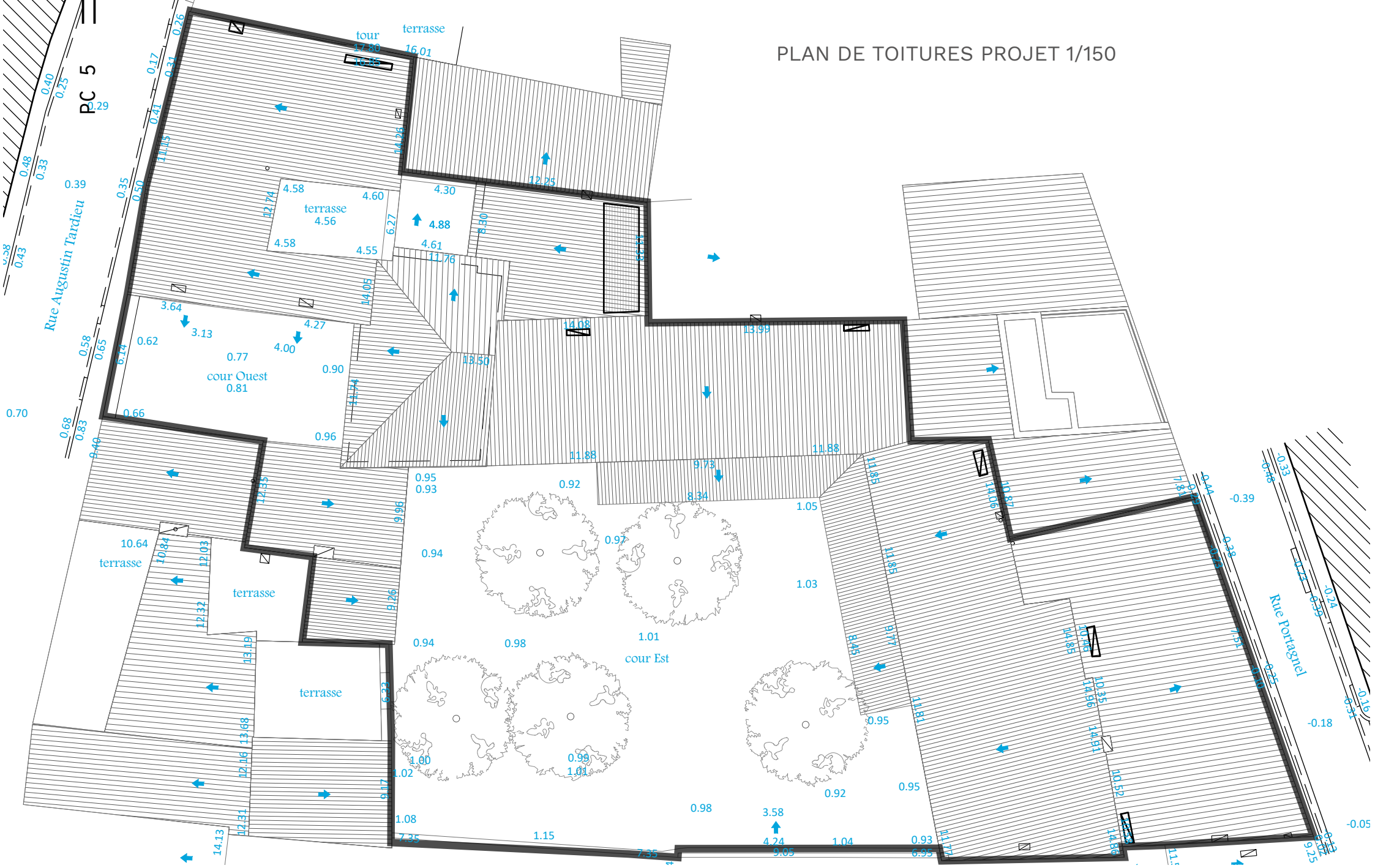

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSISTANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 6

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAITRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE
JANVIER 2021

PLANCHE

ÉCHELLE

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 6

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 6

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC 6

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE
JANVIER 2021

PLANCHE

ÉCHELLE

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 7

PHOTOGRAPHIE DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

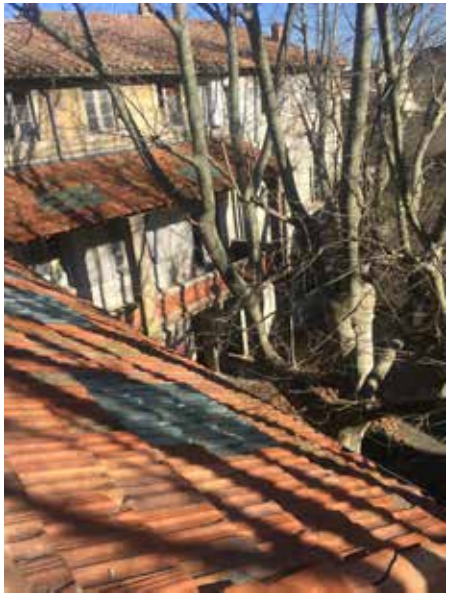

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE
JANVIER 2021

PLANCHE

ÉCHELLE

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC 8

PHOTOGRAPHIE DU TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT LOINTAIN

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

NOTICE REGLEMENTATION THERMIQUE

Projet : **Villa Napoléons**

Adresse : **Ancienne école Portagnel** - Rue Portagnel – 13200 ARLES

Maître de l'Ouvrage : **Les Napoleons** - 26, rue Vivienne 75002 Paris

Assistant au Maître de l'Ouvrage : **MYAMO** - 6-8 place de la République, 13200 Arles

Janvier 2021

Équipe Projet

Architecte signataire du Dossier de Permis de Construire : **Encore Heureux Architectes** 104 rue d'Aubervilliers, 75019 Paris

Architectes associés : **bkCLUB architectes** - tour 4, allée Granados - 13008 Marseille

Bureau d'études Fluides : **Garcia Ingénierie** – 164 chemin Saint Jean du Désert – 13005 Marseille

Concepteur environnemental : **DOMENE scop** – 99 rue des tailleurs de pierre – ZA les Roquassiers – 13300 Salon-de-Provence

Données Projet

Emprise du site : **900 m²** - dont 482 m² d'espaces libres non bâtis – desservis par les rues Portagnel et Tardieu

Date de construction : **XIIIème siècle** – Transformation en école vers **1880**.

Zone climatique : **H3**

Altitude : **7 à 8 m**.

Système constructif principal : Maçonnerie de pierre et de moellons de pierre, plancher bas sur terre battue et planchers intermédiaires bois + charpente bois couverte de tuiles canal à la romaine.

Surfaces de plancher existantes : **1 199 m²** – répartis sur 3 niveaux

Surfaces soumises à la réglementation thermique (SRT) : **1 042 m²** environ

Usages : Tiers-lieu définissant un espace culturel, développant également une restauration et de l'hôtellerie et quelques espaces de coworking.

Catégorie ERP : **L, N,** O de **4ème** catégorie

Réglementation Thermique applicable

Le projet concerne une construction achevée avant 1948 et ne recevra aucune création de surface nouvelle.

C'est la réglementation thermique « élément par élément » qui s'applique selon l'arrêté du 3 mai 2007 modifié le 1er janvier 2018.

Gardes-fous

L'arrêté du 3 mai 2007 modifié le 1er janvier 2018 met en place des gardes fous liés à la zone climatique. Ces gardes fous concernent :

- la résistance thermique minimale des parois opaques
- le coefficient thermique des parois vitrées
- le chauffage
- l'eau chaude sanitaire
- le refroidissement
- la ventilation mécanique
- l'éclairage non résidentiel
- les énergies renouvelables

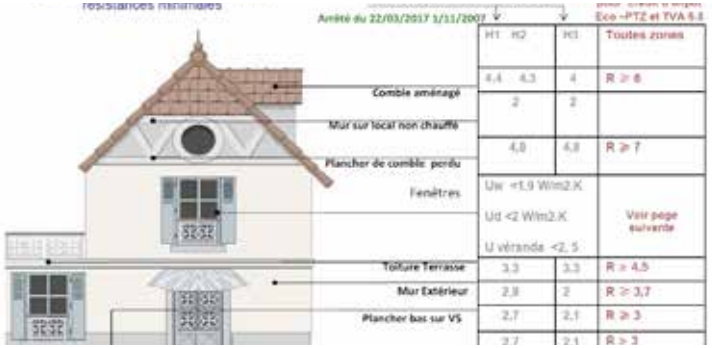

Présentation des interventions sur l'enveloppe bâtie

Résistance thermique des parois opaques

Murs extérieurs

Le projet déroge au garde-fou imposant un R ≥ 4 m².K/W en vertu de l'article 2 de l'arrêté du 3 mai 2007, les murs étant composés de maçonneries anciennes nécessitant un traitement thermique aux capacités hygroscopiques compatibles avec la perspirance des murs et un traitement projeté pour corriger de l'intérieur les ponts thermiques et la non linéarité des murs.

Traitement rapporté : enduit chaux-chanvre de 8 cm d'épaisseur, finition enduit à la chaux.

Compositions			l (cm)	lambda	R (m².K)/W	U (W/m².K)
Mur extérieur correction thermique	1	Rsi + Rse			0,17	
		moellons de pierres calcaires tendres	50,00	0,917	0,55	
		chaux-chanvre	8,00	0,066	1,21	
		Enduit de finition chaux	2,00	0,670	0,03	
				Total	1,96	0,51

Murs intérieurs

Le projet respecte le garde-fou imposant un R ≥ 2 m².K/W avec le traitement en fond de parois complémentaire à la correction thermique d'un doublage sur lame d'air non ventilée accueillant les distributions verticales et horizontales hydrauliques et aérauliques.

Compositions			l (cm)	lambda	R (m².K)/W	U (W/m².K)
Mur intérieur correction thermique + doublage	2	Rsi + Rse			0,17	
		moellons de pierres calcaires tendres	50,00	0,917	0,55	
		chaux-chanvre	3,00	0,066	0,45	
		lame d'air non ventilée	8,00	0,047	1,70	
		plaque de plâtre BA13	1,20	0,130	0,09	
				Total	2,96	0,34

Toitures

Le projet respecte le garde-fou imposant un R ≥ 4,8 m².K/W et va bien au-delà pour améliorer le comportement thermique pour faire face aux épisodes caniculaires en insufflant 30 cm de ouate de cellulose sur les planchers des combles.

Compositions			l (cm)	lambda	R (m².K)/W	U (W/m².K)
Toiture	(1)	Rsi + Rse			0,14	
Combles perdus		Parfeuille	2,00	0,84	0,02	
		Ouate de cellulose insufflée	30,00	0,04	7,69	
				Total	7,86	0,13

Planchers bas

Le projet respecte le garde-fou imposant un R ≥ 2,1 m².K/W en reprenant l'ensemble des sols pour intégrer un isolant thermique et mettre à niveau l'ensemble du RDC en lien avec l'accessibilité PMR.
Les revêtements de sol existants en terre cuite sont réemployés et restaurés.

Compositions			l (cm)	lambda	R (m².K)/W	U (W/m².K)
Plancher bas	(1)	Rsi + Rse			0,21	
		Sol terre cuite restitué	2,00	0,84	0,02	
		Chape ou équivalent	1,00	1,75		
		Plaques de liège expansé ou liège en vrac	8,00	0,04	1,90	
				Total	2,14	0,47

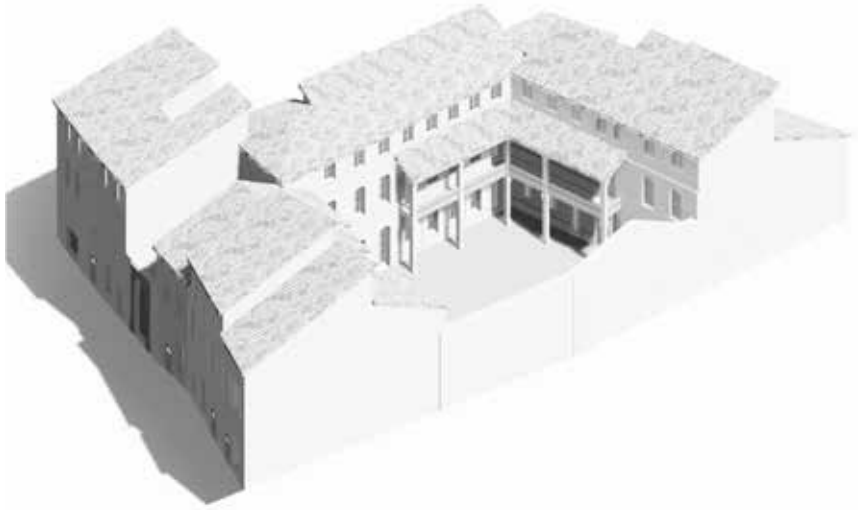

Coefficient thermique des parois vitrées

Fenêtres et portes-fenêtres

Le projet respecte le garde-fou imposant un Uw < 1,9 W/m².K en installant des menuiseries restaurées sur cadre bois (dont traitement du pont thermique avec le correcteur thermique chaux-chanvre).
Double-vitrage Argon sur châssis bois, ouvrant à la française et restauration des éléments de petits bois avec un Uw < 1,5 W/m².K.

En complément, les menuiseries seront dotées selon les cas de figure :

- de contre-vents extérieurs restaurés en bois
- de lambrequins abritant des stores à lames de bois orientables et empilables

Ces éléments permettent de compléter le dispositif thermique pour réduire l'incidence du Mistral sur les menuiseries exposées et placées en surpression (côté Rue Portagnel notamment) et l'incidence du rayonnement solaire direct de mai à septembre sur les parois vitrées exposées (côté cour principalement).

Représentation perspective du traitement des façades et menuiseries extérieures

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

Présentation des interventions pour le chauffage, la ventilation, le rafraichissement, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage du bâtiment

Production et distribution de chauffage

Principes de base
Le bâtiment accueillera une production centralisée d'eau chaude pour alimenter des cassettes depuis une installation de thermo-frigo-pompes avec un COP de 3,18.

Principes en variante (suite à faisabilité technique pour éviter la climatisation)
Le bâtiment accueillera une chaudière gaz à condensation (type C) avec un rendement minimal PCI à 70°C supérieur à 102% pour alimenter en eau chaude des radiateurs et quelques plafonds rayonnants.
Le raccordement gaz se fera rue Portagnel. Le coffret sera maçonné et intégré dans les ouvrages de façade restaurés. La fumisterie et les évacuations seront réalisées distinctement des conduits de ventilation via des conduits type shunt avec cheminée maçonnée en toiture.

Dans les deux cas, les distributions circulent dans des doublages et soffites adaptés. Toutes les distributions sont calorifugées avec un Ul de classe 3 selon la norme NF EN 12 828 +A1 : 2014.
Les extractions et évacuations se font systématiquement en toiture via des éléments de cheminée ou tourelle maçonnés.

Le projet respecte les articles 16 à 27 de la RT, modifiés par l'arrêté du 22 mars 2017 – article 4.

Production et distribution d'eau chaude sanitaire

Principes de base
Le bâtiment accueillera une production centralisée d'eau chaude sanitaire par ballon thermo-dynamique sur compresseur extérieur situé en comble ventilé protégé par des grilles en terre cuite.
Le COP sera a minima de 3,3 pour 15°C de température extérieure.
Le ballon sera isolé et positionné en local technique à rez-de-chaussée.

Principes en variante (suite à faisabilité technique pour éviter la climatisation)
Le bâtiment accueillera une chaudière gaz à condensation (type C) avec un rendement minimal PCI à 70°C supérieur à 102% pour alimenter deux ballons de stockage d'environ 500 litres isolés et placés en local technique.

Le projet n'est pas concerné par les articles 28 et 29 de la RT « élément par élément ».

Dispositifs de ventilation

Usages de chambre et d'espace de travail
Les locaux bénéficieront d'une ventilation naturelle assistée organisée autour de conduits verticaux avec extraction en tourelle maçonnée en toiture.
Les pièces humides bénéficieront d'une VMC complémentaire avec évacuation par conduits verticaux.

Usages de cuisine
Le local de production et laverie en cuisine à RDC bénéficiera d'une extraction spécifique avec évacuation indépendante par conduits et cheminées maçonnés.

Usages de réception / accueil du public polyvalent
Le local bénéficiera de larges ouvrants permettant d'assurer une ventilation naturelle lors d'évènements non bruyants.
En complément, il est prévu une ventilation mécanique par insufflation (simple ou double-flux selon faisabilité technique des encombrements en comble technique).
Les débits de ventilation seront conformes au RDS selon le nombre d'occupants, à savoir 25 m3/h.personne.

Les ventilations de confort seront asservies à la détection de CO_2 par sonde.

Toutes les modulations de débit seront régulées et temporisées soit par la maîtrise des ouvrants par les occupants eux-mêmes, soit par des bouches hygro-réglables dans les pièces humides.

La ventilation technique de la cuisine sera asservie à la mise en service de l'ensemble du local.

Tous les équipements de ventilation créés ou adaptés seront conformes aux articles 38, 39 et 40 de la réglementation modifiée par l'arrêté du 22 mars 2017 – article 4.

Dispositifs de rafraichissement

Usages de chambre et d'espace de travail
Les locaux bénéficieront de brasseurs d'air plafonniers double vitesse permettant de réduire la température ressentie de 2°C à vitesse moyenne.

Dans le cas d'une distribution de chauffage par cassettes depuis les thermo-frigo-pompes, les locaux bénéficieront d'une climatisation bridée à 28°C en ambiance.

Usages de cuisine
Aucun dispositif de refroidissement n'est prévu.

Usages de réception / accueil du public polyvalent
Le local bénéficiera d'un dispositif de rafraichissement adiabatique direct, adossé à la ventilation mécanique par insufflation. Des brasseurs d'air plafonniers seront également installés en complément de confort.

Dans le cas d'une distribution de chauffage par cassettes depuis les thermo-frigo-pompes, les locaux bénéficieront d'une climatisation bridée à 28°C en ambiance.

Les installations éventuelles de climatisation respecteront les articles 30 à 37 de la réglementation thermique.

Dispositifs d'éclairage

Usages de chambre et d'espace de travail

Les locaux bénéficieront de sources de lumière artificielle à très basse énergie, LED (hors lumière bleue à blanche) à gradation de puissance avec coupure en inoccupation par détection de présence (clé des chambres ou capteurs dans les bureaux).

Les locaux d'une superficie de plus de 25 m² bénéficiant d'une autonomie en lumière naturelle supérieure à 60% et à occupation permanente en journée (bureaux) seront également régulés par sonde crépusculaire.

Usages de cuisine

Les installations d'éclairage seront à LED et asservies à la mise en service du local (couplées à la ventilation spécifique). Une coupure manuelle complémentaire et dissociée de la ventilation permettra aux usagers de travailler avec lumière naturelle les jours où le niveau en lux sera supérieur à 500 au niveau du plan de travail ou du piano de cuisine.

Usages de réception / accueil du public polyvalent

Ces locaux à usage non permanent, recevront des luminaires LED très basse énergie avec commande centralisée et dispositif de coupure automatisée en inoccupation.
La puissance installée est de 6 W/m² pour un niveau d'éclairage à gradation variant de 200 à 500 lux au sol, soit une puissance moyenne de 1 W/m² par tranche de 100 lux.

Espaces de circulation et locaux techniques

Ces locaux à usage non permanent, recevront des luminaires LED très basse énergie avec une puissance installée de 4 W /m2 pour 250 lux au sol, soit une moyenne de 1,6 W/ m2 par tranche de 100 lux.
L'ensemble des luminaires sera organisé selon zonage et niveaux, de manière à séquencer les temporisations d'éclairage selon le parcours de l'usager.
Les temporisations seront assurées par détection de présence sur capteur de mouvement, couplée à un minuteur.

L'ensemble des installations d'éclairage seront conformes aux articles 42 à 46 de la réglementation, modifié par l'arrêté du 22 mars 2017 – article 4.

En complément, les espaces extérieurs bénéficieront d'un éclairement contrasté pour le cheminement des PMR limité à 100 lux et quelques luminaires complémentaires sur commande manuelle pour allumage / extinction asservis à la détection de présence.

Gabrielle Adeline Louise RAYNAL

Signature numérique de Gabrielle Adeline Louise RAYNAL
Date : 2021.01.04 13:33:03 +01'00'

A1 - PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS A DEMOLIR

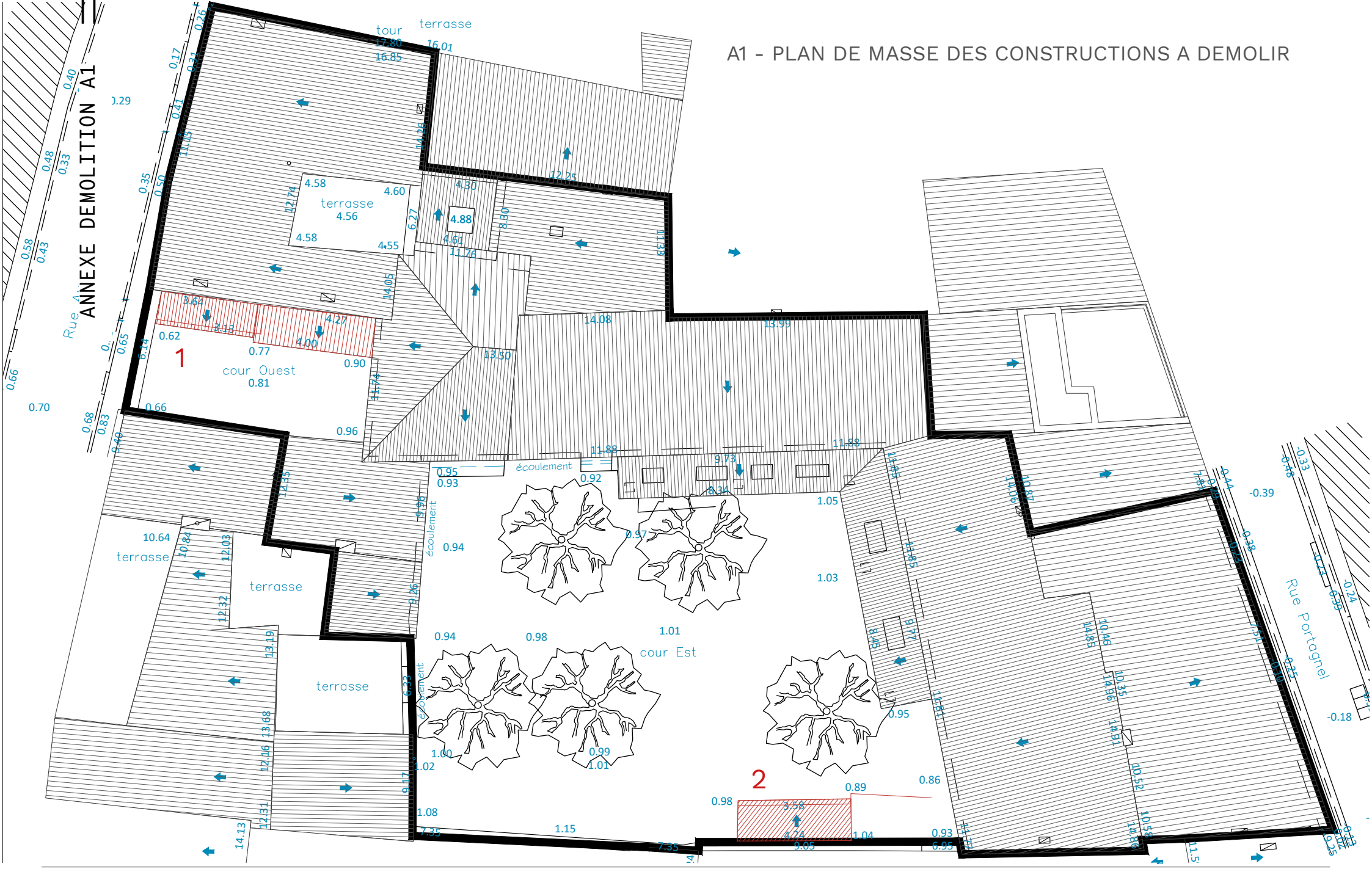

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

ANNEXE DEMOLITION A1

A1 - FACADES DES CONSTRUCTIONS A DEMOLIR 1/100

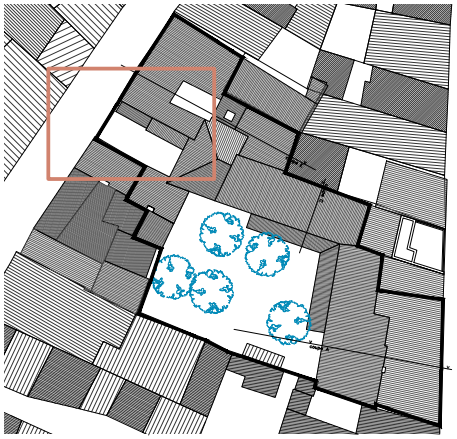

Cour Ouest - Façade Est

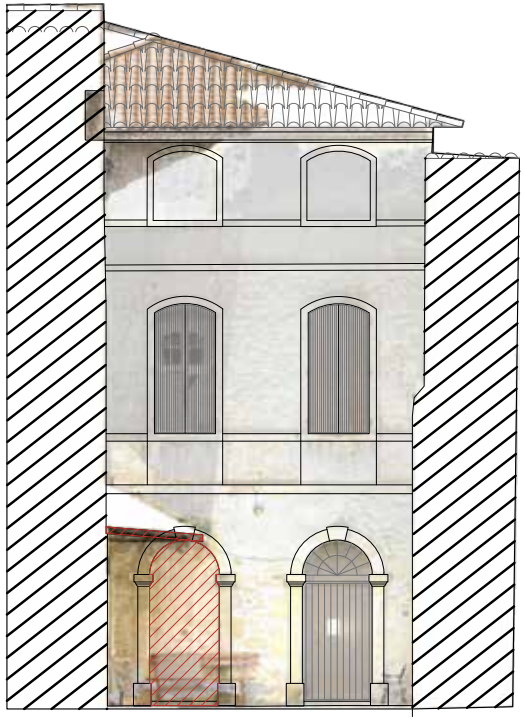

-1.00 / façade 6

Cour Ouest - Façade Nord

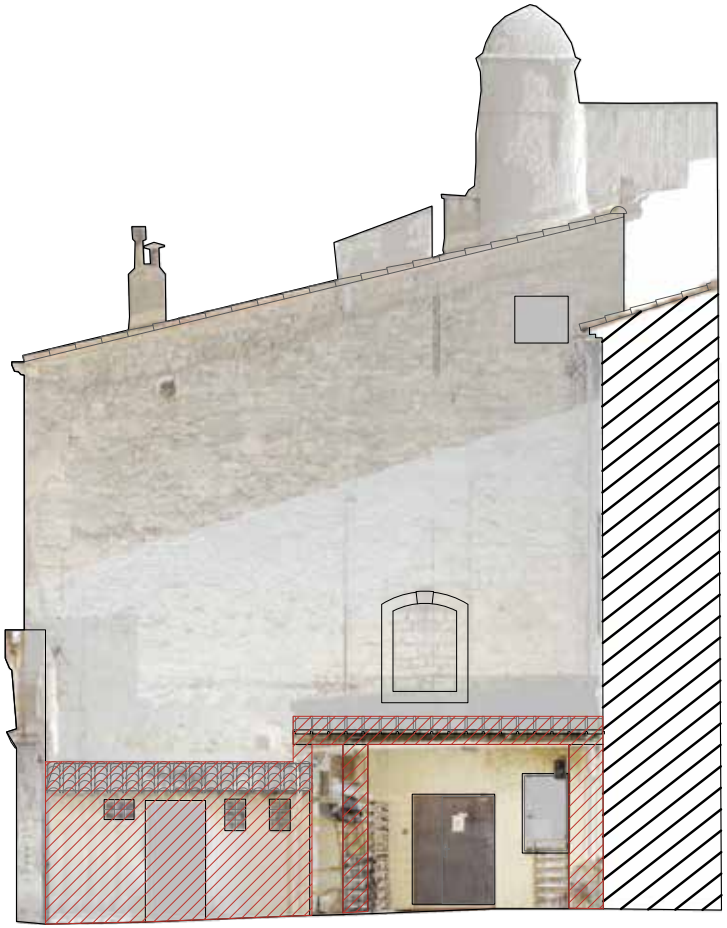

-1.00 / façade 8

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

ANNEXE DEMOLITION A1

A1 - FACADES DES CONSTRUCTIONS A DEMOLIR 1/100

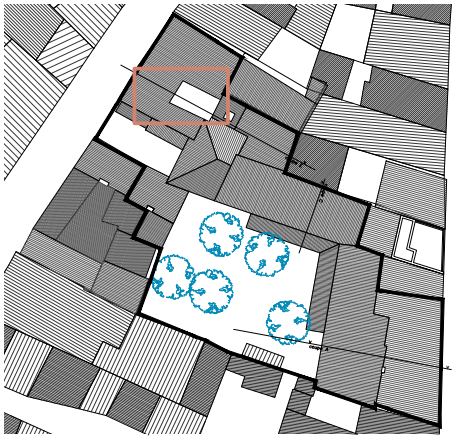

Terrasse Nord - Façade Est

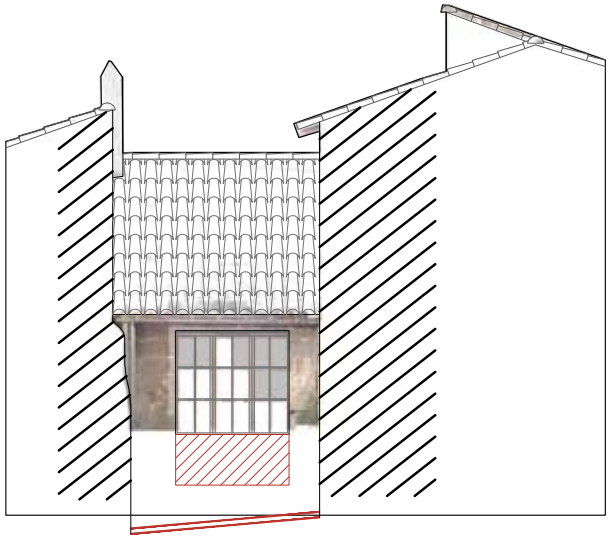

2.00 / façade 11

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

ANNEXE DEMOLITION A1

A1 - FACADES DES CONSTRUCTIONS A DEMOLIR 1/100

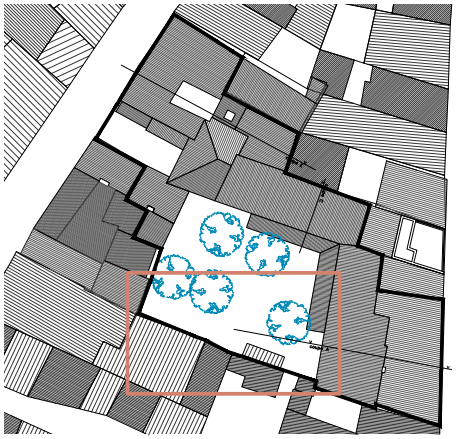

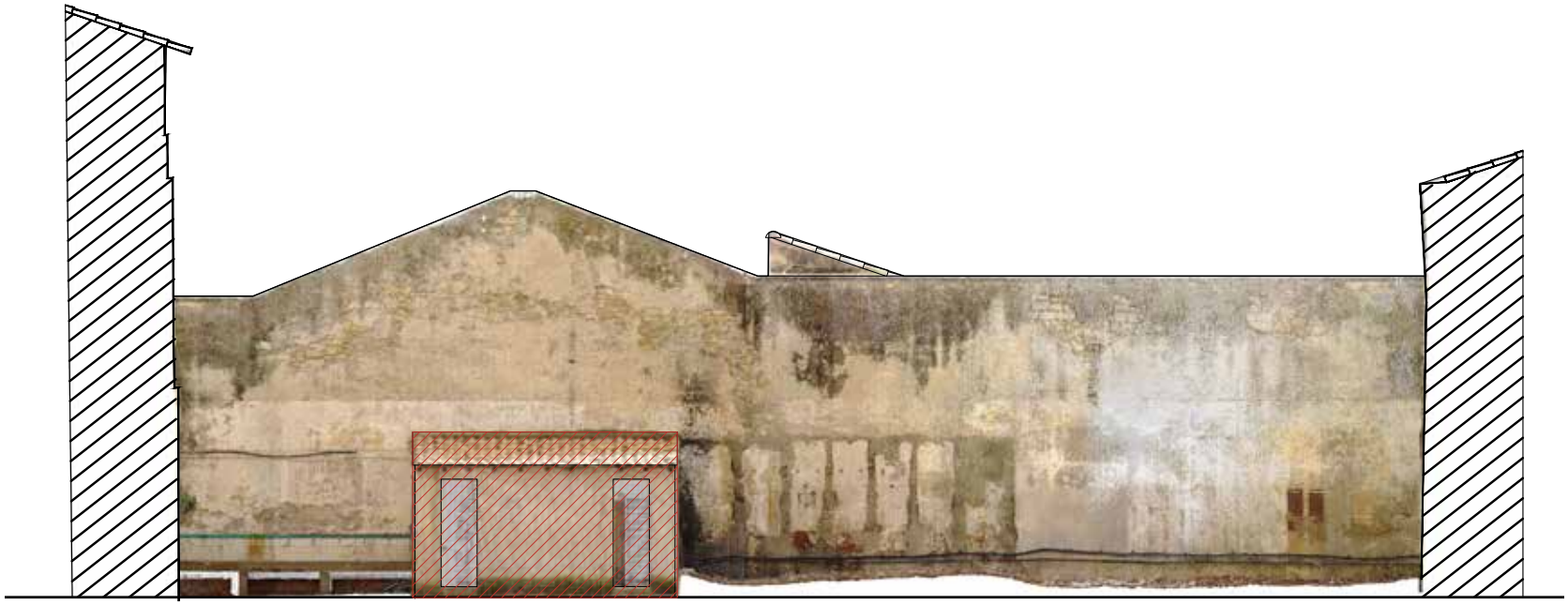

Cour Est - Façade Sud

-1.00 / façade 4

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

ANNEXE DEMOLITION A1

A1 - FACADES DES CONSTRUCTIONS A DEMOLIR 1/100

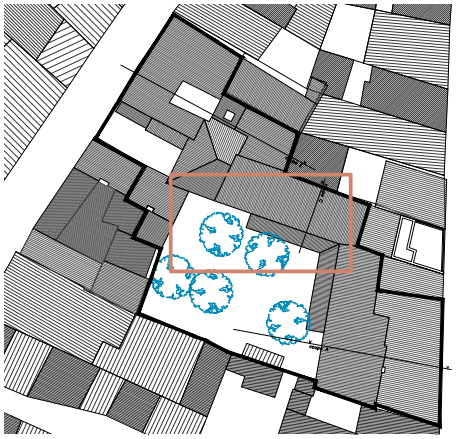

Cour Est - Façade Nord

-1.00 / façade 3

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

II

ANNEXE DEMOLITION A2

PHOTOGRAPHIE DES BATIMENTS A DEMOLIR

1

2

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

Réhabilitation de l'école Portagnel

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE OU D'AMENAGER
OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
JANVIER 2021

- PC 39 -

DOSSIER DESTINÉ À LA VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ AUX RÈGLES D'ACCESSIBILITÉ

MAITRISE D'OUVRAGE
LES NAPOLEONS
26 RUE DE VIVIENNE 75002 PARIS

PC39

PLAN DE SITUATION

Référence cadastrale de la parcelle — 000 AH 01 / Parcelle 197
Contenance cadastrale — environ 1 161 m²
Adresse — 9 rue Augustin Tardieu - 18 Rue Portagnel - 13200 Arles

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC39

PLAN R0 AVANT TRAVAUX POUR UN BATIMENT EXISTANT 1/150

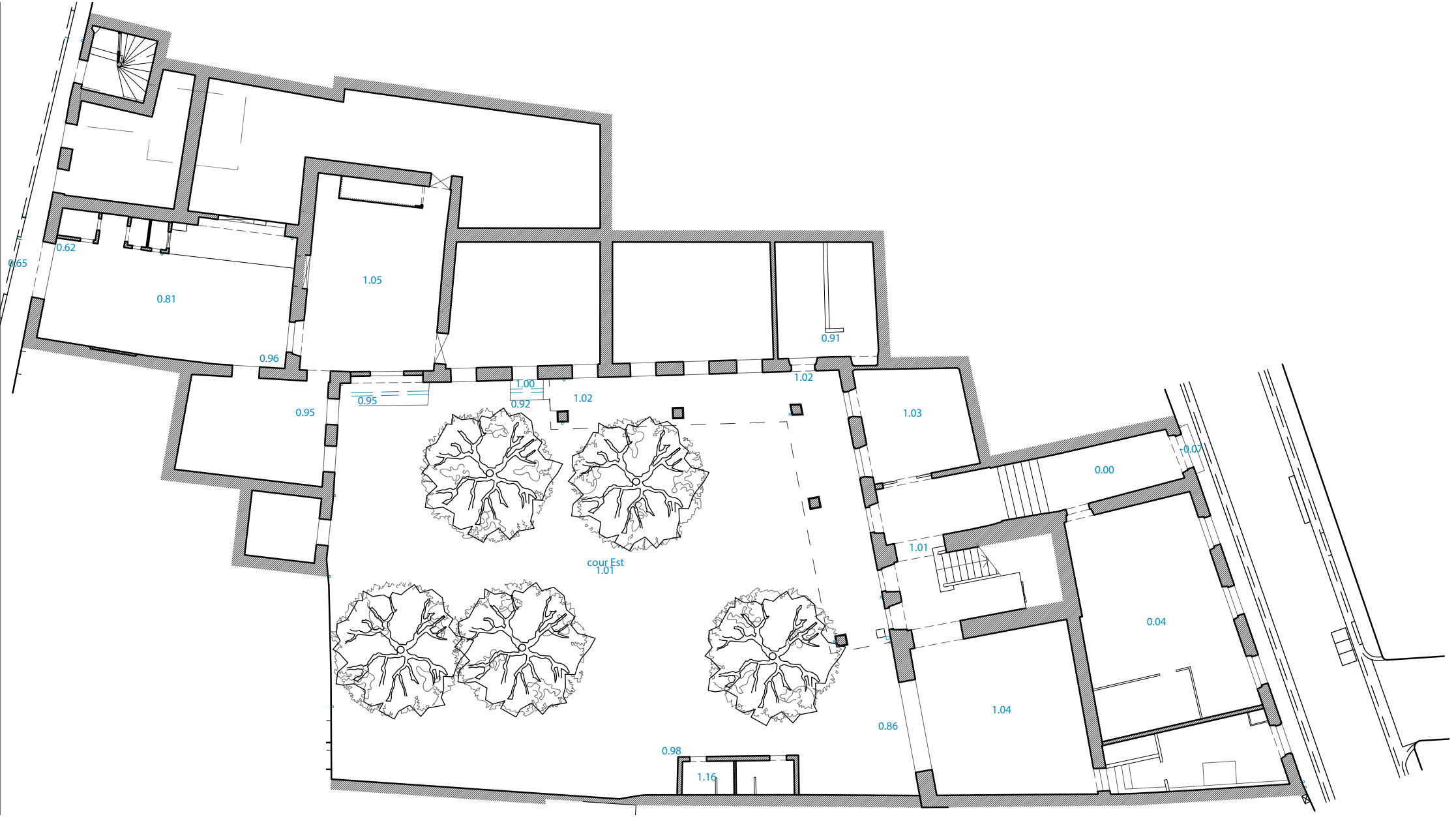

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PLAN R1 AVANT TRAVAUX POUR UN BATIMENT EXISTANT 1/150

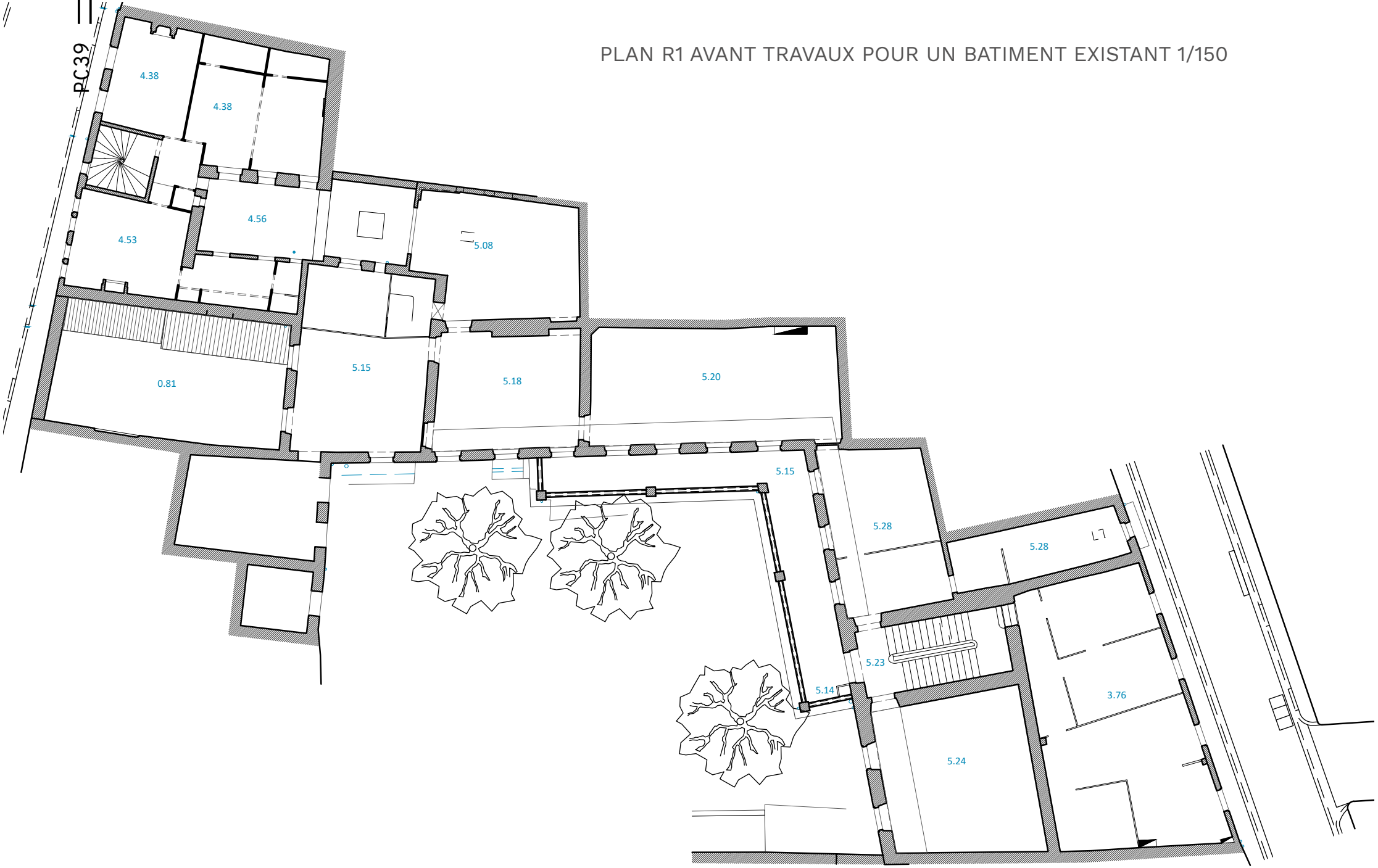

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PLAN R2 AVANT TRAVAUX POUR UN BATIMENT EXISTANT 1/150

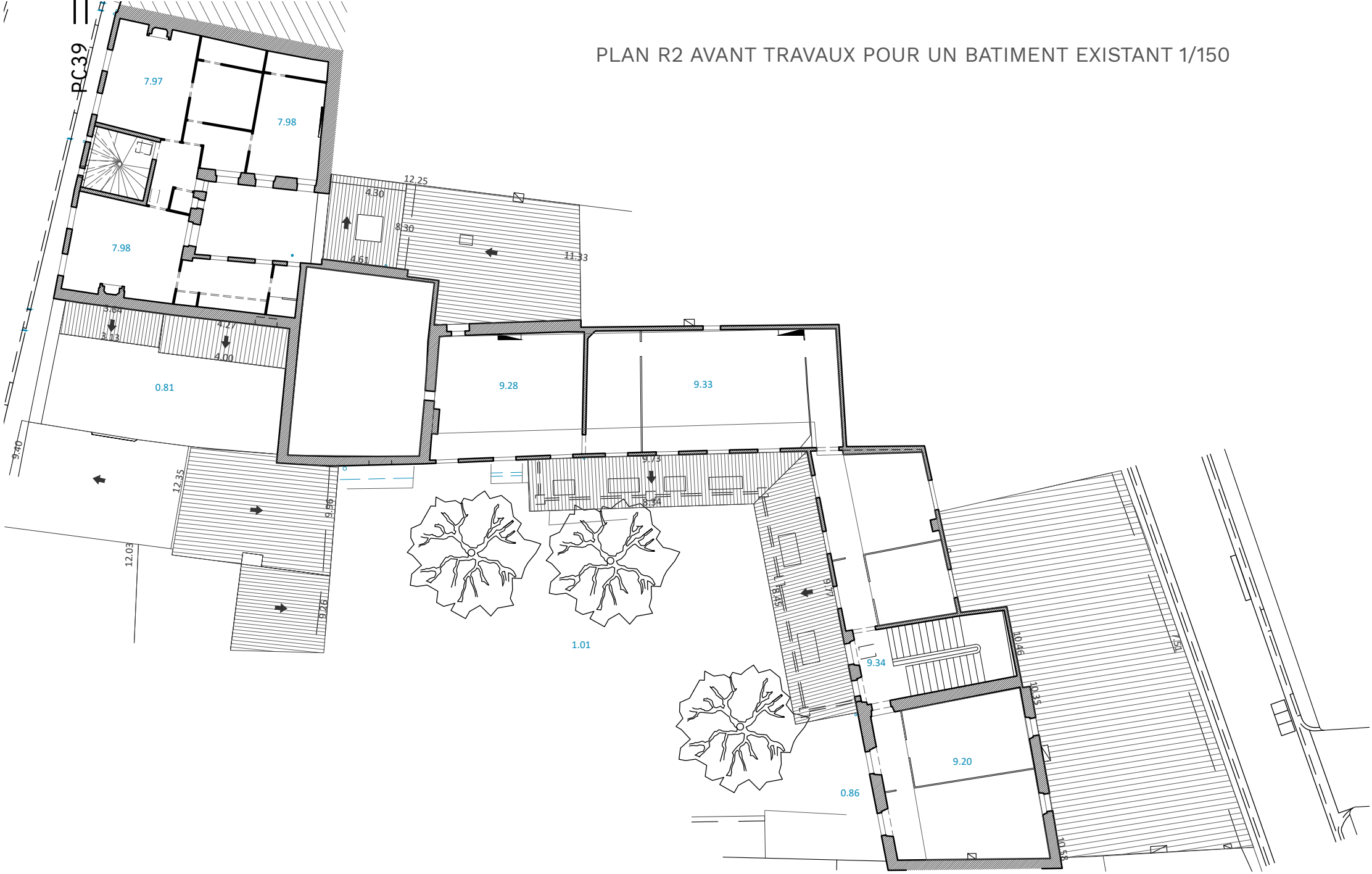

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PROJET : PLAN R0 1/150

PC39

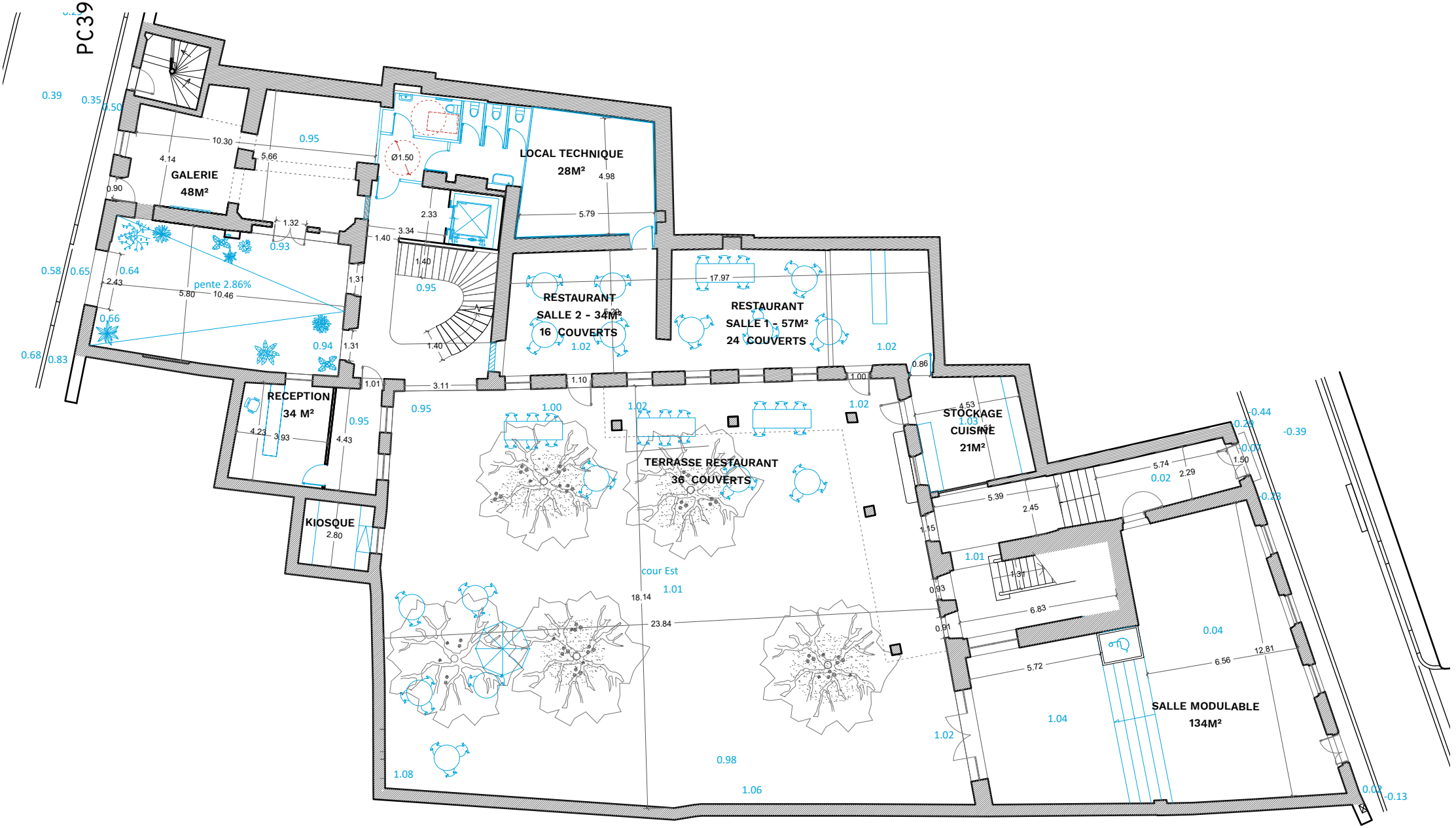

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PROJET : PLAN R1 1/150

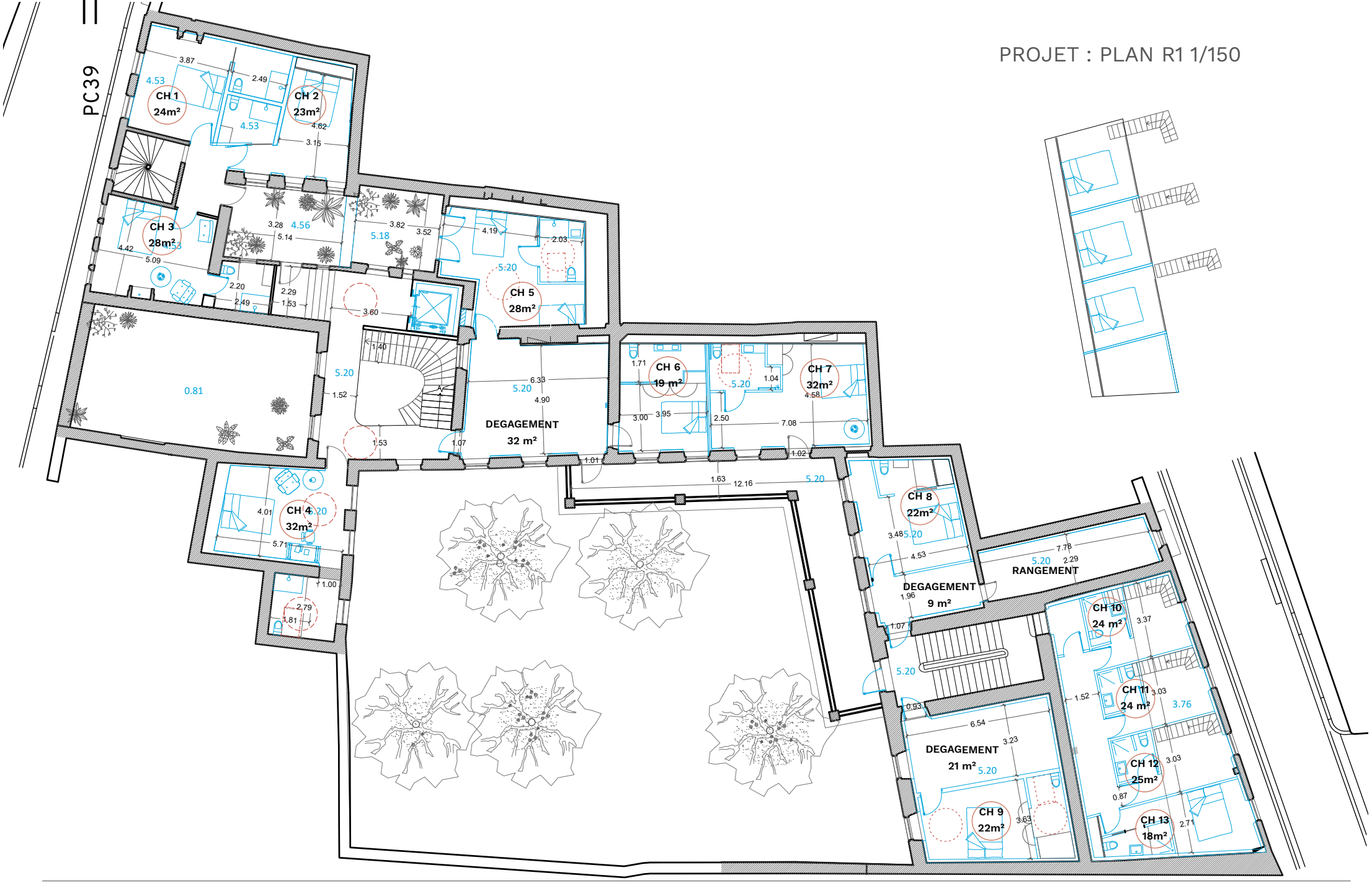

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE

MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PROJET : PLAN R2 1/150

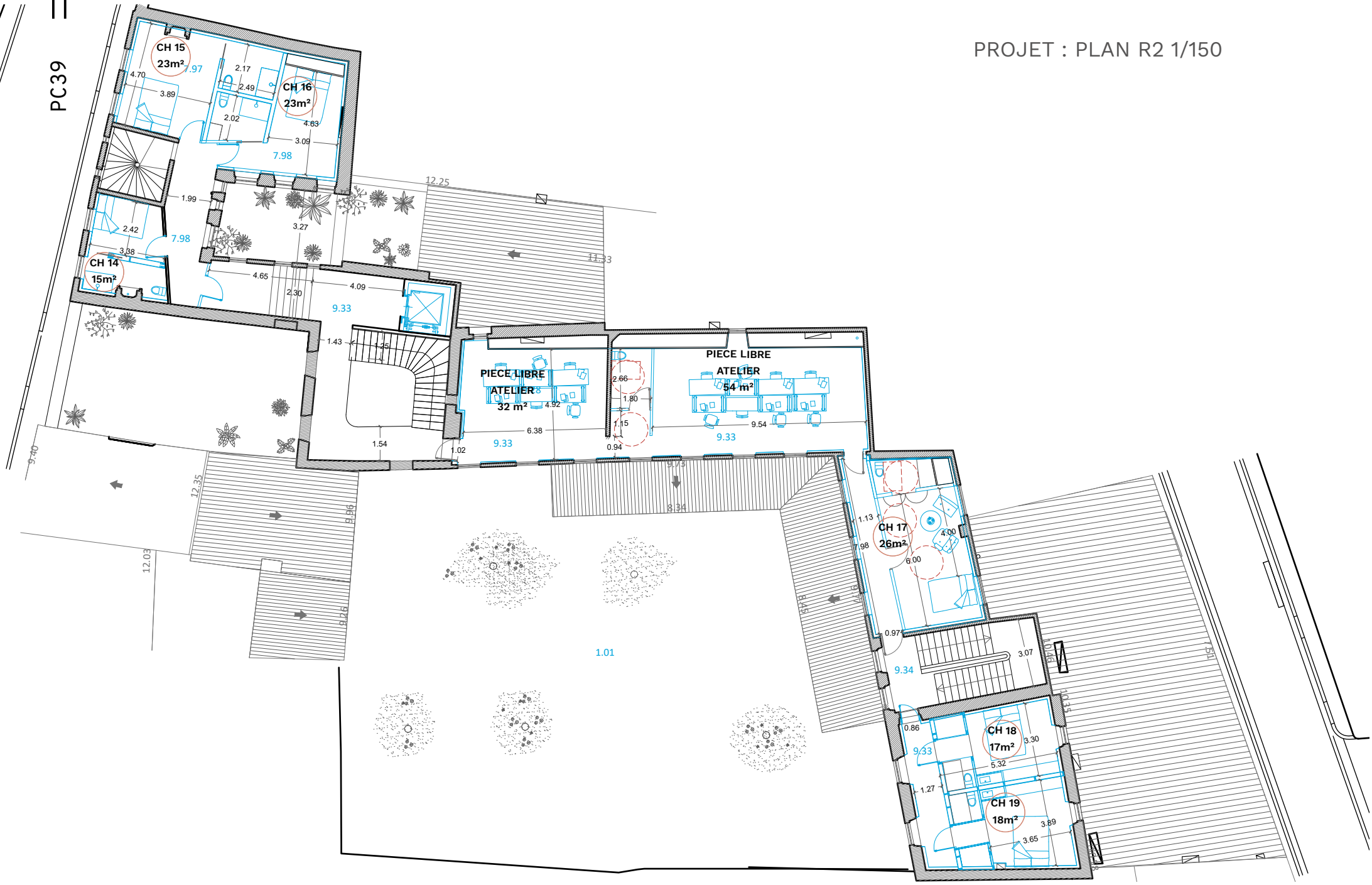

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

COUPE C 1/100 EXISTANT ET PROJET

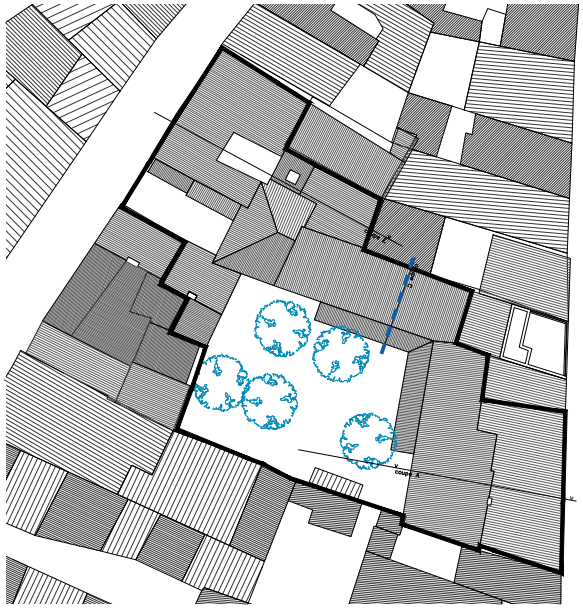

coupe C existant

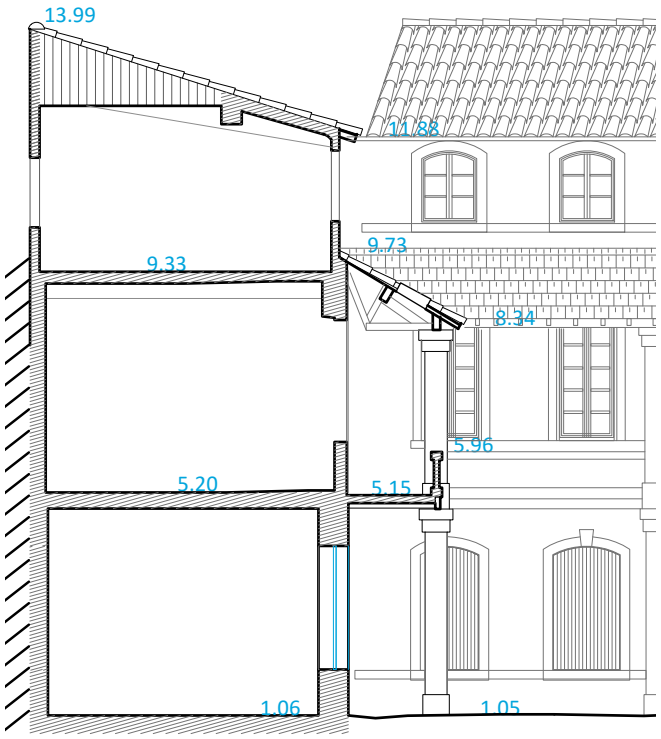

-1.00 / coupe C existant

coupe C projet

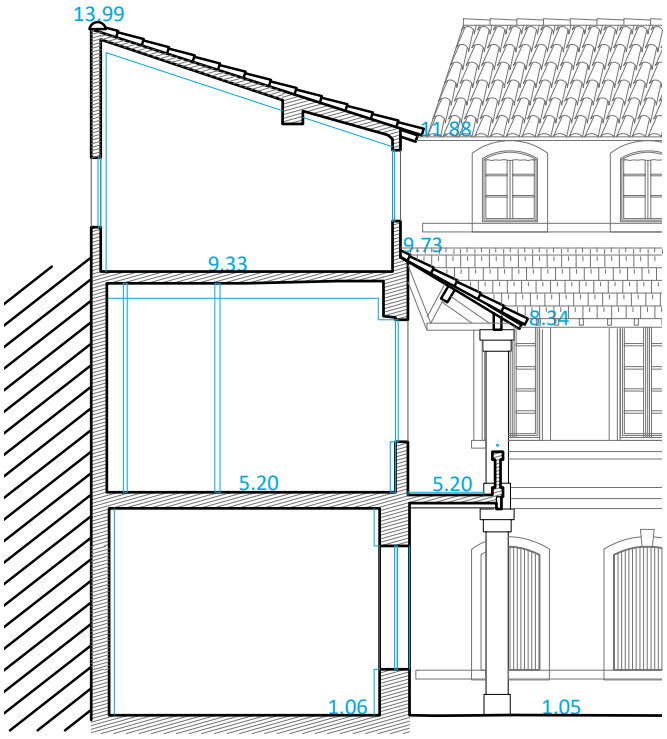

-1.00 / coupe C projet

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC39

Annexe
à l'arrêté du 22 mars 2007
NOTICE RELATIVE A L'ACCESSIBILITÉ
AUX PERSONNES HANDICAPÉES
Construction ou création d'établissement recevant du public
(ERP) soumise à Permis de Construire

Nom de l'opération et identification des travaux: VILLA NAPOLEONS

Adresse de l'opération :
9 RUE AUGUSTIN TARDIEU / 18 RUE PORTAGNEL
ARLES

Nom du maître de l'ouvrage : SAS MOMENTUM

Nom du maître d'oeuvre : Encore Heureux ARCHITECTES

• **Règles en vigueur considérées :**
▯ Articles R 111-19 à R 111-19-3 du CCH, relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public construits ou créés ;
▯ Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l´application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l´habitation et de l´article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l´accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public.

• **Dérogations accordées, telles que demandées au dépôt du permis de construire :**
Demande de déroger à l'accessibilité par un ascenseur dans la salle modulable au rdc côté rue Portagnel. Demande de mise en place d'un élévateur pour personne handicapée d'usage autonome afin de pouvoir accéder au deux parties de la salle.

• **Documents remis lors du permis de construire :**
Dossier PC.
▯Nomenclature :
▯ R Le vérificateur a constaté, sur les documents du permis de construire, le respect de la règle d'accessibilité applicable (*)
▯ NR Le vérificateur a constaté sur les documents du permis de construire une ou des dispositions qui ne respectent pas la règle d'accessibilité applicable (*)
▯ SO La disposition considérée est Sans Objet pour la présente opération.

Date : 5/5/24

Signature :

LISTE DES CONSTATS
Commentaires généraux

CG	01	Certaines règles sont essentiellement d'ordre qualitatif et ne font pas l'objet de référentiel technique commun précis. Les avis R ou NR portés à leur sujet par le vérificateur sont donc à considérer comme présomptions de respect ou de non-respect, établies selon sa propre appréciation des dispositions constatées, et ne préjugeant pas d'interprétations contraires.
CG	02	Mention des éventuels locaux ou parties du bâtiment qui n'ont pu être visités :

Sommaire

1 – Généralités
2 – Cheminements extérieurs
3 – Places de stationnement
4 – Accès au(x) bâtiment(s) ou à l'établissement
5 – Circulations intérieures horizontales
6 – Circulations intérieures verticales
7 – Tapis, escaliers et plans inclinés mécaniques
8 – Revêtements de sols, murs et plafonds
9 – Portes, portiques et sas
10 – Dispositifs d'accueil, équipements et dispositifs de commande
11 – Sanitaires
12 – Sorties
13 – Éclairage
14 – Information et signalisation
15 – Établissements recevant du public assis
16 – Établissements comportant des locaux à sommeil
17 – Établissements avec douches ou cabines
18 – Caisses de paiement

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
1. Généralités					
Appréciation de synthèse sur le respect de l'arrêté					
2. Cheminements extérieurs				Seuls ne sont traités que les cheminements depuis la rue Tardieu et accès à la cour intérieure et à l'ensemble des prestations de l'établissement. L'accès côté rue Portagnel ne sert qu'en cas d'évacuation	
Généralités					
➢ Cheminement usuel ou un des cheminements usuels accessibles de l'accès au terrain jusqu'à l'entrée principale du bâtiment			**SO**		
➢ Cheminement accessible entre les places de stationnement adaptées et l'entrée du bâtiment			**SO**		
➢ Accessibilité aux équipements ou aménagements extérieurs			**SO**		
Cheminement ou repère continu contrasté tactilement et visuellement	**R**				
Largeur ≥ 1,40 m	**R**				
Rétrécissements ponctuels ≥ 1,20 m			**SO**		
Dévers ≤ 2%	**R**				
Pentes					
➢ Existence de pente à chaque dénivellation du cheminement accessible aux personnes en fauteuil roulant	**R**				
➢ Pente ≤ 4%	**R**				
➢ Pente entre 4 et 5% : palier de repos tous les 10 m			**SO**		
➢ Pente entre 5 et 8% sur 2 m maxi			**SO**		
➢ Pente entre 8 et 10% sur 0,50m maxi			**SO**		
➢ Pente > 10% : interdite			**SO**		
➢ Paliers de repos en haut et en bas de chaque pente	**R**				
Caractéristiques des paliers de repos					
➢ 1,20 m x 1,40 m	**R**				
➢ Paliers horizontaux au dévers près	**R**				
Seuils et ressauts					
➢ ≤ 2 cm (ou 4 cm si pente < 33%	**R**				
➢ Arrondis ou chanfreinés	**R**				
➢ Pas d'âne interdit			**SO**		
Repérage des éléments structurants du cheminement par les malvoyants					
Espace de manœuvre avec possibilité de ½ tour aux points de choix d'itinéraire					
➢ Emplacements	**R**				
➢ Dimensions : ∅ 1,50 m	**R**				
Espaces de manœuvre de porte					
➢ Emplacements	**R**				
➢ Dimensions	**R**				
Espaces d'usage			**SO**		

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
➢ Devant chaque équipement ou aménagement			**SO**		
➢ Dimensions : 0,80 m x 1,30 m			**SO**		
Sols non meubles, non glissants, non réfléchissants et sans obstacle à la roue	**R**				
Trous en sol : ∅ou largeur ≤ 2 cm	**R**				
Cheminement libre de tout obstacle					
➢ Hauteur libre : 2,20 m	**R**				
➢ Repérage visuel, tactile ou par un prolongement au sol des éléments implantés ou en saillies de plus de 15 cm			**SO**		
Protection si rupture de niveau ≥ 0,40 m à moins de 0,90 m du cheminement			**SO**		
Protection des espaces sous escaliers			**SO**		
Volée d'escalier de 3 marches ou plus					
➢ 1 main courante					
• hauteur entre 0,80 et 1,00 m			**SO**		
• continue, rigide et facilement préhensible			**SO**		
• dépassant les premières et dernières marches			**SO**		
• différenciée du support par un éclairage particulier ou un contraste visuel			**SO**		
➢ Appel de vigilance pour les malvoyants à 50 cm en partie haute			**SO**		
➢ Contremarche de 10 cm mini pour la 1ère et la dernière marche			**SO**		
➢ Nez de marches :					
• de couleur contrastée			**SO**		
• Antidérapants			**SO**		
• Sans débord excessif			**SO**		
Présence d'un dispositif d'éclairage du cheminement			**SO**		
3. Places de stationnement				Absence de place de stationnement dans le cadre du projet.	
➢ 2% de l'ensemble des places aménagées ou suivant arrêté municipal si plus de 500 places			**SO**		
Localisation à proximité de l'entrée du bâtiment					
Caractéristiques dimensionnelles et atteinte					
➢ Largeur ≥ 3,30 m			**SO**		
➢ Espace horizontal au dévers de 2% près			**SO**		
➢ Raccordement au cheminement d'accès			**SO**		
• Ressaut ≤ 2 m			**SO**		
• Sur 1,40 m à partir de la place : cheminement horizontal au dévers près			**SO**		
➢ Contrôle d'accès et de sortie utilisable par des personnes sourdes, malentendantes ou muettes					
• Bornes visibles directement du poste de			**SO**		

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
contrôle					
OU					
• signaux liés au fonctionnement du dispositif : sonore et visuels			**SO**		
• **ET** visiophonie			**SO**		
➢ Sortie en fauteuil des places « boxées »			**SO**		
Repérage horizontal et vertical des places					
➢ Signalisation adaptée à proximité des places de stationnement pour le public			**SO**		
➢ Signalisation des croisements véhicules / piétons					
• Éveil de vigilance des piétons			**SO**		
• Signalisation vers les conducteurs			**SO**		
4. Accès au(x) bâtiment(s) ou à l'Établissement et aux locaux ouverts au public					
Accès principal accessible en continuité avec le cheminement accessible	**R**				
Entrée principale facilement repérable	**R**				
Dispositifs d'accès au bâtiment					
➢ Facilement repérable	**R**				
➢ Signal sonore et visuel			**SO**		
Système de communication et dispositif de commande manuelle					
➢ A plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil			**SO**		
➢ Hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m. Contrôle d'accès et de sortie			**SO**		
➢ Visualisation directe du visiteur par la personne ;			**SO**		
OU					
➢ visiophone			**SO**		
Accès de manière autonome à tous les locaux ouverts au public	**R**				
5. Circulations intérieures horizontales					
Largeur ≥ 1,40m	**R**				
Rétrécissements ponctuels ≥ 1,20m	**R**				
Dévers ≤ 2 cm	**R**				
Pentes :					
➢ Pente ≤ 4%			**SO**		
➢ Pente entre 4 et 5% : palier de repos tous les 10 m			**SO**		
➢ Pente entre 5 et 8% sur 2 m maxi			**SO**		
➢ Pente entre 8 et 10% sur 0,50m maxi			**SO**		
➢ Pente > 10% interdite			**SO**		
➢ Paliers de repos en haut et en bas de chaque pente			**SO**		
Caractéristiques des paliers de repos					
➢ 1,20 x 1,40 m			**SO**		
➢ Paliers horizontaux au dévers près			**SO**		
Seuils et ressauts					

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
➢ ≤ 2cm (ou 4 cm si pente < 33%)	**R**				
➢ Arrondis ou chanfreinés			**SO**		
➢ Pas d'âne interdit			**SO**		
Espaces de manœuvre de porte					
➢ Emplacements	**R**				
➢ Dimensions	**R**				
Espaces d'usage					
➢ Devant chaque équipement ou aménagement			**SO**		
➢ Dimensions : 0,80 x 1,30m			**SO**		
Sols non meubles, non glissants, non réfléchissants et sans obstacle à la roue	**R**				
Trous en sol : ∅ ou largeur ≤ 2 cm	**R**				
Cheminement libre de tout obstacle					
➢ Hauteur libre : 2,20m ou 2,00m pour les parcs de stationnement	**R**				
➢ Repérage visuel, tactile ou par un prolongement au sol des éléments implantés ou en saillie de plus de 15cm			**SO**		
Protection si rupture de niveau ≥ 0,40m à moins de 0,90m			**SO**		
Protection des espaces sous escaliers			**SO**		
Marches isolées					
➢ Si 3 marches ou plus :					
• Appel de vigilance pour les malvoyants à 50cm en partie haute	**R**				
• Contremarche de 10cm mini pour la 1ère et la dernière marche	**R**				
• Nez de marches :					
• de couleur contrastée	**R**				
• antidérapants	**R**				
• sans débord excessif	**R**				
• 1 main courante					
• hauteur entre 0,80 et 1,00m	**R**				
• continue, rigide et facilement préhensible	**R**				
• dépassant les premières et dernières marches	**R**				
• différenciée du support par un éclairage particulier ou un contraste visuel	**R**				
➢ Si marches menant à un escalier :					
• Appel de vigilance pour les malvoyants à 50cm en partie haute			**SO**		
• Contremarche de 10cm mini pour la première et la dernière marche			**SO**		
• Nez de marches :					
• de couleur contrastée			**SO**		
• antidérapants			**SO**		

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
• sans débord excessif			SO		
• Largeur entre mains courantes ≥ 1,20 m			SO		
• Hauteur des marches ≤ 16cm			SO		
• Giron des marches ≥ 28cm			SO		
6. Circulations intérieures verticales					
Obligation d'ascenseur	R			Ascenseur permettant de desservir l'ensemble des prestations de cet établissement multi activités. Demande pour mise en place d'un élévateur handicapé dans la salle modulable.	
Escaliers utilisables dans les conditions normales de fonctionnement					
➢ Largeur entre mains courantes ≥ 1,20 m	R				
➢ Hauteur des marches ≤ 16 cm	R				
➢ Giron des marches ≥ 28 cm	R				
➢ Mains courantes					
• de chaque côté	R				
• hauteur entre 0,80 et 1,00m	R				
• continues, rigides et facilement préhensibles	R				
• dépassant les premières et dernières marches	R				
• différenciées du support par un éclairage particulier ou un contraste visuel	R				
➢ Appel de vigilance pour les malvoyants à 50cm en partie haute	R				
➢ Contremarches de 10cm mini pour la 1ère et la dernière marche visuellement contrastées par rapport aux marches	R				
➢ Nez de marches :					
• de couleur contrastée	R				
• antidérapants	R				
• sans débord excessif	R				
Ascenseurs					
➢ Tous les d'ascenseurs doivent être accessibles	R				
➢ Tous les niveaux sont desservis	R				
➢ Commande à plus de 40cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil	R				
➢ Conforme à la norme NF EN 81-70 relative à l'accessibilité aux ascenseurs pour toutes les personnes y compris les personnes avec handicap	R				
➢ Munis d'un dispositif permettant de prendre appui	R				
➢ Permettent de recevoir les informations liées aux mouvements de la cabine, aux étages desservis, au système d'alarme	R				
Appareils élévateurs pour personnes à mobilité réduite					

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
➢ dérogation obtenue	R			Accès au deux parties de la salle modulable au rdc côté rue Portagnel.	
➢ conformes aux normes les concernant	R				
➢ d'usage permanent	R				
7. Tapis, escaliers et plans inclinés mécaniques					
Doublé par un cheminement accessible ou un ascenseur			SO		
Mains courantes accompagnant le mouvement			SO		
Mains courantes dépassant de 30cm le départ et l'arrivée			SO		
Arrêt d'urgence facilement repérable, accessible et manoeuvrable en position debout ou assis			SO		
Départ et arrivée différenciés par éclairage ou contraste visuel			SO		
Signal tactile ou sonore en partie terminale d'un tapis ou plan incliné mécanique			SO		
8. Revêtements de sols, murs et plafonds					
Tapis					
➢ Dureté suffisante			SO		
➢ Pas de ressaut ≥ 2 cm			SO		
Qualité acoustique des revêtements dans les halls et circulations desservant des logements					
➢ Conforme à la réglementation en vigueur	R				
OU					
➢ Aire d'absorption équivalente ≥ 25% de la surface au sol			SO		
9. Portes, portiques et sas					
Dimensions des sas			SO		
Espace de manœuvre de portes devant chaque porte à l'exception des portes d'escalier	R				
Largeur des portes principales et des portiques	R				
➢ 0,90 m pour les locaux ou zones recevant moins de 100 personnes	R				
➢ 1,40m pour les locaux ou zones recevant au moins 100 personnes			SO		
➢ 1 vantail ≥ 0,90 m pour les portes à 2 vantaux	R				
➢ 0,80 m pour les portiques de sécurité			SO		
Poignées des portes					
➢ Facilement préhensibles	R				
➢ A plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuil	R				
Effort pour ouvrir une porte ≤ 50N	R				
Portes vitrées repérables	R				
Portes à ouverture automatique					
➢ Durée d'ouverture réglable			SO		
➢ Détection des personnes de toutes tailles			SO		
Signal sonore et lumineux du déverrouillage des portes à verrouillage électrique			SO		

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
Possibilité d'accès y compris en cas de dispositif lié à la sécurité ou à la sûreté est installé			SO		
10. Dispositif d'accueil, équipements et dispositifs de commande					
Si existence d'un point d'accueil					
➢ Au moins un accessible			SO		
➢ Point d'accueil aménagé prioritairement ouvert			SO		
➢ Banques d'accueil utilisables en position debout ou assis			SO		
Équipements divers accessibles au public					
➢ Au moins 1 équipement par type aménagé			SO		
➢ Espace d'usage de 80,80 x 1,30 m devant chaque équipement			SO		
➢ Commandes manuelles, dispositif de sécurité non réservé au personnel et fonctions voir, entendre, parler			SO		
• 0,90 m ≤ H ≤ 1,30 m			SO		
➢ Guichets d'information, vente manuelle et tables ou tablettes si nécessaire de lire, écrire ou utiliser un clavier					
• Face supérieure ≤ à 0,80m			SO		
• Vide de 0,70 x 0,60 x 0,30m (HxLxP)			SO		
➢ Dispositif de sonorisation équipé d'une boucle magnétique			SO		
Panneaux d'affichage instantané relayant les informations sonores			SO		
11. Sanitaires				Sanitaires du projet.	
Cabinets aménagés					
➢ Au moins 1 par niveau comportant des sanitaires	R				
➢ Aux mêmes emplacements que les autres	R				
➢ Séparés H/F si autres sanitaires séparés			SO		
1 lavabo accessible par groupe de lavabos	R				
Espace de manœuvre avec possibilité de demi-tour					
➢ Emplacement : dans le cabinet ou devant la porte	R				
➢ Dimensions : ∅ 1,50m	R				
Aménagements intérieurs des cabinets :					
➢ Dispositif permettant de refermer la porte	R				
➢ Espace d'usage latéral de 0,80 x 1,30 m	R				
➢ Hauteur de la cuvette entre 0,45 et 0,50m	R				
➢ Lave-mains accessible d'une hauteur ≤ 0,85 m	R				
➢ Barre d'appui latérale entre 0,70 et 0,80 m du sol	R				
➢ Barre d'appui supportant le poids d'une personne	R				
➢ Commande de chasse d'eau facilement accessible et manoeuvrable	R				
Lavabos accessibles					
➢ Bord supérieur : H ≤ 0,80m	R				
➢ Vide en-dessous de 0,70 x 0,60 x 0,30 m (HxLxP)	R				
Accessoires divers : porte-savon, séchoirs, etc. à 1,30m maxi	R				
Urinoirs à différentes hauteurs si batteries d'urinoirs			SO		
12. Sorties					
Sorties repérables sans risque de confusion avec les issues de secours	R				
13. Éclairage					
Valeurs d'éclairement					
➢ 20 lux pour les cheminements extérieurs	R				
➢ 200 lux aux postes d'accueil			SO		
➢ 150 lux en tout point des circulations horizontales	R				
➢ 150 lux pour les escaliers et équipements mobiles	R				
Durée de fonctionnement des éclairages temporisés			SO		
Extinction doit être progressive si l'éclairage est temporisé			SO		
Éclairages par détection de présence			SO		
14. Information et signalisation					
Cheminements extérieurs					
➢ Signalisation adaptée aux points de choix d'itinéraires ou en cas de pluralité de cheminements	R				
➢ Repérage des parois vitrées	R				
➢ Passage piétons			SO		
Accès à l'établissement et accueil					
➢ Repérage des entrées	R				
➢ Repérage du système de contrôle d'accès			SO		
➢ Accueils sonorisés					
• Transmission ou doublage visuel des informations sonores nécessaires			SO		
• Système de transmission du signal acoustique par induction magnétique			SO		
• Signalisation de la boucle par un pictogramme			SO		
Circulations intérieures					
➢ Éléments structurants du cheminement repérables	R				
➢ Repérage des parois et portes vitrées	R				
➢ Informations d'aide au choix de la circulation à proximité des commandes d'appel d'ascenseur			SO		
➢ Dans le cas des équipements mobiles, escaliers roulants, tapis et rampes mobiles, signalisation du cheminement accessible			SO		

Établissements recevant du public Points examinés	Avis sur les documents du permis de construire			Commentaires	n° de commentaire
Équipements divers					
➢ Signalisation du point d'accueil, du guichet ➢ Équipement et mobilier repérables par contraste de couleur ou d'éclairage			**SO**		
➢ Dispositifs de commande repérables par contraste visuel ou tactile			**SO**		
Exigences portant sur tous les éléments de signalisation et d'information et définies à l'annexe 3					
➢ Visibilité (localisation du support, contrastes)	**R**				
➢ Lisibilité (hauteur des caractères)	**R**				
➢ Compréhension (pictogrammes)	**R**				
15. Établissements recevant du public assis				Salle de restaurant et salle polyvalente.	
Nombre de places réservées : 1 + 1 par tr. de 50	**R**				
Salle de + de 1000 places : selon arrêté municipal			**SO**		
Dimension de l'emplacement : 0,80 x 1,30 m	**R**				
Cheminement accessible jusqu'à l'emplacement	**R**				
Réparties en fonction des différentes catégories de places			**SO**		
16. Établissements comportant des locaux à sommeil					
Nombre de chambres adaptées					
➢ 1 si moins de 21 chambres	**R**			Présence de 13+6 = 19 chambres avec 3 chambres adaptées au R+1	
OU					
➢ 1 + 1 par tranche de 50			**SO**		
OU					
➢ Toutes les chambres si établissement d'hébergement de personnes âgées ou présentant un handicap moteur			**SO**		
Caractéristiques des chambres adaptées					
➢ Espace de rotation ∅ 1,50m	**R**				
➢ 0,90 m sur les 2 grands côtés du lit	**R**				
➢ 1,20 m au pied du lit	**R**				
➢ Hauteur du plan de couchage des lits fixés au sol : 40 à 50 cm	**R**				
Cabinet de toilette :					
• 1 au moins accessible depuis chaque chambre adaptée	**R**		**SO**		
• Toutes si établissement d'hébergement de personnes âgées ou présentant un handicap moteur			**SO**		
• Espace de rotation ∅ 1,50m	**R**				
• Douche accessible avec barre d'appui	**R**				
Cabinet d'aisance accessible					
• 1 au moins accessible depuis chaque chambre adaptée	**R**				
• Tous si personnes âgées ou à mobilité réduire			**SO**		
• Espace d'usage 0,80 x 1,30 m	**R**				
• Barre d'appui	**R**				
Pour toutes les chambres					
➢ 1 prise de courant à proximité du lit	**R**				
➢ 1 prise téléphonique en cas de réseau de téléphonie interne	**R**				
➢ N° de la chambre en relief sur la porte	**R**				
17. Établissements avec douches ou cabines					
Cabines					
➢ Au moins 1 cabine aménagée			**SO**		
➢ Au même emplacement que les autres cabines			**SO**		
➢ Cheminement accessible jusqu'à la cabine			**SO**		
➢ Cabines séparées H/F si autres cabines séparées			**SO**		
➢ Espace de manœuvre avec possibilité de demi-tour : ∅ 1,50m			**SO**		
➢ Siège			**SO**		
➢ Dispositif d'appui en position debout			**SO**		
Douches					
➢ Au moins 1 douche aménagée			**SO**		
➢ Au même emplacement que les autres douches			**SO**		
➢ Cheminement accessible jusqu'à la douche			**SO**		
➢ Douches séparées H/F si autres douches séparées			**SO**		
➢ Espace d'usage de 0,80 x 1,30 latéralement à la douche			**SO**		
➢ Siphon de sol			**SO**		
➢ Siège			**SO**		
➢ Dispositif d'appui en position debout			**SO**		
➢ Équipements divers utilisables en position assis			**SO**		
18. Caisses de paiement					
Au moins 1 caisse adaptée par niveau avec caisses	**R**			Restaurant	
Une caisse adaptée par tr. de 20			**SO**		
Répartition uniforme des caisses adaptées			**SO**		
Caractéristiques des caisses adaptées			**SO**		
Affichage directement lisible pour les personnes sourdes ou malentendantes			**SO**		

Réhabilitation de l'école Portaganel

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE OU D'AMENAGER
OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
JANVIER 2021

- PC 40 -

DOSSIER DESTINÉ À LA VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ AUX RÈGLES DE SECURITE INCENDIE

MAITRISE D'OUVRAGE
LES NAPOLEONS
26 RUE DE VIVIENNE 75002 PARIS

PC40

PLAN DE SITUATION

Référence cadastrale de la parcelle
Contenance cadastrale
Adresse

000 AH 01 / Parcelle 197
environ 1 161 m²
9 rue Augustin Tardieu - 18 Rue Portagnel - 13200 Arles

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC40

PLAN DE MASSE PROJET 1/500

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC40

NOTICE DESCRIPTIVE DE SECURITE
pour tous les ERP du 1er groupe et les ERP du 2ème groupe (5ème catégorie)
avec locaux à sommeil. (Arrêté du 25/06/1980 modifié – Arrêté du 22/06/1990 modifié)

La présente notice descriptive (article R.123-22 du CCH et GE 2 §1) constitue la pièce n°3 des bordereaux de pièces du dossier destiné à la vérification de la conformité aux règles de sécurité incendie :

- de la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP (autorisation de travaux) : document Cerfa n°13824 ;
- du dossier spécifique du permis de construire (PC 39 et PC 40) ou du permis d'aménager (PA50 et PA51) permettant de vérifier la conformité des ERP aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique (pièce annexe du document Cerfa n°14570).

Afin de permettre une instruction dans les conditions optimales, l'ensemble des documents ci-après seront remis aux services chargés de l'instruction des dossiers en complément de la présente notice descriptive de sécurité **:**

↳ La présente notice **datée et signée par le maître d'ouvrage** ;

↳ Les autres pièces prévues à l'article GE 2 §1 :

- **pièce 4 des documents cerfa :**

Un plan de situation, des plans de masse et de façades des constructions projetées faisant ressortir :

- les conditions d'accessibilité des engins de secours ;
- les largeurs des voies et les emplacements des baies d'intervention pompiers
- la présence de tout bâtiment ou local occupé par des tiers.

- **pièce 5 des documents cerfa:**

Des plans de coupe et des plans de niveaux, ainsi qu'éventuellement ceux des planchers intermédiaires aménagés dans la hauteur comprise entre deux niveaux ou entre le dernier plancher et la toiture du bâtiment, faisant apparaître notamment :

- les largeurs des passages affectés à la circulation du public tels que dégagements, escaliers, sorties ;
- la ou les solutions retenues pour l'évacuation des personnes de chaque niveau de la construction en tenant compte des différentes situations de handicap ;
- les caractéristiques des éventuels espaces d'attente sécurisés.

- **pièce 6 des documents cerfa :**

La ou les demande(s) de dérogation(s) éventuelle(s), la ou les fiche(s) explicative(s) et tous les documents utiles à leur justification. »

↳ Le pétitionnaire pourra remplir une notice par établissement isolé les uns des autres au sens de l'article GN 3.

↳ Pour les établissements spéciaux (parcs de stationnement, chapiteaux tentes et structures, etc.) rattachés à un ERP, la rédaction d'un chapitre spécifique est préconisée dans la présente notice.

Rappel des règles de demande de dérogation
(Article R 123-13 du Code de construction et de l'Habitation et article GN 4 du règlement de sécurité)

Les dérogations accordées ne peuvent avoir pour effet de diminuer le niveau de sécurité des personnes assuré par le respect des mesures réglementaires de prévention.

Lorsque le projet nécessite une demande de dérogation au présent règlement, le dossier doit comporter pour chaque demande une fiche indiquant notamment :

- les règles auxquelles le demandeur souhaite déroger (références articles et libellé du point de la règle concernée),
- les éléments du projet auxquels elles s'appliquent (localisation sur les plans)
- la justification des demandes ;
- les mesures compensatoires proposées.

Important : l'ensemble de ces documents constitue la pièce n°6 des bordereaux de dépôt des pièces jointes au titre des documents Cerfa.

N.B : Les présentes déclarations engageant le maître d'ouvrage, toute notice **non signée** ne saurait être examinée par les services compétents.

Dénomination de l'établissement : .

VILLA NAPOLEONS

Adresse principale :

9 RUE AUGUSTIN TARDIEU / 18 RUE PORTAGNEL
ARLES

Maîtrise d'ouvrage (Nom ou raison sociale) :

SAS MOMENTUM

Maîtrise d'œuvre (Nom ou raison sociale de l'architecte) :

BK CLUB ARCHITECTE

Organisme de contrôle et missions confiées s'il est déjà choisi :

SOCOTEC

Personne à contacter pour obtenir des précisions sur mon projet ou solliciter des documents ou complémentaires :

Nom : Mme Maximilia Lynch

Qualité vis-à-vis du projet : AMO

Coordonnées téléphoniques. 06-46-61-19-58.

Adresse électronique : vna@myamo.com

Descriptif des activités envisagées dans l'établissement recevant du public:

Il s'agit d'un établissement existant réhabilité afin de recevoir en lieu et place de l'école, une galerie d'art, des ateliers d'artiste, un restaurant et un hôtel.

I - Descriptif synthétique du projet ou des travaux :

Le projet prévoit la réhabilitation dans l'ancienne école pour recevoir une galerie d'art, des ateliers d'artiste, un restaurant et une salle polyvalente au rdc ainsi que d'un hôtel dans les étages.

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC40

1.1 - Classement proposé à la commission à l'issue des travaux réalisés : (CCH R 123.18 à R123-21)

Les activités et les effectifs sont établis en application du règlement de sécurité.

Détails :

		Pour une activité donnée		Effectif du public	Effectif du personnel
Niveaux	**Types d'activités exercées**	**Surfaces**	**Mode de calcul (pers/m², déclaratif, places, etc)**	**par niveau**	**Par niveau**
R+2	Hôtel (6 chbs / 12 couchages)	O2	1per/couchage	12	2
	Atelier d'artiste	W2	Déclaration MO	5	2
R+1	Hôtel (13 chbs / 26 couchages)	O2	1per/couchage	26	2
RDC	Restaurant	N2	1per/m²	91	3
	Salle exposition	Y2	1per/5m²	10	1
	Salle polyvalente	L2	1per/m²	134	1
			Effectif	278	11
			Effectif public et personnel (*)	**TOTAL =…289……**	

(*) Ne pas prendre en compte l'effectif du personnel dans les ERP de la 5ème catégorie, article PE3§2.

Type (activité principale et annexes): L, N, O, W, Y Catégorie : 4ème Effectifs (public / personnel) : 289 (278/11)

1.2 – Le cas échéant, classement initial de l'établissement :

N.B : Pour un établissement existant, le classement antérieur de ce dernier doit être précisé, que le projet modifie ou non les activités et les surfaces accessibles au public.

Type (activité principale et annexes): R Catégorie : 4ème Effectifs (public / personnel) : Non connu (/)

II - Construction (CO 1 à CO 60, PE 5 à PE 12)

- **Conception et desserte** (CO 1 à CO 5) (PE 7). *Sur les plans, identifier clairement les voies engins ou espaces libres, les façades permettant aux services de secours d'intervenir à tous les niveaux, les baies accessibles, les aménagements extérieurs susceptibles de gêner l'intervention des secours (parking, plantation, escaliers, dénivellations supérieures à 10%,.. ;)*
Identifiez ci-après le nombre de façades accessibles, de voies engins, de voies échelles, d'espaces libres:

Accès sur les deux façades principales Rue Portagnel et Rue Augustin Tardieu
Il existe également un espace libre constitué par la cour principale comportant deux escaliers et des coursives extérieures au R+1.

- **Isolement par rapport aux tiers** (CO 6 à CO 10) (PE 6). *Préciser ici la nature des établissements voisins (ERP, habitation, installation classée pour la protection de l'environnement,…) Identifier clairement les tiers sur les plans et expliquer la ou les méthodes retenues pour isoler l'établissement vis-à-vis des tiers.*

L'établissement (avec plancher haut à moins de 8m du sol côté rue Tardieu) est isolé des tiers en vis-à-vis par une aire libre de plus de 8m ou par des murs en maçonnerie de forte épaisseur CF2H. Les baies éventuelles sont fermées par des éléments CF2H.
Traitement de la sous-face des toitures par rapport aux baies de tiers surplombantes par faux plafond PF1/2H sur 4m de profondeur.

- **Résistance au feu des structures** (CO 11 à CO 15) (PE 5 - PE 28 - PU 2) *Préciser le degré en résistance au feu des structures et planchers. Pour les cas particuliers détailler la méthode retenue et faire référence à l'article correspondant.*

Compte tenu de la différence de niveau entre les différents corps de bâtiment, le niveau bas du dernier plancher accessible au public se situe entre 7.8m à 8.4m selon la zone considérée par rapport à la rue Tardieu.
Il a été pris de considérer la stabilité au feu et coupe-feu maximum soit des porteurs en maçonnerie SF1H et plancher CF1H.

- **Couvertures** (CO 16 à CO 18) (PE 6)

Couverture tuiles

- **Façades** (CO 19 à CO 22) (PE 6)

Façade enduits sur maçonnerie.

- **Distribution intérieure et compartimentage** (CO 23 à CO 26) (PE 29).
Préciser le principe de la distribution intérieure retenu (cloisonnement traditionnel, secteurs, compartiments) et le degré de résistance au feu des parois, blocs-portes et éléments verriers des baies équipant les parois). Détailler les notions de recoupement des vides (combles inaccessibles, volumes cachés et faux-plafonds).

Cloisonnement traditionnel. Cloison CF1H avec porte CF1/2H + FP au R+1 et R+2 dans la zone des locaux à sommeil. Allège de plus d'un mètre pour les vitrages donnant sur la circulation à l'air libre et porte PF1/2H + FP pour ces chambres.
Les trois escaliers sont encloisonnés par des parois CF1H et portes PF1/2H + FP.
Voir également la demande de dérogation sur les locaux ouvrant directement sur l'escalier protégé.
Particularité de l'escalier côté rue Portagnel, au rdc, le volume de l'escalier et de la circulation menant sur la rue Portagnel n'est pas isolé afin de bénéficier des deux accès depuis la cour en termes d'unité de passage.

- Solutions retenues pour l'évacuation des personnes en situation de handicap pour chaque niveau de la construction (GN 8):

- **Espaces d'attente sécurisés ou solutions équivalentes, sauf cas d'exonération** : (GN 10, CO 34 §6, CO 57 à CO 60).
Précisez les caractéristiques des espaces d'attente sécurisés ou détaillez les caractéristiques des ou de la solution équivalente retenue (simple rez-de-chaussée avec un nombre adapté de dégagements praticables de plain-pied, nombre adapté de sorties praticables débouchant directement sur l'extérieur à chaque niveau et permettant de s'éloigner suffisamment, zone protégée, secteur, augmentation de surface des paliers des escaliers protégés, espace à l'air libre de nature à protéger les personnes du rayonnement thermique pendant une heure minimum, principes mentionnées aux articles AS4 et AS5) :

Présence de deux escaliers encloisonnés avec palier suffisamment grand et coursive extérieure permettant aux personnes à mobilité réduite de se mettre en sécurité jusqu'à l'arrivée des secours.
Les chambres accessibles aux personnes handicapées se situent au R+1 uniquement.

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

- **Locaux non accessibles au public, locaux à risques particuliers** (CO 27 à CO 29) (PE 9) (PO 10). *Fournir la liste des locaux à risques (moyens et importants). Préciser les surfaces des locaux et les volumes le cas échéant. Identifier clairement ceux-ci sur les plans. Préciser le degré en résistance au feu des structures, parois, planchers, blocs-portes, mentionner la présence de ferme-porte.*

Isolement des locaux à risques moyens (Cuisine et local technique au RDC, local technique au R+1) par des parois CF1H et porte CF1/2H + FP.

- **Conduits et gaines** (CO 30 à CO 33) (PE 12)

Respect de l'isolement des planchers et murs traversés.

- **Dégagements** (CO 34 à CO 56) (PE 8 - PE 11 - PE 30 et 34) (PO 2, 4 et 9) (PU 3 et 4). *Fournir le tableau ci-dessous faisant apparaître par niveau et pour l'ensemble du bâtiment l'effectif maximum des personnes, le nombre et la largeur des dégagements exigibles et réalisés.*

Le tableau de calcul d'effectif permet de s'assurer du respect des exigences réglementaires vis-à-vis des dégagements :

Calcul des dégagements par niveau	Effectif par niveau	Effectif cumulé	Dégagements réglementaires		Dégagements prévus	
			Nombre de sorties	Nombre d'unités de passage	Nombre de sorties	Nombre d'unités de passage
R+2	**21**		**2s**	**2UP**	**2s+1acc**	**4UP+1acc**
R+1	**28**	**49**	**2s**	**2UP**	**2s+1acc**	**4UP+1acc**
Rdc	**235**	**284**	**2s**	**4UP**	**2s+1acc**	**4UP+1acc**

La salle de restaurant peut recevoir 91 personnes évacuées par 2 sorties totalisant 2UP.
La salle polyvalente peut recevoir 130 personnes évacuées par 2 sorties totalisant 3UP.
Il existe deux réductions ponctuelles au rdc côté rue Tardieu à la sortie de l'escalier monumental réduction ponctuelle à 1.31m au lieu de 1.4m. Idem côté rue Portagnel, l'accès depuis la cour à la circulation menant à l'extérieur est réduit à 1.15 au lieu de 1.4m. Il a été considéré les deux sorties situées à moins de 5m comme une seule sortie totalisant 2UP (côté Tardieu 2x1.31m ; côté Portagnel 1.15m+0.93m).
Voir demande de dérogation concernant le sens de porte des sorties sur la rue Portagnel (secteur sauvegardé).

- **Locaux recevant du public installés en sous-sol** (articles CO 39 et CO 40)
Fournir le calcul du niveau moyen des seuils des issues sur l'extérieur (NMSE), la hauteur d'enfouissement des locaux accessibles et si l'effectif est supérieur à 100 personnes au sous-sol, le calcul des dégagements majorés.

Sans objet.

- **Tribunes et gradins non démontables** (CO 61, AM18) *Préciser la nature, le nombre de sièges, le nombre de sièges entre deux circulations et entre circulations et parois. La longueur des bancs. La distance entre chaque rangée de siège ou de bancs et le cas échéant la méthode retenue pour les rendre difficilement déplaçable.*

Sans objet.

III - Aménagements intérieurs (AM 1 à AM 19) (PE 13)

	Dans les locaux et les dégagements (*)	**Dans les escaliers encloisonnés (*)**
Les revêtements muraux seront :	□*M0,* **x***M1,* □*M2*	**x***M0,* □*M1*
Revêtements sol	□*M0,* □*M1,* □*M2,* **x***M3,* □*M4*	□*M0,* □*M1,* □*M2,* **x***M3*
Revêtements plafond	**x***M0,* □*M1*	**x***M0,* □*M1*

Les isolants en sous-face des combles et en doublage des murs extérieurs sont en laine minérale ou protégés par un écran CF1/2H.

- **Eléments de décoration** (AM 9, AM 10). *Spécifier le degré en réaction au feu.*

Sans objet.

- **Tentures, portières, rideaux, voilages** (AM 11 à AM 14). *Spécifier le degré en réaction au feu.*

Sans objet.

- **Gros mobiliers, agencement principal, aménagements de planchers en superstructures** (AM 15 à AM 19). *Spécifier le degré en réaction au feu.*

Sans objet.

IV - Désenfumage (DF 1 à DF 10) (PE 14, 30) (PO2, 9).
Préciser les locaux et les dégagements pour lesquels un désenfumage a été prévu et pour chacun d'eux sa nature (mécanique, naturel,..).

Absence de locaux aveugles de plus de 100m² ou non aveugle de plus de 300m².
Les circulations des étages permettent de gagner un escalier encloisonné en moins de 10m – selon l'article O11 ou sont desservi par des circulations à l'air libre.

V - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air, production de vapeur et d'eau chaude sanitaire (CH 1 à CH 58) (PE 20 à 23)

Le chauffage et la production ECS seront assurés par système thermo dynamique.

VI - Installation aux gaz combustibles et aux hydrocarbures liquéfiés (GZ 1 à GZ 30) (PE10) (PO 5)
Préciser la puissance utile des appareils, leur fonction, la nature du combustible, (ex : chauffage central gaz propane de 40 kW) la capacité et la nature des stockages éventuels.

Absence de Gaz.

VII - Installations électriques (EL 1 à EL 23) (PE 24).
Préciser l'emplacement des locaux de service électrique « à risques » sur les plans (groupe électrogènes, poste de transformation, cellule haute-tension, matériel électriques émettant des vapeurs inflammables ou toxiques).

Les installations électriques sont réalisées conformément au décret du 14 Novembre 1988 ainsi qu'aux articles EL et EC de l'arrêté du 19 novembre 2001

VIII- Eclairage (EC 1 à EC 12) (PE 24, 36).
Préciser la nature de l'éclairage de sécurité (ambiance, évacuation, BAES, source centrale, BAEH)

BAES+BAEH asservi à la détection

IX - Ascenseurs, escaliers mécaniques, trottoirs roulants (AS 1 à AS 11) (PE 25)

Ascenseur avec marquage CE.

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

X - <u>Appareils de cuisson destinés à la restauration</u> (GC 1 à GC 20) (PE 15 à 19)
Préciser la puissance utile des installations par local ou îlot, la nature de l'énergie retenue pour alimenter les appareils. Détailler le mode de conception des locaux (grande cuisine, cuisine ouverte, îlot de cuisson…).

Cuisine isolée - Puissance inférieure à 20kw à ce stade.

XI - <u>Moyens de secours</u> (MS 1 à MS 74) (PE 26 - 27 - PE 32 - 33 - 35) (PO 3 - 6 - 7 - 11 - 12) (PU 6)

- **<u>Moyens d'extinction</u>** (MS 4 à MS 40)

Bouches et poteaux d'incendie, points d'eau : ***(préciser le cas échéant la nature des points d'eau existants, leur distance à la façade accessible de l'établissement)***
Sans Objet.

Robinets d'incendie armés, colonnes sèches, colonnes en charge :
Sans Objet.

Installations d'extinction automatique à eau (de type sprinkler ou par brouillard d'eau) :
Sans Objet.

Installations d'extinction automatique (ou à commande manuelle) : gaz, poudre, etc.:
Sans Objet.

Déversoirs ponctuels, éléments de construction irrigués, rideaux d'eau, etc. :
Extincteurs appropriés aux risques (6l eaux pulvérisées + CO2 devant armoires électriques)

- **<u>Dispositions visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers</u>** (MS 41 à MS 44)

Consignes et plans de sécurité affichés au rdc.

- **<u>Surveillance de l'établissement/Service de sécurité incendie (effectif et qualification)</u>** (MS 45 à MS 52)

Personnel affecté à la surveillance et formé au SSI.

- <u>Système de sécurité incendie : catégorie A-B-C-D-E</u> (MS 53 à MS 60)

SSI A avec alarme de type 1.

- <u>Préciser ici la nature des locaux bénéficiant de la détection incendie et les asservissements éventuels</u> (MS 56) :

Détection de tous les locaux à l'exception des sanitaires/salle de bains et escalier. Détection partielle au sens de la norme.

- <u>Système d'alarme : type 1, 2a, 2b, 3, 4</u> (MS 61 à MS 67)

Alarme type 1 (il est proposé une temporisation de 5 minutes)

- <u>Système d'alerte</u> (MS 70)

Téléphone urbain.

MAÎTRE D'OUVRAGE
Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE
MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE
Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE: JANVIER 2021
PLANCHE:
ÉCHELLE:

INDICE | DATE | MODIFICATION

PC40

XII – DEMANDE(S) DE DEROGATION (ADAPTATION DES REGLES DE SECURITE (R123-13 et GN 4) :

Cette partie et les fiches annexées constituent la pièce numéro 6 du dossier spécifique du permis de construire (cerfa 14570-ERP) et de l'autorisation de travaux (cerfa 13824).

Nombre : 4

1) Réduction de la largeur de 1.8m permettant d'accéder à l'espace libre constitué de la cour intérieure depuis la rue Tardieu

Présence de réduction de largeur du cheminement permettant l'accès à l'espace libre constitué par la cour intérieure. En application de l'article CO2§3, la largeur permettant l'acheminement du matériel doit être de 1.8m de large.

Compte tenu des arches existantes non modifiables (secteur sauvegardé), la largeur maximale d'une des arches est de 1.31m de passage libre. Il est proposé de ne pas modifier la largeur d'ouverture et d'assurer le passage au travers de deux arches distinctes de 1.3m de large au moins chacune.

En compensation, la cour intérieure permet une intervention facilitée des secours avec l'accès à deux escaliers protégés ainsi que la coursive extérieure. Afin de faciliter l'intervention des secours depuis l'espace libre, il est proposé de mettre en place des colonnes sèches dans les deux escaliers protégés avec raccord du côté de la rue Tardieu. La volumétrie permet également au public de se mettre en sécurité à plus de 8m des façades de l'établissement.

2) Sens d'ouverture des portes donnant sur la rue Portagnel

Le dégagement côté rue Portagnel se termine par une porte d'époque existante qui s'ouvre à l'intérieur de la circulation. En application de l'article CO45§1, le sens d'ouverture des établissements pouvant recevoir plus de 50 personnes (ici 278 au total) doivent s'ouvrir dans le sens de la sortie.

Compte tenu du secteur sauvegardé, le sens d'ouverture de cette porte doit être conservé. Il est proposé de ne pas modifier le sens d'ouverture en considérant que la circulation comporte une partie horizontale d'au moins 7m avant d'être confronté à la porte et surtout la présence d'une cour intérieure de grande dimension 18mx24m qui permettra une évacuation différée avec la possibilité de se réfugier à plus de 8m des façade en cas de sinistre.

En compensation, le service de sécurité sera formé et s'assurera en priorité de l'ouverture de cette porte en cas de sinistre afin de faciliter l'évacuation du public.

3) Traitement des Atriums

La partie de bâtiment côté rue Tardieu est constitué par plusieurs corps de bâtiment s'articulant autour d'une cour intérieure allant du R+1/R+2/Toiture. En application de l'IT263 partie 4, ce volume s'apparente à un petit atrium.

La volumétrie des petits atriums impose une base d'au moins 5mx5m. S'agissant d'un bâtiment existant, les dimensions minimales sont de 3.28mx5.18m. Compte tenu du secteur sauvegardé, les baies donnant sur ce volume ne pourront pas être modifiées, ni être rendues coupe-feu. Il est proposé de conserver les dispositions existantes, d'assurer la mise en fonction de l'escalier accessoire donnant dans ce bloc de telle manière à limiter les déplacements autour de cet atrium pour gagner l'extérieur.

En compensation, l'escalier accessoire sera protégé et les étages effectifs total de 49 personnes possèdent des dégagements excédentaires (2 sorties totalisant 2UP réglementairement exigées contre 2 sorties totalisant 4UP + cet escalier accessoire).

4) Sortie directe de plusieurs locaux sur l'escalier encloisonné

La réception et les sanitaires au rdc, ainsi que la chambre 4 au R+1 s'ouvrent directement sur l'escalier encloisonné central. Même remarque pour la salle modulable donnant directement sur la circulation côté rue Portagnel (en prolongement du palier d'arrivée de l'escalier). En application de l'article CO53§4, aucun local annexe ne doit s'ouvrir directement sur le volume de la cage d'escalier protégé.

Compte tenu du secteur sauvegardé, la volumétrie de certains espaces ne peut être modifiée. Il est proposé de conserver un accès direct en renforçant l'isolement demandé aux portes donnant directement sur l'escalier (CF1H au lieu de PF1/2H) et en facilitant la fermeture de ces portes en cas de sinistre.

En compensation, les portes de la chambre n°4, de la réception et des sanitaires au rdc seront CF1H et munies de ferme porte. Ces dernières auront la possibilité d'être asservie au SSI de catégorie A et se fermeront sans temporisation dès déclenchement du processus d'alarme. Remarque identique pour la sortie de la salle modulable au rdc côté rue Portagnel.

Je soussigné, E.R. PERNET Maître d'ouvrage, m'engage à respecter les dispositions édictées dans la présente notice et m'engage à respecter les règles générales de construction, prise en application du chapitre 1er du titre 1er et du livre 1er du Code de la Construction et de l'habitation.

Date et signature 05/01/21

E. PERNET

PROJET : PLAN R0 1/150

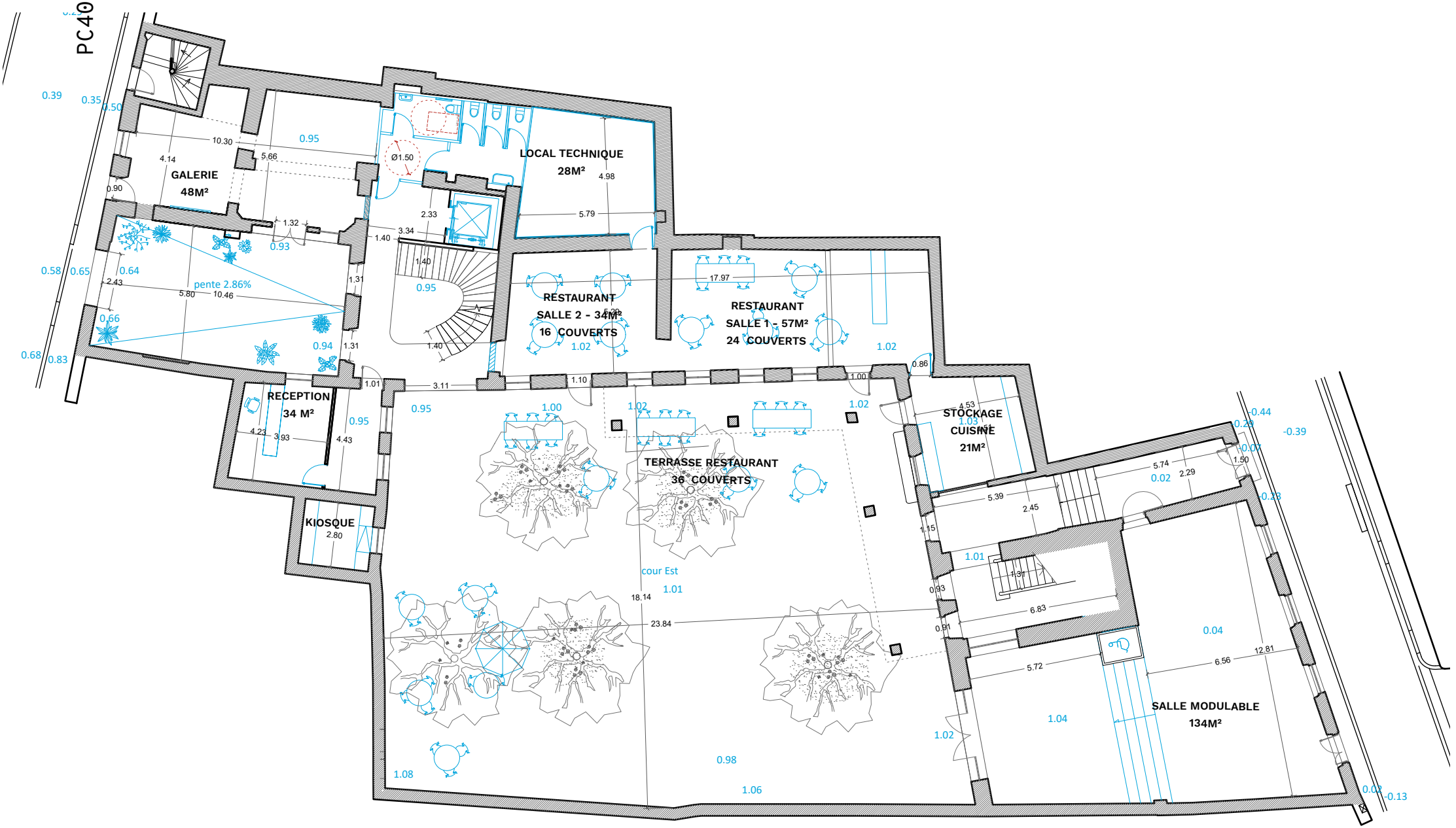

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons
26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE

MYAMO
avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes
5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes
Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET
GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PROJET : PLAN R1 1/150

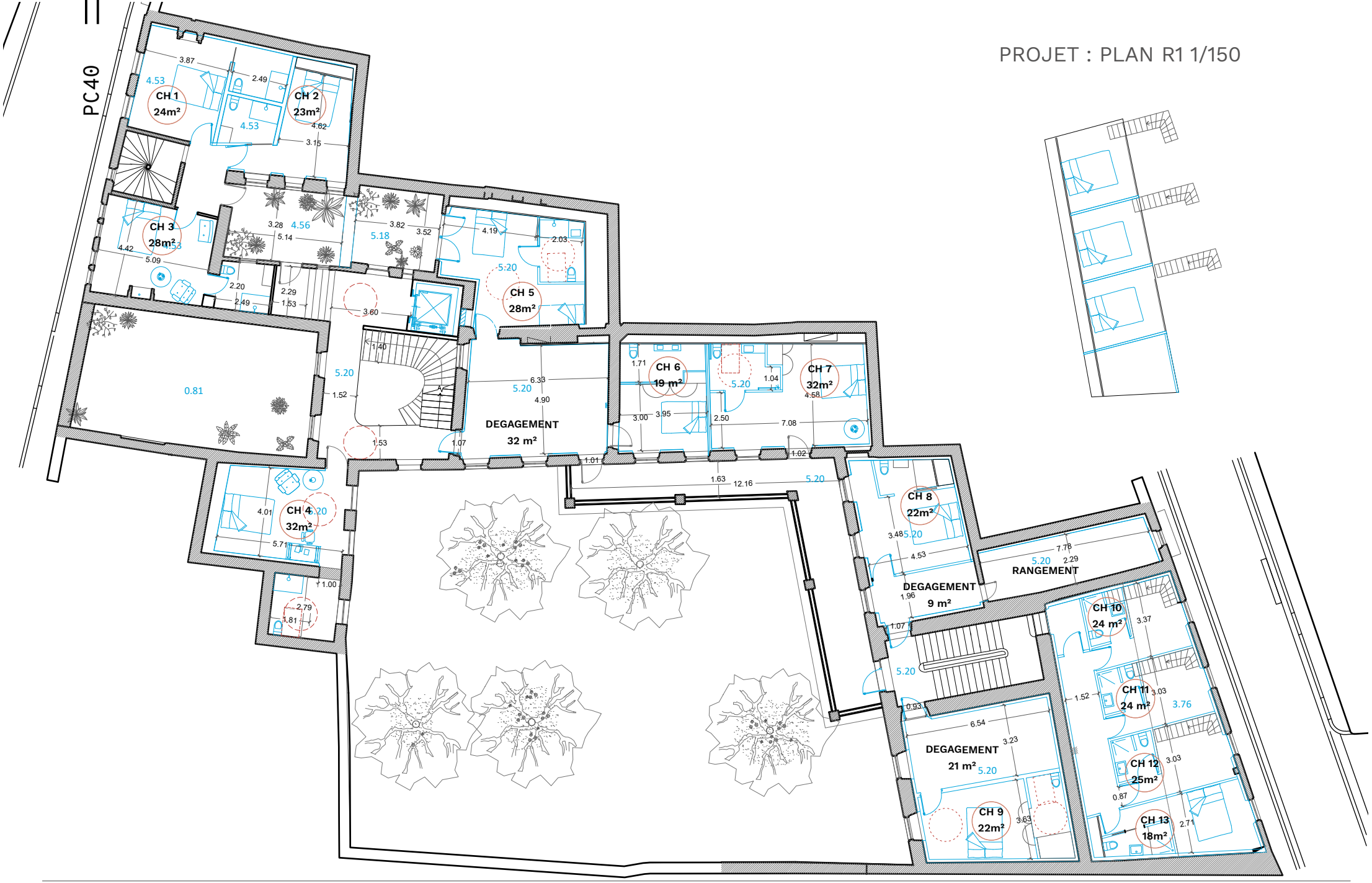

MAÎTRE D'OUVRAGE

Les Napoléons

26 rue Vivienne
75 002 Paris

ASSITANCE
MAITRE D'OUVRAGE

MYAMO

avenue du Golf
34 670 Baillargues

MAÎTRISE D'OEUVRE

Encore Heureux Architectes

5 rue Curial
75 019 Paris

bkCLUB Architectes

Tour 4, 8 Allée Granados
13008 MarseilleCEDEX

BET

GARCIA INGENIERIE
DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC40

PROJET : PLAN R2 1/150

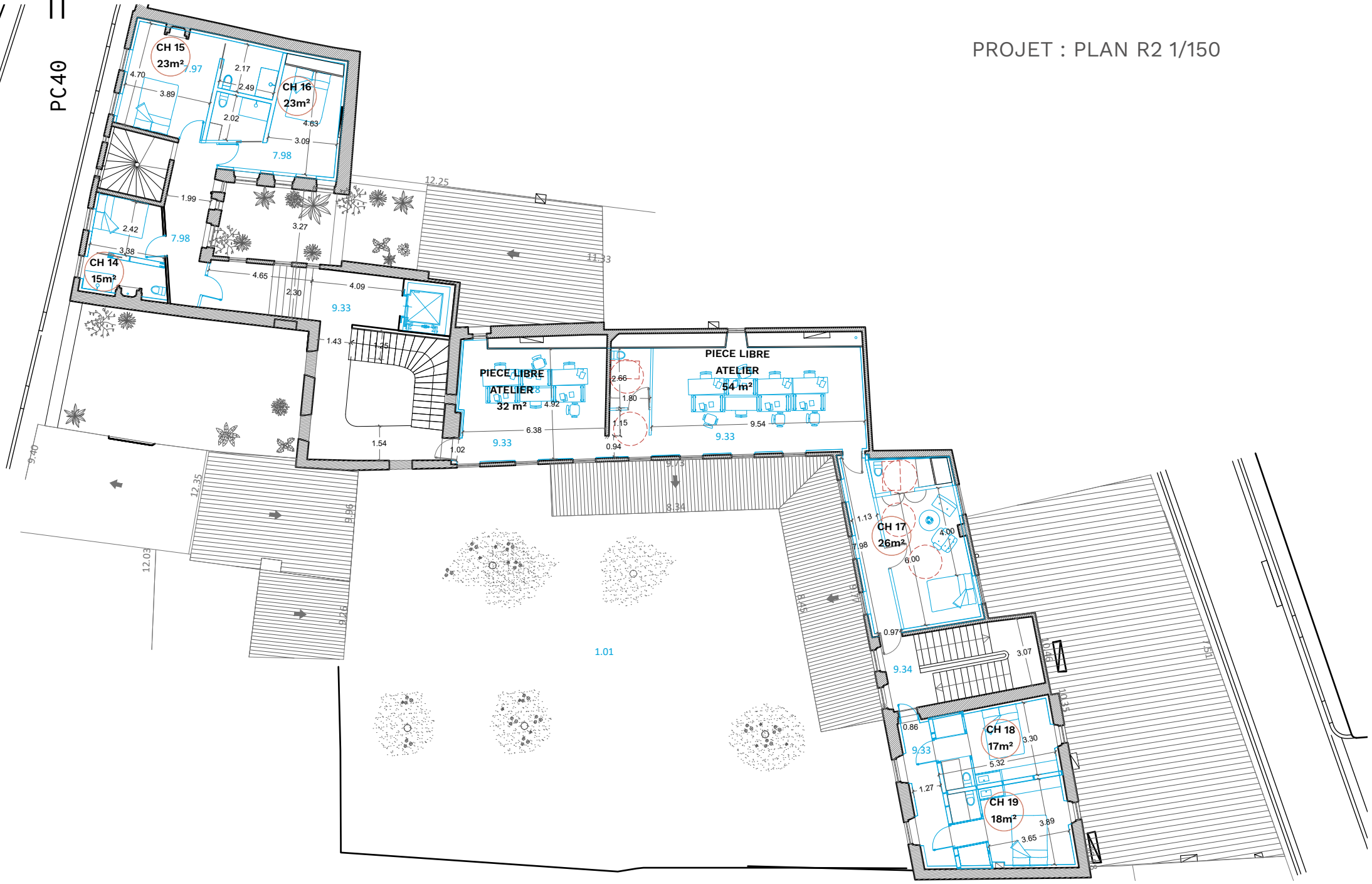

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PLAN DE TOITURE 1/150

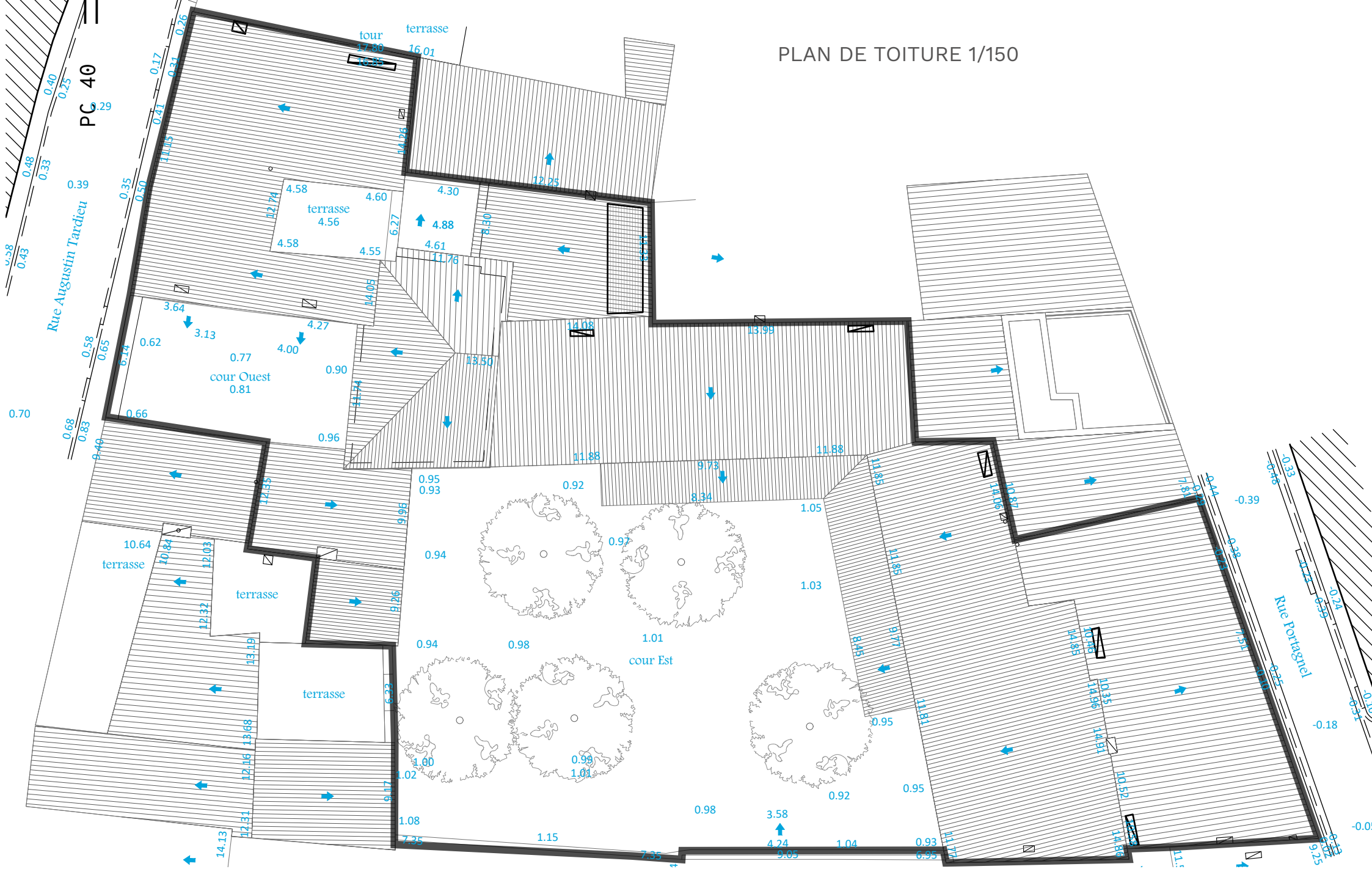

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSISTANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC40

PLAN DE COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION PROJET
COUPE E 1/100

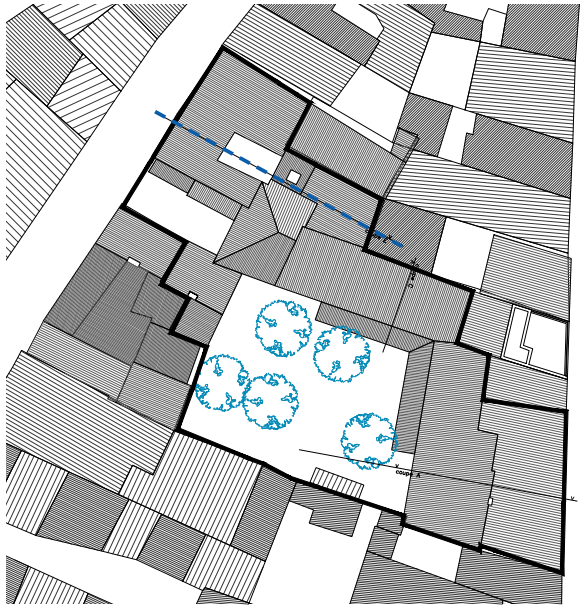

coupe E projet

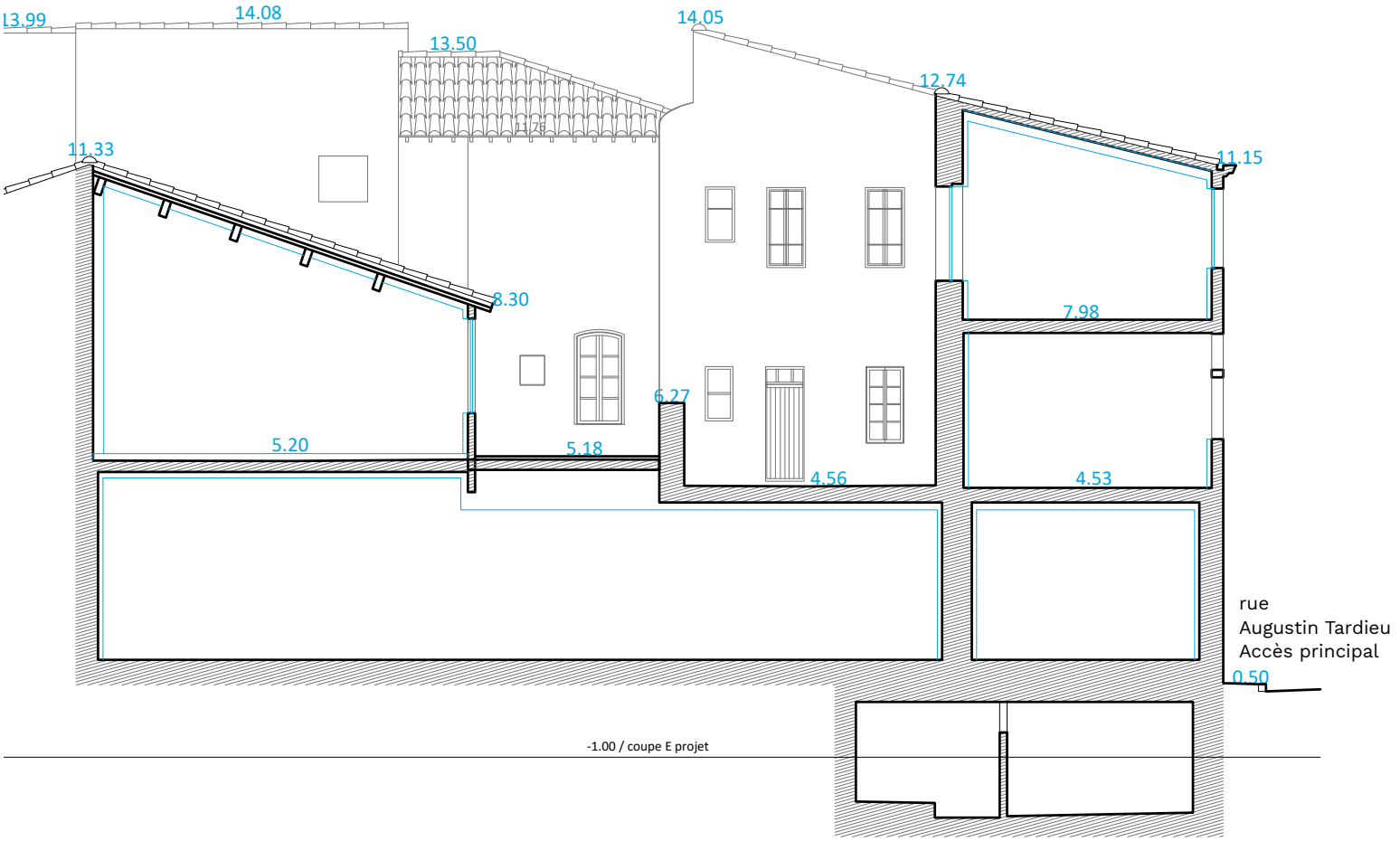

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION

PC40

COUPE C 1/100 PROJET

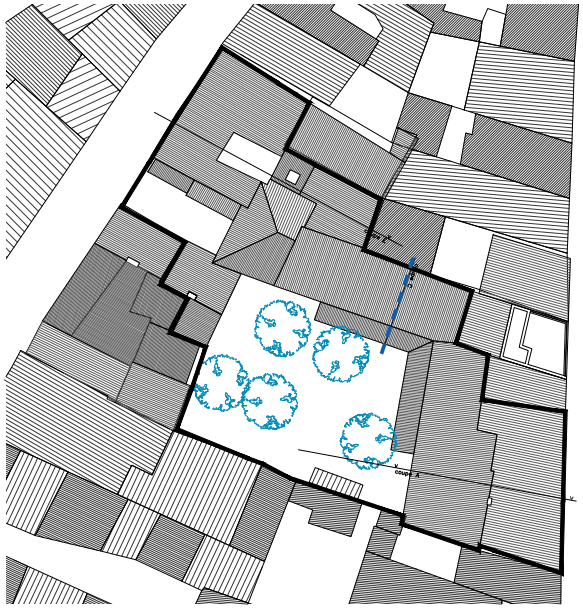

coupe C projet

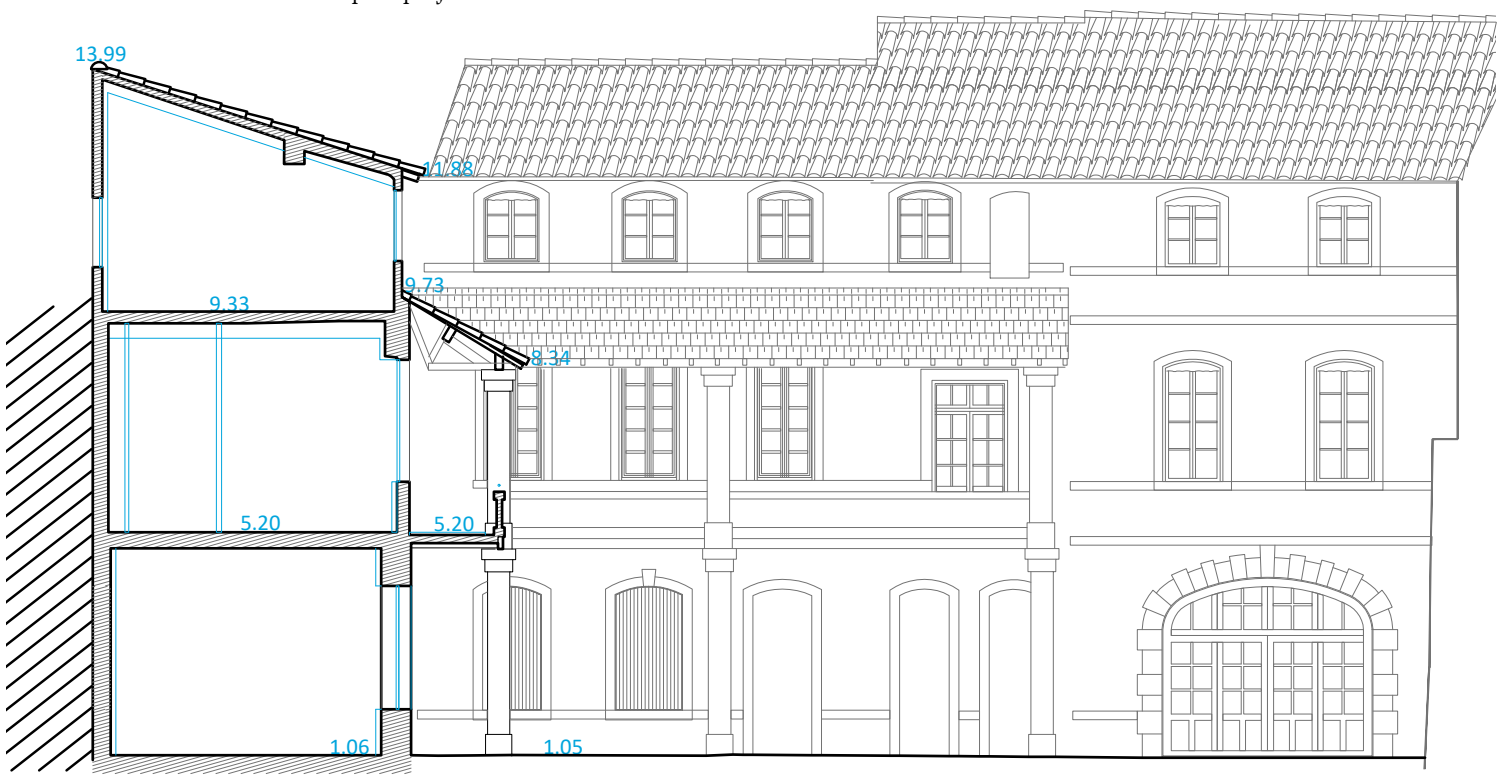

-1.00 / coupe C projet

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAITRE D'OUVRAGE	MAÎTRISE D'OEUVRE		
Les Napoléons	MYAMO	Encore Heureux Architectes	bkCLUB Architectes	BET
26 rue Vivienne 75 002 Paris	avenue du Golf 34 670 Baillargues	5 rue Curial 75 019 Paris	Tour 4, 8 Allée Granados 13008 MarseilleCEDEX	GARCIA INGENIERIE DOMENE SCOP

REHABILITATION DE L'ECOLE PORTAGNEL

DATE	PLANCHE	ÉCHELLE
JANVIER 2021		

INDICE	DATE	MODIFICATION